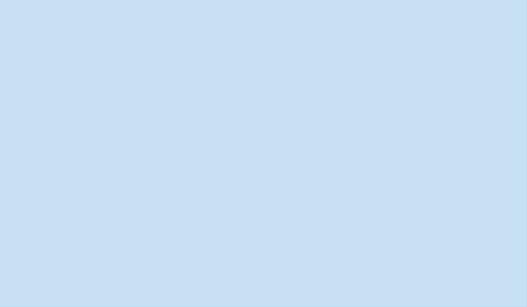


CJNSER / ReCROES

Volume 16(1), 2025

Special Issue: Ecosystem / Numéro spécial : Écosystème



Canadian Journal of
**Nonprofit
and Social
Economy
Research**

Revue canadienne de
**recherche
sur les
OSBL et
l'économie
sociale**



ISSN: 1920-9355

Official journal of the Association of Nonprofit and Social Economy Research (ANSER)
Revue officielle de l'Association de recherche sur les organismes sans but lucratif et l'économie sociale (ARES)

Editors / Rédacteurs

Laurie Mook	Arizona State University	Editor-in-Chief
Marco Alberio	Alma Mater Studiorum, Università di Bologna; Université du Québec à Rimouski (UQAR)	Rédacteur francophone Special Issues Editor
Micheal Shier	University of Toronto	Book Review Editor

Editorial Board / Comité de rédaction

Rocio Aliaga-Isla	Université de Liège, Belgium	Agnes Meinhard	Toronto Metropolitan University
Laura Berardi	Università delgi Studi G. d'Annunzio di Chieti-Pescara	Adam Parachin	University of Western Ontario
Leslie Brown	Mount Saint Vincent University	Susan Phillips	Carleton University
Mario Coscarello	University of Calabria (Italy), National University of Quilmes (Argentina)	Steven Rathgeb Smith	University of Washington, USA
Jean-Marc Fontan	Université du Québec à Montréal	Michael Roy	Glasgow Caledonian University
Barbara Giullari	Università di Bologna	Daniel Schugurensky	Arizona State University
Margaret Harris	Tessa Hebb, Carleton University	Roger Spear	The Open University
Judith Madill	University of Ottawa	Sonia Tello-Rozas	Université du Québec à Montréal
JJ McMurtry	York University	Luc Theriault	University of New Brunswick
		Mirta Vuotto	Universidad de Buenos Aires, Argentina

Former Editors / Anciens rédacteurs

Peter Elson (Founding English Language Editor), François Brouard (Rédacteur en chef francophone fondateur), 2009–2015; Denyse Côté (French Language Editor), 2016–2018; JJ McMurtry (English Language Editor), 2015–2018; Jorge Sousa (Editor), 2018–2021

Former Book Review Editors / Anciens rédacteurs des critiques de livres

René Lachapelle (Comptes rendus francophones), 2009–2010; Louise Briand (Comptes rendus francophones), 2011–2015; Marcelo Vieta (English Language Book Review Editor), 2013–2018; JJ McMurtry (English Language Book Review Editor), 2009–2013; Martine Vezina (French Language Book Review Editor), 2016–2019

Managing Editor / Directrice de la rédaction

Marilyn Bittman, CISP Journal Services, Simon Fraser University

Detailed instructions for contributors and submission guidelines available at www.ANSERJ.ca.

Comments or queries should be submitted to bittmanme@shaw.ca.

Funding / Le financement

Funding for this journal is provided by the Aid to Scholarly Journals program from the Social Sciences and Humanities Research Council (SSHRC). / Les fonds pour cette revue proviennent du programme Aide aux revues savantes du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada

NUMÉRO SPÉCIAL : ÉCOSYSTÈME / SPECIAL ISSUE: ECOSYSTEM

Table of Contents / Table des matières

ÉDITORIAL / EDITORIAL

Marie J. Bouchard, Jean-Marc Fontan, & Benoît Lévesque 3 – 6

ARTICLES

Écosystèmes de l'économie sociale et solidaire : Éléments d'une recherche exploratoire

Marie J. Bouchard, Jean-Marc Fontan, & Benoît Lévesque 7 – 29

How to Promote Cooperative and Social Economy Ecosystems through Public Policies: The Valencian Case

Belén Catala, Teresa Savall, & Rafael Chaves-Avila 30 – 50

Portée et limites de l'analyse écosystémique des dynamiques territoriales de l'ESS. Le cas des Pôles territoriaux de coopération économique en France

Nadine Richez-Battesti, Xabier Itçaina, & Laurent Fraisse 51 – 71

Could an Ecosystem Perspective Support the Creation of a Nonprofit Food System? A Theoretical Exploration of the Possibilities

Jennifer Sumner 72 – 86

Transition socioécologique et économie sociale et solidaire en développement des communautés territoriales

René Lachapelle, Serigne Toubá Mbacké Gueye, Lucie Morin, Denis Bourque, Ariane Hamel, André-Anne Parent, Geneviève Le Dorze-Cloutier, Christian Jetté, Sébastien Savard, Philippe Hamel & Frédérique Moisan 87 – 99

ÉDITORIAL / EDITORIAL

Les écosystèmes de l'économie sociale et solidaire Social and Solidarity Economy Ecosystems

Marie J. Bouchard, Jean-Marc Fontan, & Benoît Lévesque
Université du Québec à Montréal

La notion d'écosystème est de plus en plus souvent employée en économie sociale et solidaire (ESS). Elle est utilisée par des leaders d'entreprises ou d'organisations de l'ESS mais nous la retrouvons aussi dans le langage des politiques publiques. Enfin, elle est de plus en plus utilisée dans les énoncés et discours d'organisations internationales telles que la Commission européenne, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations unies (ONU). Ce numéro spécial de la revue ReCROES/CJNSER fait le point sur les usages et l'utilité de la notion d'écosystème en ESS. Par « économie sociale et solidaire », nous entendons un champ d'action regroupant des associations, organismes communautaires, coopératives, mutuelles, fondations, et autres organisations ou entreprises adoptant ou se disant respectueuses des valeurs et principes promus par cette économie.

L'ESS est structurée selon différents types d'écosystèmes. Un premier type regroupe des organisations directement associées à l'ESS. Ces écosystèmes identitaires sont structurés selon des échelles d'action qui vont du local à l'international, avec des racines historiques qui remontent jusqu'au milieu du 19^e siècle. Un deuxième type

The concept of ecosystem is increasingly used in the social and solidarity economy (SSE). It is employed by leaders of enterprises or organizations in the SSE, and we also find it in public policy language. Finally, it is increasingly used in statements and discourses of international organizations such as the European Commission, the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), and the United Nations (UN). This special issue of CJNSER/ReCROES examines the uses and utility of the ecosystem concept in SSE. By “social and solidarity economy,” we mean a field of action that includes associations, community organizations, cooperatives, mutual societies, foundations, and other organizations or enterprises that adopt or claim to respect the values and principles promoted by this economy.

The SSE is structured according to different types of ecosystems. A first type brings together organizations directly associated with the SSE. These identity ecosystems are structured according to scales of action ranging from local to international, with historical roots dating back to the mid-19th century. A

d'écosystème représente un élargissement du premier. Il englobe non seulement les organisations de l'ESS, mais aussi des organisations et institutions, privées, sociales ou publiques, qui interagissent avec l'ESS, que ces liens soient forts ou faibles. Ces écosystèmes élargis se développent principalement à l'échelle locale, régionale ou nationale. Enfin, un troisième type d'écosystème naît de l'intégration progressive de l'ESS dans l'économie dominante. Il combine les écosystèmes du monde des affaires et ceux de l'ESS. On retrouve ce modèle intégré dans certaines régions spécifiques comme le Québec, la Catalogne ou l'Écosse, ainsi que dans des pays comme la France. Cette configuration démontre la capacité d'intégration de l'ESS au système économique dominant.

Les articles regroupés dans ce numéro répondent à trois questions concernant les écosystèmes de l'ESS. La première examine la pertinence théorique et pragmatique de la notion d'écosystème en ESS. Cette interrogation vise à comprendre pourquoi et comment le concept d'écosystème s'applique utilement à l'ESS, tant sur le plan conceptuel que dans la pratique. La deuxième question cherche à tirer les enseignements des écosystèmes d'ESS existants. Elle propose de faire l'analyse des expériences concrètes pour en extraire les principaux constats et les apprentissages utiles. Cette approche empirique permet de comprendre comment fonctionnent ces écosystèmes dans la réalité. La troisième question explore le potentiel des écosystèmes de l'ESS face aux défis contemporains majeurs que sont les injustices sociales et écologiques. Elle examine comment ces écosystèmes peuvent constituer une réponse ou une alternative face à ces problématiques cruciales.

Ces questionnements permettent d'aborder le sujet de manière complète, en partant des fondements théoriques et pratiques et en passant par l'analyse d'expériences existantes pour aboutir

second type of ecosystem represents an expansion of the first. It encompasses not only SSE organizations but also private, social, or public organizations and institutions that interact with the SSE, whether these ties are strong or weak. These expanded ecosystems develop primarily at local, regional, or national levels. Finally, a third type of ecosystem arises from the progressive integration of the SSE into the dominant economy. It combines the ecosystems of the business world and those of the SSE. This integrated model can be found in specific regions such as Québec, Catalonia, or Scotland, as well as in countries like France. This configuration demonstrates the capacity of the SSE to integrate into the dominant economic system.

The articles collected in this issue address three questions concerning SSE ecosystems. The first examines the theoretical and pragmatic relevance of the ecosystem concept in SSE. This inquiry aims to understand why and how the ecosystem concept usefully applies to the SSE, both conceptually and in practice. The second question seeks to draw lessons from existing SSE ecosystems. It proposes to analyze concrete experiences to extract key findings and useful learnings. This empirical approach helps to understand how these ecosystems function in reality. The third question explores the potential of SSE ecosystems to address major contemporary challenges such as social and ecological injustices. It examines how these ecosystems can constitute a response or an alternative to these crucial issues.

These questions allow for a comprehensive approach to the subject, starting from theoretical and practical foundations, proceeding through the analysis of existing experiences,

aux enjeux sociétaux plus larges, dont celui de la transition sociale et écologique.

Dans ce numéro nous retrouvons cinq contributions.

L'article de **Marie J. Bouchard, Jean-Marc Fontan** et **Benoît Lévesque** présente le fruit d'une recherche exploratoire de la littérature sur les écosystèmes socioéconomiques en mettant l'accent sur les écosystèmes de l'ESS. Il présente ensuite une analyse réflexive autour de quatre questions s'inspirant des avancées qui se dégagent des documents consultés. Enfin, il pose les bases pour un programme de recherche sur la notion d'écosystème en résonance avec les transformations observées actuellement tant sur le plan géopolitique que sur celui de la conjoncture socioéconomique.

Belen Catala, Teresa Savall et **Rafael Chaves-Avila** abordent la nature des écosystèmes de l'économie sociale, puis identifient les éléments clés d'une politique publique visant à les promouvoir. Ils examinent comment cette notion contribue à accroître le processus d'institutionnalisation de l'économie sociale sur un territoire. À cette fin, leur analyse se concentre sur un cas de politique publique visant à promouvoir l'écosystème coopératif, le plan *Fent Cooperatives* de la communauté valencienne en Espagne.

L'article de **Nadine Richez-Battesti, Xabier Itçaina** et **Laurent Fraise** plaide pour une approche sociohistorique et processuelle des écosystèmes d'ESS. Cette approche considère que, si certaines dynamiques territoriales de l'ESS accèdent à une dimension écosystémique, celle-ci est toujours historiquement située, temporaire et contingente. L'écosystème résulte ainsi des rapports de force et des compromis passés entre des acteurs occupant des positions diverses dans des champs hétérogènes (économique, bureaucratique, scientifique).

Jennifer Sumner explore dans son article les possibilités offertes par l'utilisation d'une perspective écosystémique pour analyser un système

and concluding with broader societal issues, including the social and ecological transition.

In this issue, there are five contributions.

The article by **Marie J. Bouchard, Jean-Marc Fontan**, and **Benoît Lévesque** presents the results of an exploratory literature review on socioeconomic ecosystems while emphasizing SSE ecosystems. It then offers a reflective analysis around four questions inspired by advances that emerge from the consulted documents. Finally, it lays the groundwork for a research program on the ecosystem concept in resonance with transformations currently observed on both the geopolitical and socioeconomic fronts.

Belen Catala, Teresa Savall, and **Rafael Chaves-Avila** address the nature of social economy ecosystems and then identify the key elements of a public policy aimed at promoting them. They examine how this concept contributes to increasing the process of institutionalizing the social economy in a territory. To this end, their analysis focuses on a case of public policy aimed at promoting the cooperative ecosystem, the *Plan Fent Cooperatives* of the Valencian community in Spain.

The article by **Nadine Richez-Battesti, Xabier Itçaina**, and **Laurent Fraise** advocates for a sociohistorical and processual approach to SSE ecosystems. This approach considers that, even though certain territorial dynamics of the SSE access an ecosystemic dimension, it is always historically situated, temporary, and contingent. The ecosystem thus results from the balance of power and past compromises between actors occupying various positions in heterogeneous fields (economic, bureaucratic, scientific).

In her article, **Jennifer Sumner** explores the possibilities offered by using an ecosystemic perspective to analyze a nonprofit food sys-

alimentaire sans but lucratif. Après avoir fourni quelques informations préliminaires sur les systèmes alimentaires, elle introduit la perspective de l'écosystème et affirme que celui-ci peut effectivement soutenir la création d'un système alimentaire sans but lucratif.

Enfin, l'article de **René Lachapelle, Serigne Touba Mbacké Gueye, Lucie Morin, Denis Bourque, Ariane Hamel, André-Anne Parent, Geneviève Le Dorze-Cloutier, Christian Jetté, et Sébastien Savard** présente, dans une perspective de transition socioécologique, les résultats d'une recherche montrant comment les démarches intersectorielles en développement des collectivités territoriales répondent aux problèmes générés par les changements climatiques.

Les articles de ce numéro de la revue nous montrent que l'étude des écosystèmes d'ESS est toujours émergente. Sous cet angle, ce numéro représente une invitation à poursuivre la recherche.

tem. After providing some preliminary information on food systems, she introduces the ecosystemic perspective and argues that it can effectively support the creation of a non-profit food system.

Finally, the article by **René Lachapelle, Serigne Touba Mbacké Gueye, Lucie Morin, Denis Bourque, Ariane Hamel, André-Anne Parent, Geneviève Le Dorze-Cloutier, Christian Jetté, and Sébastien Savard** employs a socioecological transition perspective to present the results of research showing how intersectoral approaches in territorial community development respond to problems generated by climate change.

The articles in this issue of the journal show us that the study of SSE ecosystems is still emerging. From this perspective, this issue represents an invitation to pursue research in this area.

Écosystèmes de l'économie sociale et solidaire : Éléments d'une recherche exploratoire

Marie J. Bouchard, Jean-Marc Fontan, & Benoît Lévesque
Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

Cet article présente le fruit d'une recherche exploratoire sur les écosystèmes de l'économie sociale et solidaire. Il introduit, en discussion, une analyse réflexive qui répond à quatre questions s'inspirant des avancées et apprentissages se dégageant des documents consultés. Enfin, il pose les bases pour un programme de recherche sur la notion d'écosystème en résonance avec les transformations observées actuellement tant au niveau géopolitique que conjoncturel.

ABSTRACT

This article presents the results of exploratory research on social and solidarity economy ecosystems. In the discussion section, it introduces a reflective analysis addressing four questions inspired by the advances and learnings emerging from the consulted documents. Finally, it lays the groundwork for a research agenda on the concept of ecosystem in resonance with the transformations currently observed both at the geopolitical level and in terms of the current situation.

Mots clés / Keywords: écosystèmes d'économie sociale et solidaire, écosystèmes d'entreprises innovantes, ontologie relationnelle, programme de recherche, transition sociale et écologique / social and solidarity economy ecosystems, innovative business ecosystems, relational ontology, research agenda, social and ecological transition

INTRODUCTION¹

Fruit d'un travail exploratoire, la réflexion que nous présentons ici s'inscrit dans le prolongement de démarches de recherche portant sur l'utilisation de la notion d'écosystème mécanique ou biologique (Lévesque, 2016; Fontan et Lévesque, 2023; Bouchard et Lévesque, 2023; Bouchard, Fontan et Lévesque, 2025). Afin de présenter les assises d'une analyse embryonnaire, cet article exposera en trois temps le produit de notre réflexion.

Dans un premier temps, nous rappellerons l'utilisation de la notion d'écosystème dans trois champs de recherche en sciences sociales : ceux 1) de l'entreprise et de l'entrepreneuriat, 2) des innovations et 3) de l'économie sociale et solidaire. Dans un deuxième temps, nous approfondirons notre regard sur l'utilisation de la notion d'écosystème en économie sociale et solidaire en présentant les typologies les plus significatives pour caractériser ce domaine d'action. Enfin, dans un troisième temps, nous répondrons à quatre questions :

1. Pourquoi la notion d'écosystème d'entreprise n'est-elle apparue que tout récemment et avec autant de visibilité?
2. Qu'ajoute la notion d'écosystème aux notions existantes qui tentent également de prendre en considération l'environnement des organisations?
3. Que nous révèle la notion d'écosystème appliquée au domaine de l'économie sociale et solidaire?
4. Compte tenu des défis sociaux, sociétaux et écologique, quels seraient les priorités de recherche concernant l'écosystème de l'économie sociale et solidaire?

La méthode de travail utilisée pour cette recherche exploratoire combine une synthèse des connaissances sur les écosystèmes d'entreprises, d'innovation sociale et d'économie sociale et solidaire, ainsi qu'une lecture ciblée d'études et de recherches portant sur l'utilisation de la notion d'écosystème en sciences sociales. Si le concept d'écosystème est maintenant fort bien présent dans le champ d'étude de l'entrepreneuriat d'affaires, il est important de noter le faible nombre de travaux utilisant la notion d'écosystème pour étudier l'économie sociale et solidaire.

La méthodologie utilisée repose sur une recension ciblée des principales publications sur le sujet. Bien que non systématique, cette revue de littérature cernait les principaux thèmes qui se dégagent des publications phares sur la notion d'écosystème d'affaires, ainsi que des publications, moins nombreuses, sur les écosystèmes d'économie sociale et solidaire. Nous avons utilisé les quatre questions présentées ci-dessus pour guider notre navigation des écrits consultés.

L'ÉCOSYSTÈME : UNE NOTION PHARE EN PLEIN DÉPLOIEMENT

En sciences sociales et humaines, l'écosystème est utilisé comme métaphore pour enrichir la description et meubler l'analyse. Comparativement aux métaphores relevant des mondes physique et mécanique, la métaphore provenant de la biologie—se distinguant par le rapport du vivant à son milieu—prend davantage en considération la complexité et l'évolution qui caractérisent le vivant dans son ensemble.

La notion d'écosystème appliquée au domaine socioéconomique suscite depuis au moins trois décennies beaucoup d'enthousiasme. Cet engouement entraîne toutefois une confusion en raison de l'insuffisance de la métaphore mécanique ou biologique pour bien analyser des phénomènes sociaux. La métaphore des écosystèmes mécaniques ou biologiques laisse voir des acteurs et des actants très nombreux dont les multiples interactions et interdépendances sont inscrites dans un ensemble lui-même en interaction et interdépendance avec d'autres écosystèmes, de nature cognitive, socioéconomique ou autre. L'écosystème mis en lumière dans le champ de l'économie se

démarque des écosystèmes mécaniques ou biologiques en raison de la présence d'une réflexivité. Celle-ci rend compte d'une co-construction qui à son tour rend compte de caractéristiques distinctes des modalités opérationnelles des écosystèmes mécaniques ou biologiques.

Pour ces derniers, l'évolution se fait selon des lois naturelles, ce qui n'est manifestement pas le cas des écosystèmes socioéconomiques. Sans parler de lois structurelles, les écosystèmes entrepreneuriaux révèlent la présence de modalités de régulation découlant d'actions stratégiques obéissant plus à des intérêts matériels qu'à des considérations écologiques. Il s'agit moins de veiller à la reproduction de l'espèce qu'à la reproduction des structures sociales.

DIFFÉRENTS DOMAINES D'APPLICATION DE LA NOTION D'ÉCOSYSTÈME DANS LE CHAMP DE L'ÉCONOMIE

Le concept d'écosystème appliqué à l'étude du fonctionnement des sociétés est principalement utilisé pour décrire, comme nous l'avons indiqué, trois grands domaines de développement des connaissances : ceux des écosystèmes entrepreneuriaux, des entreprises innovantes et de l'économie sociale et solidaire.

Les écosystèmes entrepreneuriaux

Il existe de nombreuses recherches portant sur les écosystèmes d'entreprises (*business ecosystems* et *entrepreneurial ecosystems*). Celles-ci peuvent être regroupées autour de trois principaux pôles.

Un premier pôle considère l'écosystème de l'entrepreneuriat et d'entreprises comme une communauté de destin

James F. Moore a été le premier à « problématiser » la notion d'écosystème d'entreprise selon une approche à dominante métaphorique, c'est-à-dire en référence aux écosystèmes biologiques fondés sur le rapport du vivant à son milieu (1993, 1996). Pour ce chercheur-consultant, les entreprises n'évoluent pas dans le vide, mais dans un environnement favorable (ou non) pour leur émergence et leur capacité d'innovation et de croissance. La référence à l'écosystème naturel ou biologique fournit un cadre conceptuel qui apporte une compréhension nouvelle des rapports entre l'entreprise et son environnement. Moore s'attarde aussi à la manière dont il est possible d'intervenir sur cet écosystème. Ainsi, l'écosystème de la Silicon Valley, en tant qu'environnement habitant, explique le succès des jeunes entreprises technologiques. Sous cet angle, l'écosystème d'affaires peut être caractérisé comme une « communauté de destin » dont font partie : 1) des entreprises et leurs parties prenantes (investisseurs, actionnaires, syndicats et autres); 2) des entités considérées comme étant externes (organismes de réglementation, agences gouvernementales, universités, centres de recherche); et 3) des lobbies et groupes d'intérêts.

En dépit de leur diversité et de leur hétérogénéité, ces acteurs et ces agents entretiennent des interrelations et des interdépendances entre eux et avec l'écosystème pour les biens et services produits. La communauté de destin facilite ou freine le devenir de chacun. L'écosystème évolue selon un cycle de vie alors que les acteurs sont en coévolution. Dans cette perspective, la concurrence ne disparaît pas, mais elle cohabite avec la coopération, donnant lieu à une « coopétition ». La stratégie de cet écosystème est orientée vers l'augmentation du nombre de membres et le renforce-

ment de la communauté en lien avec les acteurs pivots et une vision partagée, d'où l'importance de la gouvernance même si aucune entité ne peut en assurer le contrôle complet. Plus spécifiquement, le leadership des participants clés dans l'écosystème d'affaires s'effectue à partir de l'influence et de la diffusion de l'information et non pas sous le mode « contrôle et commandement » et encore moins dans le cadre d'une structure hiérarchique.

Un deuxième pôle se penche sur les conditions organisationnelles et institutionnelles

Erik Stam (2015) complète l'analyse de James Moore en proposant une conceptualisation de l'écosystème entrepreneurial à partir de quatre niveaux d'interdépendance. Les deux premiers niveaux concernent le contexte comme condition d'existence :

- Les conditions organisationnelles ou de fonctionnement (réseaux, leadership, finance, compétences des groupes de travailleurs, connaissances provenant du privé et du public, services de soutien et services intermédiaires);
- Les conditions cadres ou institutionnelles (institutions formelles, culture, infrastructures physiques et demande).

À ces deux premiers niveaux, Stam en ajoute deux autres : celui des *outputs* de l'activité entrepreneuriale (biens, services, emplois) et celui plus large des résultats (*outcomes*), soit les valeurs pour l'ensemble de la société.

Un troisième pôle se penche sur les valeurs

Ron Adner (2016) propose une définition de l'écosystème qui se distingue explicitement de celle de James F. Moore sous au moins deux aspects : d'abord, par une prise de distance par rapport à la métaphore biologique au profit d'une théorisation relevant du management stratégique; ensuite, par une inversion du point de départ dans la construction volontaire de l'écosystème. Qualifiant la conception de Moore d'« écosystème d'affiliation », Adner propose une conception structurelle centrée sur l'alignement des acteurs autour de certaines valeurs et d'une finalité. Autrement dit, dans le premier cas (celui de Moore), le point de départ est constitué des liens qui forment la communauté alors que, dans le second cas (celui d'Adner), le point de départ est la proposition de valeurs qui préside à l'alignement des partenaires.

Les écosystèmes d'entreprises innovantes

La notion d'écosystème est plus difficile à conceptualiser pour rendre compte de l'innovation sociale car cette dernière se présente sous une diversité de formes (Curley, Donnellan et Costello, 2013).

L'écosystème d'entreprises innovantes à visée de transformation

Les recherches sur les innovations sociales utilisent de plus en plus la notion d'écosystème comme en témoignent des ouvrages collectifs tels que : en 2018, l'*Atlas of Social Innovation* avec 216 mentions; en 2015, le *Comparative Report on Social Innovation Across Europe* avec 73 mentions; ou en 2017, *Towards a General Theory and Typology of Social Innovation* avec 37 mentions.

Domanski et Kaletka (2018) proposent une conceptualisation des écosystèmes d'innovation sociale en s'appuyant sur plus de 1 000 études de cas axées sur différentes régions du monde et réalisées

dans le cadre du consortium SI-Drive². Selon leur méta-analyse, les innovations sociales existent dans tous les grands secteurs : l'État, les entreprises, les universités et la société civile. Ils ajoutent que la compréhension de l'écosystème varie d'un acteur à l'autre et d'un secteur à l'autre, et échappe même à certains. Ainsi, les objectifs poursuivis sont diversifiés mais peuvent être regroupés en deux grandes catégories, soit comme réponse à des problèmes sociaux (par exemple, groupes vulnérables et intégration sociale), soit comme réponse à des grands défis sociétaux (par exemple, un avenir durable). En outre, les innovations sociales peuvent être soit à dominante sociale ou à dominante économique, notamment dans les entreprises sociales.

À la différence des définitions de l'écosystème entrepreneurial ou d'entreprises, la définition de l'écosystème d'innovation sociale place en tête de liste la gouvernance, en raison de la forte présence des organisations de la société civile, puis les infrastructures de soutien, en raison des faibles ressources dont disposent ces mêmes organisations, sans oublier les dimensions sociétales, telles que les normes culturelles et légales. La finalité de l'écosystème d'innovation sociale est de favoriser son émergence, sa diffusion, ou son changement d'échelle ou de perspective. Sous cet angle, l'écosystème combiné à une gouvernance participative est indispensable pour des innovations dont les promoteurs sont peu outillés pour négocier de manière continue leurs relations avec ce qui existe.

L'écosystème d'entreprises innovantes en vue d'arrimer offre et demande

Le consortium de recherche TEPSE³ (Tsakanika, 2017) définit l'écosystème d'innovation sociale à partir de deux grandes sphères : l'une pour l'offre (ce qui suppose le soutien de l'innovation sociale) et l'autre pour la demande (débouchés et clientèle ou usagers). Ces deux sphères sont reliées par des intermédiaires orientés vers la demande ou vers l'offre. La sphère de l'offre comprend trois ensembles : un premier réunit les divers soutiens financiers (subventions, prêts, capital de risque, obligations, philanthropie, etc.); un deuxième, les ressources non financières (incubateurs, recherche et développement, le soutien au développement des affaires, les services professionnels, l'accompagnement et la supervision, les avis légaux, etc.); et un troisième, les compétences pour l'innovation (la formation professionnelle des entrepreneurs sociaux, les programmes universitaires, etc.).

La sphère de la demande soutient les acteurs par des subventions et allègements fiscaux, ainsi que par le développement des connaissances ou des capacités. Enfin, les organisations intermédiaires en soutien de la demande sont formées de réseaux d'innovation sociale, ainsi que des centres et plateformes d'information, alors que celles en soutien de l'offre facilitent le transfert des connaissances concernant l'innovation sociale. Le changement systémique et *a fortiori* écosystémique suppose des innovations sociales multiples et interdépendantes qui sont soutenues par des systèmes nationaux appuyés par des politiques nationales et régionales, comme on peut l'observer en Suède (Hansson et al., 2014).

L'écosystème d'entreprises innovantes comme constellation de réseaux et de clusters

Avec l'intention de décortiquer le concept d'écosystème d'innovation sociale, des chercheurs et chercheuses du groupe TRANSIT⁴ ont réalisé une vingtaine d'études d'organisations internationales. Ce qui est révélateur de la conception de l'écosystème d'innovation sociale, c'est que ces chercheurs et chercheuses ont utilisé les résultats d'une recherche antérieure qui portait non pas sur l'écosys-

tème mais sur les *clusters* (grappes). Le passage de la notion de *cluster* à celle d'écosystème ne remet pas en cause la rigueur de cette équipe, mais révèle à la fois la proximité entre les deux notions pour ces chercheurs et chercheuses et une compréhension de l'écosystème comme réalité complémentaire aux *clusters*. L'écosystème est alors défini comme « une constellation de réseaux » qui peut prendre diverses formes et favoriser une montée en capacité contrastée.

La notion d'écosystème d'innovation sociale est également présente dans les recherches sur la transition écologique. L'approche multinationale (*multilevel perspective* ou *MLP*), avec les notions de paradigme et de régime sociotechnique d'activité et l'existence de niches, fournit un cadre analytique intéressant pour les écosystèmes locaux ou sectoriels de domaines comme l'alimentation, le logement, la mobilité et l'énergie (Lefèvre et Audet, 2016).

Les écosystèmes d'économie sociale et solidaire

Nous optons ici pour une définition large de l'économie sociale et solidaire, laquelle inclut le secteur des entreprises sociales, celui des entreprises et des organisations d'économie sociale, et, enfin, celui des organisations solidaires.

L'écosystème d'entreprise sociale

Sur la notion d'écosystème d'entreprise sociale, nous retenons deux conceptualisations largement diffusées : d'abord celle étatsunienne de Bloom et Dees (2008) et celle de la Commission européenne (2010).

Des acteurs et des conditions environnementales internes et externes visant un changement systémique

L'article de Bloom et Dees (2008), « Cultivate your ecosystem », paru dans la *Stanford Social Innovation Review*, est l'une des premières contributions qui fournit un cadre d'analyse de l'entreprise sociale. L'approche écosystémique prend en considération, d'une part, tous les acteurs individuels et collectifs en interaction, et, d'autre part, les conditions environnementales (marchés, normes, lois). Les auteurs indiquent que la distinction entre acteurs et conditions environnementales est artificielle en raison de la complexité de la situation et des interdépendances. Pour l'entreprise sociale, les acteurs en interaction et en interdépendance peuvent assumer plusieurs rôles et fonctions : fournisseurs de ressources, compétiteurs, intermédiaires, partenaires, alliés, bénéficiaires, patients et clients, influenceurs, observateurs et opposants. Les conditions environnementales quant à elles sont regroupées en quatre catégories : les structures politiques et administratives, l'économie et le marché, la géographie et les infrastructures, la culture et la construction du social avec beaucoup d'éléments intangibles.

Selon Bloom et Dees (2008), la coexistence des acteurs et des conditions environnementales dans lesquelles l'entreprise sociale évolue permet d'identifier deux aires de changement : celle du changement des conditions environnementales (changement systémique) et celle des innovations qui se diffusent largement (changement écosystémique).

Un écosystème national en appui au développement de l'entreprise sociale

La Commission européenne est la première instance internationale à faire la promotion de l'écosys-

tème de l'entreprise sociale. Pour la Commission, l'écosystème est caractérisé par sept éléments : le cadre politique pour les entreprises sociales (en position centrale), le cadre juridique (par exemple, lois ou certification), les marchés de l'investissement (à impact social), les systèmes de mesure de l'impact et de l'évaluation, les réseaux et les mécanismes de soutien mutuel et les services et soutiens spécialisés pour le développement d'entreprises (Commission européenne, 2011 et 2015). La Commission européenne a commandité la production de monographies portant sur l'écosystème de l'entreprise sociale dans chacun des vingt-sept pays membres de l'Union européenne. La section portant explicitement sur l'écosystème est suivie de quatre sous-sections sur l'entreprise sociale : 1) son histoire, 2) sa législation, 3) une cartographie, et 4) les perspectives d'avenir (Borzaga et al., 2006 et 2016). La section « écosystème », qui est la plus élaborée, esquisse les contours de cette notion : 1) les acteurs clés, 2) les politiques et mesures de soutien, 3) l'accès au marché, 4) les réseaux et mécanismes de soutien mutuel, 5) la recherche, l'éducation et la formation des compétences, et 6) le financement.

La synthèse et les 28 monographies réalisées à partir de la définition de l'écosystème laissent voir comment les écosystèmes d'entreprise sociale sont contrastés, tant en fonction du niveau de développement de l'État providence et du dynamisme de la société civile que des trajectoires historiques et des orientations politico-idéologiques adoptées.

Il est à noter qu'au fil du temps, la représentation de l'écosystème socioéconomique passe d'une vision où les politiques publiques sont centrales à une vision où l'entreprise est au cœur de l'utilisation de la notion d'écosystème. Le déplacement n'est pas sans donner de l'importance à l'engagement civique et aux réseaux de soutien mutuel des citoyens et citoyennes.

Reconnaissance du concept parapluie de l'économie sociale et solidaire

À partir de 2020, l'économie sociale et solidaire s'impose comme concept parapluie réunissant une diversité de composantes : celles de l'économie sociale traditionnelle et celles de nouvelles organisations, tant marchandes que non marchandes. Les écosystèmes d'économie sociale et solidaire à l'échelle nationale et à l'échelle locale ont été cartographiés et analysés à partir d'études de cas.

Cartographie de l'écosystème d'économie sociale et solidaire

En partenariat avec l'Union européenne, l'Organisation de coopération et de développement économiques a réalisé des fiches très brèves sur l'écosystème de l'ÉSS des 34 pays membres de l'organisation entre 2020 et 2024 sous le titre *Mapping Social and Solidarity Economy Ecosystems Around the World* (OECD, 2023). Les données proviennent en grande partie de chacun des pays membres et elles tiennent compte du statut juridique (associations, coopératives, organisations mutuelles et fondations) sans pour autant se limiter à ces informations.

La fiche sur chacun des pays comprend une première section sur les indicateurs socioéconomiques provenant de données de l'OCDE et une seconde section portant sur l'écosystème de l'économie sociale et solidaire dont les données proviennent principalement de chacun des pays. Cette section de la fiche sur l'écosystème de l'économie sociale et solidaire réunit des informations et des données sur 1) la définition dans le pays considéré, 2) les cadres institutionnels, 3) les principales données concernant entre autres l'emploi selon les divers secteurs d'activité, 4) le cadre légal, 5) le

traitement fiscal, 6) les initiatives de mesure d'impact, et 7) le cadre des politiques. Ces informations sont en cohérence avec la mission de l'OCDE, soit sa préoccupation pour le développement économique et la création d'emplois. Comme on peut le constater, ces fiches fournissent des données socioéconomiques sur l'économie sociale et solidaire sans offrir d'analyse qualitative de l'écosystème. Les données sur chacun des pays laissent bien voir que les écosystèmes d'économie sociale et solidaire sont fortement contrastés.

LES ÉCOSYSTÈMES D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : DEUX APPROCHES

Pour l'écosystème d'économie sociale et solidaire, il existe deux façons d'en rendre compte. La première consiste à analyser l'économie sociale et solidaire à partir d'une typologie des écosystèmes entrepreneuriaux ou d'affaires. La seconde, prônant la spécificité de cette économie, repose sur la création d'une nouvelle typologie.

Les écosystèmes d'économie sociale et solidaire définis à partir des écosystèmes d'affaires

L'écosystème d'économie sociale et solidaire, un type particulier d'écosystème d'affaires

Nous ne prenons qu'un exemple provenant de la typologie des écosystèmes d'affaires dont l'un des types, la « communauté foisonnante », convient à une entreprise orientée vers le bien commun (Koenig, 2012). Bien que cette typologie ait été construite pour rendre compte des entreprises capitalistes, le type « communauté foisonnante » peut inclure des écosystèmes sociaux tels que les organismes sociaux et l'économie sociale, car ceux-ci subissent des contraintes environnementales (externes) comparables, mais avec des valeurs et des règles différentes.

L'écosystème d'économie sociale et solidaire : des types distincts de l'écosystème d'affaires

Dans sa thèse de doctorat, Gravie-Plande (2021) conclut que l'écosystème est un terme générique qui recouvre des pratiques hétérogènes et des valeurs différentes. Pour sa typologie, il s'inspire de celle proposée par Koenig (2012), et distingue trois types retenus à l'aide de neuf critères : 1) l'architecture institutionnelle, 2) les mécanismes de coordination, 3) le modèle d'entreprise, 4) la structure pivot, 5) la nature des organisations, 6) la « coopération » (coopération et concurrence), 7) la coévolution, 8) l'intérêt stratégique, et 9) les menaces stratégiques. Chacun de ces critères se décline différemment selon le type concerné :

- Le Type I, « écosystème de juxtaposition », est organisé autour d'un centre attractif, une structure pivot avec une plateforme, qui s'alimente de ressources externes pour conforter les capacités de recherche et de développement, d'où une incitation à la coopération en facilitant le partage en amont et en cherchant la compatibilité entre d'autres membres de l'écosystème (Gravie-Plande, 2021, 94–98).
- Le Type II, « écosystème de complémentarité », peut être vu comme « un agencement d'activités inter-organisationnelles » qui se structure à partir d'une proposition d'activité commune tout en gardant des activités spécifiques. Ainsi, il favorise « un ensemble de logique de proximité géographique, d'ancrage territorial, de réseaux sociaux et d'encastrement » (Gravie-Plande, 2021, 98–101).

- Le Type III, « écosystème de symbiose » se caractérise par le fait que les acteurs de cette communauté sont liés « de manière à former une nouvelle entité, englobant leurs activités, leur développement, leur fonctionnement et leur destin » (Gravie-Plande, 2021, 102–105).

Ces trois types ont un rapport au territoire contrasté. Ainsi, l'écosystème de juxtaposition (le Type I) est plus micro, l'écosystème de complémentarité (Type II) est plutôt méso et l'écosystème de symbiose représentant un écosystème entrepreneurial durable (Type III) est plutôt macro. Cette typologie convient pour des écosystèmes territoriaux mais avec des visées également écologiques à partir de la mise en valeur du patrimoine.

L'écosystème d'économie sociale et solidaire, une réalité différente des écosystèmes privés d'affaires

Les trois écosystèmes d'ÉSS retenus se disent différents des écosystèmes d'affaires du fait qu'ils réunissent uniquement des entités relevant principalement sinon exclusivement de l'économie sociale et solidaire.

Des écosystèmes définis par un rapport au territoire et un rapport différent à l'État et au marché

Hazenberg et ses collègues (2016a et 2016b) proposent deux typologies des écosystèmes d'entreprise sociale, l'une concernant les écosystèmes d'entreprise sociale à l'échelle nationale en Europe et l'autre portant sur des écosystèmes à l'intérieur d'un pays donné (par exemple au Royaume-Uni où l'on retrouve une échelle d'États infranationale, à savoir l'Angleterre, l'Écosse, le pays de Galles et l'Irlande du Nord). À l'échelle nationale, les écosystèmes peuvent être caractérisés à partir de deux axes, un axe vertical (international et local) et un axe horizontal (État et privé).

Il en résulte quatre types: un premier type appelé « étatique-macro », où les initiatives et les interventions concernant le soutien, le financement et la législation proviennent du gouvernement national (comme par exemple en France ou en Pologne); un second type, « étatique-micro », où les interventions et le soutien provenant d'un échelon supérieur sont sous la gouverne locale et communautaire (comme par exemple en Écosse ou en Suède); un troisième type, « privé-macro », où le financement de l'État est réduit alors que les mécanismes du marché sont encouragés pour le tiers-secteur et l'entreprise sociale avec l'aide de la philanthropie pour ce qui est du social (comme par exemple en Angleterre ou en Allemagne); un quatrième type, « privé-micro », où le financement de l'État est faible et les mécanismes du marché encouragés, surtout à l'échelle locale à partir du municipal et des associations (comme par exemple aux Pays-Bas ou en Italie).

Des écosystèmes définis par leurs capacités variables d'habilitation (organisations internationales présentes à l'échelle locale)

Une équipe européenne de recherche propose une typologie qualitative des écosystèmes d'innovation sous l'angle de la configuration des acteurs et de leur capacité variable d'habilitation (Pel et al., 2019). Les vingt cas retenus concernent des initiatives relevant de l'innovation sociale, mais les organisations internationales et leurs membres implantés localement relèvent pour la plupart de l'économie sociale et solidaire. Une centaine d'instances locales ont été observées dans vingt-sept pays différents.

À partir d'une approche relationnelle de l'écosystème, l'équipe de recherche dégage trois processus (dimensions) d'habilitation de réseaux : 1) l'« encastrement dans la communauté locale » (réponse aux besoins, ancrage institutionnel, ressources matérielles, critique et légitimité); 2) la « connectivité transnationale » à partir du réseau des alliés (voix politique, identité, échanges de connaissances, critique); 3) la « résonance discursive » à l'échelle de la société (circulation des modèles, des pratiques, des cadres et des évidence, dimension politique). L'analyse a été faite en deux temps: un premier, qui porte sur chacune des dimensions illustrées à partir des cas; un deuxième, où les vingt cas sont regroupés en cinq types-idéaux d'écosystème d'innovation sociale.

De cet exemple, on peut relever la possibilité de réaliser diverses typologies des écosystèmes de l'économie sociale et solidaire à partir d'une thématique. Outre l'habilitation, plusieurs autres thématiques pourraient être examinées en relation avec les théories qui leur sont associées.

L'écosystème d'économie sociale et solidaire, proposition de valeurs sociales et d'une gouvernance participative

Catala et al. (2023) ont construit un type générique d'écosystème social dont la structure se retrouve dans tous les écosystèmes à vocation socioéconomique, soit l'écosystème d'affaires, l'écosystème entrepreneurial, l'écosystème d'innovation, l'écosystème de connaissances et l'écosystème d'économie sociale. La configuration de chacun de ces écosystèmes comprend deux caractéristiques : une première relevant des connaissances et dotée de cinq composantes (culture, identité, formation, recherche, mesures et services conseils) et une deuxième qui se penche sur les opérations et la mise en œuvre des activités à partir de cinq composantes (finance, cadre légal, institutions et politiques publiques, réseaux et accès au marché). Ce cadre conceptuel permet aux auteurs de comparer l'écosystème de l'économie sociale et solidaire à ceux des quatre types d'écosystème les plus utilisés. Les différences les plus marquées concernant l'économie sociale et solidaire par rapport aux autres écosystèmes sont : sa dimension sociale; ses acteurs; sa structure; son orchestration; et la création et la capture de valeur, où l'économie sociale se distingue par l'accent mis sur la valeur sociale.

En raison de son cadre analytique, cette recherche est la plus complète parmi celles que nous avons identifiées. En poursuivant dans cette direction, il devrait être possible de caractériser à l'aide d'une typologie les divers types d'écosystèmes d'économie sociale et solidaire, ce qui apparaît souhaitable en raison de la grande diversité de l'économie sociale et solidaire dans différentes régions du monde.

En guise de conclusion à cette première section, qui sert d'introduction à la discussion à venir, force est de constater la pertinence d'utiliser la notion d'écosystème pour suivre, analyser et comprendre les développements récents des secteurs de l'économie d'affaires et de l'économie sociale et solidaire. Une discussion que nous structurerons à même les réponses que nous apporterons aux quatre questions posées au début de cet article.

DISCUSSION

Les connaissances acquises au cours de plus de trente années de recherches au sein du Centre de recherche sur les innovations sociales (Lapointe, 2025), combinée au produit de la présente re-

cherche sur les écosystèmes entrepreneuriaux, nous servent de guide aux réponses apportées aux quatre questions ci-dessous.

1. Pourquoi la notion d'écosystème d'entreprise n'est-elle apparue que tout récemment et avec autant de visibilité?

La notion d'écosystème remonte au début du 20^e siècle, alors que son utilisation pour décrire la réalité du milieu des affaires émerge en 1993 en mettant de l'avant une « nouvelle écologie de la concurrence » (Moore, 1993). Il a alors fallu une dizaine d'années avant qu'elle s'impose à l'échelle internationale, donnant lieu à un début de théorisation et à de nombreuses recherches empiriques (Ensminger, 2017).

À la question posée, un premier élément de réponse tient au fait que cette notion prolonge une trajectoire de recherche qui tentait d'internaliser l'environnement pour rendre compte de l'entreprise et du territoire. Un deuxième élément de réponse relève du fait que la notion d'écosystème s'est imposée rapidement en résonance avec une économie qui emprunte la forme écosystémique de manière consciente pour soutenir le développement des entreprises dominantes, mais aussi pour soutenir celui des entreprises et organisations qui se veulent alternatives.

L'intégration de l'environnement externe par l'entreprise et par le territoire

Les entreprises et les territoires ont progressivement pris en compte leur réalité environnante, sans doute de manières différentes. En ce sens, on peut affirmer que l'écosystème socioéconomique prolonge des conceptualisations antérieures ou encore que la découverte de l'écosystème par le monde de la recherche et les acteurs s'est faite par étapes.

Au début des années 1970, les entreprises entrevoient la possibilité d'agir sur leur environnement (Lévesque et al., 2001). Pour la recherche, il s'agit de « ne pas restreindre l'étude de l'entreprise à l'étude de son fonctionnement », mais de la resituer dans « son environnement défini, non pas comme un contenant (...) mais par rapport à l'entreprise elle-même » (Sales, 1970, 120). Ce tournant s'affirme avec l'avantage comparatif des économies et puis avec les *clusters* tels que problématisés par Michael Porter (1985) entre autres. Les évolutionnistes proposent le système d'innovation qui inclut non seulement l'entreprise, mais aussi les facteurs externes dont les centres de recherche pour l'innovation et les universités (Nelson et Winter, 1982; Lundvall et Johnson, 1994). Au cours des années 1990, l'écosystème d'entreprise laisse voir une vision intégrée de l'environnement par les entreprises. À la même époque au Québec, l'économie sociale et ses variantes ont repensé leur environnement en fonction de systèmes d'innovation (encadrement légal, financement dédié, recherche, formation et soutien aux entreprises) avant d'adopter plus tardivement la notion d'écosystème (Zerdani et Bouchard, 2016; Fontan et Lévesque, 2023; Lévesque et Malo, 2024).

Pour le développement régional, certains géographes avancent l'hypothèse d'un renversement des dynamiques et des hiérarchies spatiales et l'apparition de nouvelles formes de gouvernance qui, sans faire disparaître la concurrence, sont plus ouvertes à des collaborations horizontales. Ainsi, Philippe Adaylot, le fondateur du GREMI (Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs), explique que « l'entreprise innovante ne préexiste pas aux milieux locaux, elle est secrétée par eux » (Adaylot, 1986, 10). Le milieu constitue non seulement un contexte mais aussi un

acteur qui fournit les ingrédients nécessaires à l'émergence et au développement de nouvelles entreprises innovantes. Sous cet angle, le milieu innovateur peut être défini comme « un ensemble territorialisé dans lequel des interactions entre agents économiques se développent par l'apprentissage qu'ils font de transactions multilatérales génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation et par la convergence des apprentissages vers des formes de plus en plus performantes de gestion en commun des ressources » (Maillat et al., 1993, 6). La notion de territoire (à la différence de celle de région) prolonge à son tour celle de milieu innovateur. L'un et l'autre représentent une réalité biophysique sans frontières définies, une réalité résultant à la fois d'une dotation et d'une co-construction par les acteurs concernés (Torre, 2015; Crevoisier, 2001). Enfin, la notion de territoire se marie facilement avec celle d'écosystème, comme en témoigne l'expression « écosystème social territorial » (Gravie-Plande, 2021).

Une « nouvelle » économie qui se déploie comme écosystème

À la suite de l'entreprise, des milieux innovateurs et des territoires, il faut ajouter une nouvelle économie, celle des grandes firmes de production qui sont devenues le pivot d'un nouvel écosystème de l'économie. La libéralisation des marchés et les nouvelles technologies de communication ont rendu possible une intégration plus grande des activités productives donnant lieu à une économie d'interconnexion qui combine la sous-traitance et les fournisseurs spécialisés. Cette intégration traverse « les frontières pour constituer ce que la littérature appelle des chaînes de valeurs » à l'échelle mondiale (Arès et al., 2016). Ces grandes firmes sont gérées selon une vision écosystémique.

Plus récemment, un pas plus important a été franchi avec une économie de plateforme qui réunit produits et services pour une offre aux consommateurs plus intégrée et prétendument plus conviviale. Ainsi, les plus grandes entreprises en capitalisation boursière ne sont plus celles de la finance et du pétrole mais celles qualifiées de GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft), soit des entreprises technologiques de plus en plus multisectorielles qui ont fait des petits avec NATU (Netflix, Airbnb, Tesla et Uber). Ces grandes entreprises à forte croissance profitent de l'effondrement des frontières entre les secteurs traditionnels pour tirer un nouvel avantage concurrentiel durable qui répond en même temps aux besoins des consommateurs de manière plus intégrée et souvent plus rapide.

Cette nouvelle façon de penser l'économie donne lieu à une nouvelle proposition de valeur marchande et à son partage de même qu'à une redéfinition de la compétition, du partenariat et de la performance (Atluri et Dietz, 2023). Ainsi, avec Nespresso, Nestlé fournit des capsules de café pour des machines fabriquées, après ententes, par trois fabricants de machine, en l'occurrence Jura, Krups et Braun. Comme ces capsules sont brevetées, les consommateurs qui les achètent doivent nécessairement choisir les machines proposées par Nestlé (ce qui permet entre ces entreprises un partage de valeur et une collaboration). À la différence de la théorie de l'avantage compétitif de Michael Porter qui proposait aux entreprises d'investir dans la restructuration du secteur pour mieux rivaliser avec les concurrents, l'écosystème incite les entreprises à établir des ententes de collaboration pour réaliser des valeurs que chacune des firmes ne pourrait pas réaliser par elle-même (Ensminger, 2017).

Le nouvel écosystème de l'économie peut être caractérisé par trois changements structurels : d'abord, un recul de la régulation qui protégeait une entreprise pour un besoin exclusif (par exemple, taxis québécois contre Uber); ensuite, un brouillage de la séparation entre services et produits; enfin, la technologie qui révolutionne la manière dont l'entreprise peut servir le client avec mobilité (ce qui renforce les deux premiers changements) (Jacobides, 2019). Ainsi, ces nouveaux écosystèmes peuvent être définis comme des « communautés d'entreprises numériques et physiques qui travaillent au-delà des frontières sectorielles traditionnelles pour fournir aux consommateurs tout ce qu'ils pourraient désirer en rapport avec un besoin particulier ou un ensemble de besoins, qu'il s'agisse de logement, de santé ou de divertissement » (Atluri et Dietz, 2023, 2, notre traduction). Profitant de l'érosion des frontières entre secteurs industriels et de la possibilité de relier la chaîne de valeur physique à celle de l'information, les entreprises du nouvel écosystème se distinguent clairement des entreprises de l'ancien écosystème à dominante industrielle.

Enfin, la crise écologique, y compris notamment le changement climatique et la perte de biodiversité, a été suffisamment présente dans l'espace public pour laisser entrevoir la complexité des écosystèmes naturels et de leurs interrelations avec les écosystèmes socioéconomiques. Une étude de Chunquan Zhu et de Siyu Wang (2023) pour le World Economic Forum montre la très grande importance économique de l'écosystème naturel pour l'écosystème économique. Ainsi, plus de la moitié du PIB serait modérément ou hautement dépendant du produit brut de l'écosystème (PBE), montrant combien les activités anthropiques ont un impact sur les conditions des écosystèmes qui soutiennent le bien-être humain. Ce qui constitue le problème le plus important, ce sont moins les difficultés à mesurer la valeur monétaire de l'écosystème naturel que celles de respecter les ententes prises par les gouvernements dans les Conférence des parties (COP), sans oublier les résistances à ces négociations. Enfin, le nouvel écosystème de l'économie dominante est devenu plus complexe qu'auparavant, mais avec les plateformes il constitue une nouvelle génération de monopole agissant à l'échelle du monde et disposant de moyens et d'expertise qui permettent de se soustraire aux régulations de presque tous les gouvernements.

De manière plus encourageante, le mouvement écologique et les personnes qui s'y engagent ont grandement contribué à la diffusion des approches écosystémiques, au moins depuis le Sommet de la terre de Rio en 1992. De plus, la notion d'écosystème semble moins une préoccupation pour l'économie sociale traditionnelle puisque, dès le départ, elle s'est donné un environnement favorable en créant, en 1895, l'Alliance coopérative internationale. De plus, dans divers pays, elle a déployé de façon progressive un système de coopération et d'inter-coopération assorti de fédérations, de confédérations et de diverses formes de regroupements.

2. Qu'ajoute la notion d'écosystème aux notions qui prennent en considération l'environnement des organisations?

Il est difficile de préciser ce que la notion d'écosystème ajoute aux notions préexistantes—telles que celle d'organisme ou de système—sans tenir compte des deux principaux types d'utilisation de la notion d'écosystème, comme métaphore ou notion conceptualisée. Comme métaphore, la notion d'écosystème décrit la réalité qu'elle désigne, ce qui est le cas de la plupart des publications qui l'utilisent. En combinaison avec des théories appropriées, potentiellement transdisciplinaires, elle est aussi utilisée comme unité d'analyse.

Dans le premier cas, celui de métaphore, l'écosystème relève d'un point de vue ontologique qui est orienté vers la construction de ce qui existe (par exemple, acteurs et composantes, structure, gouvernance, proposition de valeur). Dans le deuxième cas, celui de notion conceptualisée, le point de vue est plutôt épistémologique, orienté vers la connaissance et la manière dont l'écosystème peut être connu, ce qui suppose une théorisation (même si ces théorisations sont peu nombreuses et peu satisfaisantes) (Wurth et al., 2022, 734).

L'écosystème comme métaphore : point de vue ontologique

Même si cette utilisation tend à se limiter à la description, la métaphore biologique, avec ses notions intermédiaires (évolution, coévolution, hybridation, sélection, cycle de vie, etc.), est plus complexe et évolutive que la métaphore physico-mécanique qui est dominante dans les sciences sociales (rapports de force, effet levier, impact, etc.) et celle de thermodynamique introduite en science économique par les marginalistes dans les années 1870 (Spash et Smith, 2019).

À la différence de la métaphore physico-mécanique, la métaphore biologique ne repose pas sur un équilibre général mais sur un ensemble qui, d'apparence stable, est toutefois dynamique et toujours en mouvement, avec un cycle de vie qui se termine par la disparition. Ainsi, la notion d'écosystème accorde plus d'attention aux dimensions d'interaction et d'interdépendance, de « coopération » (concurrence plus collaboration), d'intersectorialité (dépassement des secteurs d'activités), de frontières indéfinies, de performance élargie et de valeurs plurielles, rendant la proximité géographique plutôt relative. Dans la perspective écosystémique, les entreprises en concurrence s'allient entre elles et avec celles des autres branches pour coconstruire ou agrandir l'écosystème en vue d'une production de valeur qui ira au-delà de ce que chacune des entités peut produire isolément, soit élargir la tarte plutôt que se limiter à la partager (Ensminger, 2017).

L'écosystème biologique est autoorganisé (sens d'éco) et également dépourvu de la rigidité que véhicule la notion de système (par exemple, système d'innovation). Ainsi, la conceptualisation de l'entreprise et des grappes (*clusters*) réalisée par Michael Porter (1985) prend en considération les facteurs internes et externes en vue d'agir sur la structure de l'industrie pour créer plus de valeur que les concurrents, mais il s'agit, dans ce cas, d'une conception plutôt systémique qu'écosystémique. En ce sens, la métaphore biologique fournit un éclairage plus puissant, dynamique et profond qui soulève de nouvelles questions. Cependant, comme toute métaphore utilisée pour la connaissance, la conception métaphorique de l'écosystème laisse aussi des espaces d'ombre dont il faut tenir compte. En se limitant aux notions et concepts relevant exclusivement de la biologie—à moins de naturaliser ce qui relève des rapports sociaux—il n'est pas possible de rendre compte des conflits et des délibérations ou encore de la malfeasance et de la corruption.

À devoir choisir entre la métaphore physico-mécanique et la biologique, notamment en ce qui a trait au rapport des vivants à leur milieu, la supériorité ou la richesse de l'approche écosystémique s'impose. Le défi est évidemment de se servir de la notion d'écosystème sans se limiter à la métaphore, ce qui suppose la formulation d'une théorie. Sans celle-ci, il y a un risque de naturaliser les rapports sociaux (socioéconomiques et sociopolitiques) comme l'ont fait à leur façon les marginalistes en économie et ceux qui s'en sont inspirés. En somme, si la notion d'écosystème est nette-

ment plus évoluée que les autres notions voisines, elle n'a pas encore donné lieu à de très grandes contributions en ce qui concerne la production de connaissances.

L'écosystème conceptualisé : point de vue épistémologique

Les fondements théoriques de l'écosystème orienté vers la connaissance (point de vue épistémologique) prolongent les théorisations à la base des notions voisines préexistantes. Par rapport à ce qui existait, l'écosystème problématisé fournit une approche intégrée envers les diverses conceptualisations antérieures, ce qui contribue à une nouvelle compréhension. À cette fin, on observe une grande diversité de perspectives théoriques qui proviennent surtout des théories hétérodoxes en science économique (par exemple, l'évolutionnisme) et en sociologie économique (par exemple, l'économie substantielle et l'économie plurielle) et, de manière très implicite, des recherches sur la transition écologique et la justice environnementale. Enfin, l'approche écosystémique à visée épistémologique fait appel à des méthodologies appropriées (par exemple, la recherche-action et l'abduction), favorisant ainsi une co-production des connaissances et une compréhension qui soit davantage écosystémique que simplement systémique.

Les contributions que nous avons retenues pour la définition de l'écosystème et les typologies possibles donnent une idée de la diversité des théories mobilisées jusqu'ici pour conceptualiser l'écosystème de manière à faire avancer le savoir. Relevons l'évolutionnisme, le pragmatisme, le néo-institutionnalisme, la théorie des conventions, les champs, l'agentivité, l'acteur-réseau, l'approche méso, la perspective multiniveaux, la complexité, et la triple hélice. Le choix de ces théories pour rendre compte des écosystèmes socioéconomiques est habituellement justifié par les objectifs des recherches.

Enfin, lorsqu'on considère les personnes à l'initiative de ces recherches visant une production de connaissances nouvelles, ce sont surtout les chercheurs et chercheuses des milieux académiques qui sont les plus soucieux de conceptualiser l'écosystème en faisant appel à des théories non dominantes pour y arriver. Certaines de ces recherches, notamment celles sur l'innovation sociale et l'économie sociale (et ses variantes), sont réalisées en liaison avec les acteurs, surtout pour les écosystèmes plus ancrés dans leur territoire (régional et local).

À l'autre extrémité, les définitions et typologies provenant d'instances internationales sont plutôt descriptives et orientées vers la construction d'un écosystème d'entreprise sociale et, plus récemment, d'économie sociale. Dans ce cas, la recherche vise à identifier des éléments de l'écosystème qui permettront aux pouvoirs publics de soutenir des écosystèmes susceptibles de contribuer à la transition écologique et numérique, en vue d'établir une économie qui soit plus complémentaire qu'alternative. Sous cet angle, l'approche métaphorique semble suffisante, ce qui n'est pas le cas pour l'avancement des connaissances ni nécessairement pour les besoins émergents des milieux défavorisés.

3. Que nous révèle la notion d'écosystème appliquée au domaine de l'économie sociale et solidaire?

En combinant des éléments de réponse aux deux premières questions, nous reprendrons les points de vue utilisés—l'ontologique et l'épistémologique—pour illustrer la pertinence de considérer le domaine de l'économie sociale et solidaire sous un angle écosystémique.

Si, comme nous l'avons indiqué précédemment, une autre économie à dimension écosystémique ouvre la voie à une nouvelle réalité, cette dernière prend sa source dans l'ancienne économie, laquelle se présentait sous un angle systémique. La réalité sociétale était compartimentée en systèmes—sociaux, politiques, économiques, culturels—dont l'agencement organique faisait système en soi et pour soi. La matrice idéologique en tant que support de l'ancienne économie et de ses formes de socialité était fondée sur un postulat dualiste qui séparait en deux champs d'action distincts nature et culture, corps et esprit, individu et communauté...

Escobar et al. (2024) mettent cette épistémè d'ontologie de la séparation en opposition à une ontologie qui serait à redécouvrir, celle de la relation ou de l'écosystème. L'ontologie relationnelle reconnaît l'importance et la centralité « de la réciprocité, du destin partagé, de la gratitude, du soin et de la responsabilité que nous partageons en tant qu'êtres vivant ensemble dans ce monde dont nous dépendons nécessairement » (Escobar et al., 24). Cette ancienne économie—système—reproduisait et amplifiait les séparations entre le sacré (l'Église) et le profane (la vie quotidienne), le politique (l'État) et la politique (l'agir politique), la société civile (marché, organisations non marchandes) et ses composantes sociales : la famille, les classes (bourgeoisie, ouvriers, lumpenproletariat), etc.

La réalité empirique témoignait moins d'un cloisonnement que d'un enchevêtrement, comme l'a fort bien démontré Karl Polanyi (1983) par la notion d'encastrement. Dès lors, un écart important existait entre la réalité ontologique et la représentation épistémologique de la société. Non seulement il existait un écart, mais ce dernier était au cœur de luttes sociales visant la direction à donner à la société. Confrontant le modèle economiciste de l'entreprise libérale, l'économie sociale rend compte de cette lutte tant par le développement de pratiques innovantes promouvant une nouvelle réalité que par l'essor de nouvelles connaissances représentatives d'une nouvelle épistémologie.

L'ontologie subversive de l'économie sociale et solidaire

La subversivité des premières initiatives d'économie sociale, à l'image de l'expérience de l'owénisme et du solidarisme promue par Pierre Leroux (1839) ou Léon Bourgeois (1896), s'inscrit dans une remise en question expérimentale (par essais-erreurs) du libéralisme promu par les classes dirigeantes de la fin du 18^e au début du 20^e siècle. Cette subversivité de l'économie sociale et du projet solidaire tient principalement aux points suivants :

- Une mission organisationnelle conjuguant objectifs économiques, sociaux, politiques et territoriaux;
- Une stratégie développementale fondée sur la centralité des connaissances et leur transmission;
- Un cadre de régulation—sous la forme de principes, de statuts et de règlements—combinant harmonieusement les dimensions éthiques et juridiques;
- Une posture inclusive fondée sur une architecture transfrontalière assurant une saine coordination entre les échelles locale, régionale, nationale et internationale;
- La volonté, par la coopération et la communication, de tenir compte de l'interdépendance des organisations et des institutions sociétales.

De façon relativement inconsciente, fondée sur une compréhension éclairée des limites du modèle fonctionnaliste de l'entreprise libérale et du cloisonnement arbitraire et hiérarchique des systèmes sociétaux, la proposition d'une économie sociale a pris sa consistance sous un « écosystème protéiforme ».

La pertinence de cette façon alternative de « faire l'économie » présentait un niveau de performativité capitaliste moindre que celui désiré par les classes dominantes. L'économie sociale, en perdant la bataille de l'orientation culturelle à donner à la société, qui consistait à remplacer le libéralisme par le solidarisme, a tout de même continué à exister et à se déployer. Ce faisant, elle a poursuivi le dessein d'un renouvellement à insuffler à une modernité vieillissante, pour ne pas dire agonisante.

Contribution de l'économie sociale et solidaire à une nouvelle épistémologie

Développer ce deuxième volet d'analyse nous demande de changer de registre. L'économie sociale et solidaire relève du rapport que les humains ont avec les modalités de subsistance, ce que Karl Polanyi (1977) appelait le « *livelihood of man* ». Ce rapport social implique une praxis et une réflexivité, lesquelles relèvent du domaine des connaissances. Il importe donc de penser l'émergence et le développement de l'économie sociale à la fois sous un angle empirique (des initiatives spécifiques) et sous l'angle des connaissances induites, déduites ou abduites d'une proposition alternative en herbe.

Il y a donc, parallèlement à l'expérimentation empirique, une expérimentation cognitive s'inscrivant dans le grand domaine de l'intellect général, combinant des « connaissances tacites » et des « connaissances scientifiques ». Là encore, nous sommes en présence d'un développement en silos qu'Escobar et al. (2024) nous invitent à unifier. Les connaissances tacites sont séparées et méconsidérées par rapport aux connaissances scientifiques. Ces dernières n'échappent pas à l'effet silo puisqu'elles sont divisées en un large nombre de disciplines et sous-disciplines. De plus, on ne considère pas les connaissances produites par des non-humains, ou encore, on les ignore ou les désavoue.

Il est intéressant de noter que la subversivité liée à l'émergence de l'économie sociale et solidaire est aussi présente dans le champ de la production des connaissances. Un partage est opéré entre les personnes qui avalisent le projet libéral et celles qui le questionnent, ouvrant la voie à de nouvelles perspectives fondées non pas sur la systématisme des processus de production des connaissances, mais sur leur écosystématicité. C'est donc dire que les connaissances s'inspirant de cette subversivité ont flirté avec l'écosystémisme avant que cette notion soit devenue un outil de théorisation, comme en témoignent les rapprochements entre scientifiques et activistes dès le début du 19^e siècle (Frère et Laville, 2022).

Pour nous, l'intérêt ici est de souligner la filiation qui s'est rapidement établie entre les modalités de production de connaissances tacites, développées par les praticiens et praticiennes de l'économie sociale et solidaire, et les modalités plus larges de production de connaissances scientifiques sur l'économie sociale, à la fois pour décrire et interpréter la réalité (ou pour la refléter et la théoriser). Il y a ainsi contribution et émulation mutuelle entre des acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire et des théoriciens et théoriciennes du fonctionnement de l'économie ou de la société.

Cette jonction entre écosystèmes laisse entendre la présence d'une architecture d'écosystèmes fonctionnant toujours de façon systémique et hiérarchique. La pertinence de la posture systémique de construction en silos de la réalité est plus que jamais questionnée et s'avère de moins en moins performante quant aux réponses à apporter à la nouvelle question mondiale où se conjuguent une diversité de crises liées, entre autres, aux enjeux posés par les injustices sociales et écologiques.

L'écosystème d'économie sociale, tant par sa proposition d'une société fondée sur des valeurs et des principes de solidarité, et l'écosystème des connaissances contestataires de l'ordre libéral—incluant les nouvelles avancées autour des propositions décroissantistes ou convivialistes, de la justice épistémique, des principes du commun, de l'économie sociale et solidaire, de la décolonisation, de la circularité et de la transversalité (dans ses nombreuses déclinaisons et intersectionnalités), du *buen vivir* et de l'écologie profonde—sont partie prenante d'une mouvance contre-hégémonique.

Cette contre-hégémonie, dans la perspective d'une transition sociale et écologique, a tout avantage à consolider et amplifier sa réflexion sur le dépassement de la métaphore écosystémique et à faire siens les apprentissages de la relationalité et les leçons propres au bon fonctionnement des écosystèmes naturels.

4. Compte tenu des défis sociaux, sociétaux et écologiques, quels seraient les priorités de recherche concernant l'écosystème de l'économie sociale et solidaire?

La conjoncture et la géopolitique nous incitent à considérer avec plus d'attention les écosystèmes socioéconomiques dans la mesure où certains écosystèmes matures sont menacés, que de nouveaux tendent à s'imposer et d'autres sont en émergence, et cela à toutes les échelles territoriales.

Notre recherche exploratoire sur les écosystèmes socioéconomiques et d'économie sociale et solidaire met en lumière un programme de recherche à déployer à trois niveaux d'interrogation. Il s'agit d'un programme qui s'inspire fortement du large corpus d'initiatives étudiées par différentes générations de chercheurs et de chercheuses du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et qui a permis la création de la Base de données sur les innovations sociales (Bouchard et al., 2015; Bouchard et Roy, 2024)⁵, et de nombreuses publications dans la collection Innovation sociale des Presses de l'Université du Québec⁶.

Le premier niveau s'inspire de recherches existantes pour approfondir notre compréhension des écosystèmes socioéconomiques

Trois recherches examinées précédemment permettraient d'approfondir nos connaissances autour de nouvelles priorités de recherche.

La première est la méta-analyse des publications sur l'ensemble des écosystèmes entrepreneuriaux réalisée par Bernd Wurth, Erik Stam et Ben Spigel (2022) pour la période de 2000 à 2020. Ces chercheurs esquissent un programme de recherche dont nous retenons trois éléments :

1. La réalité des écosystèmes entrepreneuriaux ne permet pas de conclure que ces écosystèmes contribuent de manière significative à la prospérité et au bien-être;
2. Il y a un manque de recherches critiques non seulement sur les réussites des expérimentations mais aussi sur leurs échecs;

3. La recherche sur les écosystèmes est devenue de plus en plus une recherche sur les politiques et les pratiques au détriment de la réalité écosystémique.

La seconde recherche est celle portant sur les écosystèmes nationaux et infranationaux européens d'entreprises sociales et communautaires par Richard Hazenberg et ses collègues (2016a et 2016b). Leur analyse est inspirante pour l'analyse des écosystèmes nationaux et infranationaux d'économie sociale et solidaire, notamment pour le Québec et le Canada mais aussi pour la Belgique et l'Espagne.

La troisième recherche est celle qui porte sur les écosystèmes d'économie sociale à l'échelle régionale et locale. À cette échelle, l'écosystème est plus ancré dans le territoire, la proposition de valeur plus affirmée et l'engagement de la société civile plus déterminant. L'approche écosystémique pourrait davantage inciter les chercheurs et chercheuses à voir comment « agir local » s'accompagne souvent de « penser global ».

En ce qui concerne les écosystèmes locaux d'économie sociale et solidaire, il existe un apparent paradoxe entre leur existence comme réalité ou pratique et leur reconnaissance comme notion. Une meilleure compréhension de la notion écosystémique permettrait d'élargir les perspectives d'analyse et de renforcer la liaison avec la transition sociale et écologique.

Le deuxième niveau relève d'une analyse plus approfondie des interrelations entre les écosystèmes socioéconomiques et entre ces derniers et d'autres écosystèmes

Les études que nous avons présentées supposent la présence d'une architecture d'écosystèmes. Il existe un déficit de connaissances sur cette architecture, laquelle suggère l'importance de développer une théorie unifiée des écosystèmes. Cet effort de théorisation permettrait de sortir du paradigme « systémique » dans lequel les écosystèmes sont pensés. Deux pistes de recherche se présentent alors :

- Une première reposerait sur une analyse praxéologique de la réalité où est travaillée la notion d'écosystème sous toutes ses dimensions et domaines d'application. Cette piste s'inscrirait dans la posture de la complexité mise en lumière par les travaux d'Edgar Morin (1990).
- Une seconde piste se pencherait précisément sur les modalités d'articulation entre écosystèmes mécanique ou biologique (écosystèmes que nous qualifions de naturels) et, à titre indicatif, les écosystèmes socioéconomiques ou cognitifs (écosystèmes que nous qualifions de culturels).

Sous cet angle, la définition et surtout la compréhension de l'écosystème en soi constitue une priorité dont on doit tenir compte pour la recherche, surtout si l'on veut que cette dernière soit engagée.

Le troisième niveau reposerait sur les modalités à considérer visant la « programmation » de « l'agir réflexif écosystémique »

La conjoncture et la géopolitique actuelles témoignent d'une refondation du monde. La transition dominante en cours, toute autre que sociale ou écologique, remet profondément en question un ordre qui, bien qu'imparfait, éclairait des pistes de recherche somme toute prometteuses sous l'an-

gle, à titre indicatif, de l'inclusivité, de la solidarité, d'un éveil à la question écologique et d'une volonté de décolonisation des rapports sociaux.

La nouvelle période historique qui s'amorce demande une synthèse des acquis relatifs aux écosystématicités qui soit à la fois naturelle et culturelle. Il s'agirait de renouer avec l'analyse situationnelle afin de bien cerner les transformations systémiques des dimensions organisationnelles et institutionnelles et les dérèglements prenant place à l'échelle des écosystèmes naturels présageant leur recomposition.

Il importerait, d'autre part, de développer une trans-réflexivité entre savoirs académiques, professionnels et expérientiels. Une telle approche impliquerait de sortir des silos et, dans le monde de la recherche et de la formation, d'être plus engagés et, dans le monde de la pratique, d'être plus présents dans la réflexion écosystémique.

Ce programme de travail lance une double invitation. Premièrement, il s'agit de s'émanciper de l'ontologie dualiste afin de prendre acte de la complexité des mondes matériels, vivants et culturels. Deuxièmement, nous gagnerions grandement à inscrire le développement de nos sociétés dans une ontologie relationnelle.

Agir en tenant compte de la centralité du vivre en commun—entre humains et non-humains—et du bien-vivre ensemble, en éliminant tous les rapports sociaux toxiques, apparaît essentiel pour donner un sens inclusif et respectueux à notre participation à la réalité terrestre. En toute modestie, il nous faut nous réancrer dans le sol et réapprendre à « habiter avec » toutes les parties prenantes du monde matériel et vivant afin de permettre aux écosystèmes naturels et culturels de cohabiter en harmonie.

NOTES

1. Nous tenons à remercier les personnes qui ont apporté des commentaires judicieux lors du processus d'évaluation de notre article à des fins de publication.
2. Il s'agit du projet de recherche SI-DRIVE (Social Innovation: Driving Force of Social Change) qui a été financé par le 7e Programme cadre de recherche de l'Union européenne. Ce regroupement s'est donné comme objectif de fournir un aperçu de la recherche sur l'innovation sociale à l'échelle mondiale.
3. TEPSIE (Theoretical, Empirical and Policy Foundations for Social Innovation in Europe) est un projet de recherche sur les innovations sociales subventionné par le 7e Programme cadre de recherche de l'Union européenne qui réunit diverses institutions européennes.
4. TRANSIT (Transformative Social Innovation Theory) a réalisé une étude de vingt cas de réseaux transnationaux d'innovation sociale avec la collaboration de chercheurs et de chercheuses d'instituts de recherche d'une douzaine de pays d'Europe et d'Amérique latine.
5. Veuillez voir à <https://crises.uqam.ca/recherche/base-de-donnees/>
6. Veuillez voir à <https://www.puq.ca/catalogue/collections/liste-innovation-sociale-39.html>

RÉFÉRENCES

- Adner, R. (2016). Ecosystem as structure : An actionable construct for strategy. *Journal of Management*, 43(1), 39–58. doi:10.1177/0149206316678451
- Arès, M., Boulanger, E., et Deblock, C. (2016). Intégration ou interconnexion? *Revue Interventions économiques*, 55. doi:10.4000/interventionseconomiques.2895

- Atluri, V. et Dietz, M. (2023). *The ecosystem economy: How to lead to a new age of sectors without borders*. Hoboken, NJ: Wiley.
- Aydalot, P. (dir.). (1986). *Milieux innovateurs en Europe*. Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs.
- Bloom, P.N. et Dees, J.G. (2008). Cultivate your ecosystem. *Stanford Social Innovation Review*, 6(1), 47–53. doi:10.48558/QWAW-VP62
- Borzaga, C., Galera, G., Franchini, B., Chiomento, S., Nogales, R., et Carini, C. (2020). *Social enterprises and their ecosystems in Europe. Comparative synthesis report*. European Commission. URL : https://base.socioeco.org/docs/social_enterprises_and_their_ecosystems_in_europe_comparative_synthesis_report.pdf [3 avril 2025].
- Bouchard, M.J. (2021). *L'innovation et l'économie sociale au cœur du modèle québécois. Entretiens avec Benoît Lévesque*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Bouchard, M.J., Fontan, J.-M. et Lévesque, B. (2025, à paraître). The ecosystems of social and solidarity economy: Essential for the challenges of our time. Dans M. J. Bouchard et D. Rousselière (dir.), *Modern guide to the social and solidarity economy*. Cheltenham, UK: Edward Elgar Publishing.
- Bouchard, M.J. et Roy, H. (2024). Liste des études de cas incluses dans la Base de données sur les innovations sociales (BDIS) du CRISES au 1^{er} janvier 2024. *Les Cahiers du CRISES* (hors-série), HS2401.
- Bouchard, M.J., Trudelle, C., Briand, L., Klein, J.-L., Lévesque, B., Longtin, D., et Pelletier, M. (2015). A relational database to understand social innovation and its impact on social transformation. Dans A. Nicholls, J. Simon, et M. Gabriel (dir.), *New frontiers in social innovation research* (p. 69–85). Pelgrave MacMillan.
- Bourgeois, L. (1896). *Solidarité*. Paris, FR : Armand Colin et Cie Éditeurs.
- Catala, B., Savall, T. et Chaves-Avila, R. (2023). From entrepreneurial and innovation ecosystems to the social economy ecosystem. *Journal of Business Research*, 163. doi:10.1016/j.jbusres.2023.113932
- Crevoisier, O. (2001). L'approche par les milieux innovateurs : état des lieux et perspectives. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 1, 153–165. doi:10.3917/reru.011.0153
- Curley, M., Donnellan, B. et Costello, G.J. (2013). Innovation ecosystems: A conceptual framework. Dans B. Salmelin (dir.), *Open innovation 2013: Open innovation 2.0* (pp. 18–29). Luxembourg, LU: Publication Office of the European Union. URL : <https://data.europa.eu/doi/10.2759/87245> [3 avril 2025].
- Domanski, D. et Kaletka, C. (2018). Social innovation ecosystems. Dans H. Jürgen, C. Kaletka, A. Schröder, et M. Zirngiebl, *Atlas of social innovation. New practices for a better future* (pp. 207–211). Dortmund, Allemagne : SI-Drive. URL : https://www.socialinnovationatlas.net/fileadmin/PDF/Atlas_of_Social_Innovation.pdf [3 avril 2025].
- Ensminger, J. (2017). *Le management par la confiance de l'écosystème d'affaires: le cas des systèmes des transport intelligents* (N° national de thèse : 2015SACLV035) [Thèse de doctorat]. Université de Paris-Sarclay et Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines.
- Escobar, A., Osterweil, M. et Sharma, K. (2024). *Relationality. An emergent politics of life beyond the human*. London, UK: Bloomsbury Publishing.
- European Commission. (2011). *Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions: Social business initiative creating a favourable climate for social enterprises, key stakeholders in the social economy and innovation* [document n° 52011DC0682]. URL: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52011DC0682> [3 avril 2025].
- European Commission. (2015). *A map of social enterprises and their eco-systems in Europe. Synthesis report*. Bruxelles, BE: Directorate-General for Employment, Social Affairs and Inclusion. URL: <https://euricse.eu/wp-content/uploads/2015/11/Synthesis-report-FINAL.pdf> [3 avril 2025].
- Fontan, J.M. et Lévesque, B. (2023). The institutional ecosystem. Dans I. Yi (dir.), *Encyclopedia of the social and solidarity economy: A collective work of the United Nations Inter-Agency Task Force on SSE (UNTFSSSE)* (p. 443–451). Cheltenham, UK: Edward Elgar Publishing.
- Frère, B. et Laville, J.L. (2022). *La fabrique de l'émancipation. Repenser la critique du capitalisme à partir des expériences démocratiques, écologiques et solidaires*. Paris, FR : Seuil.

- Gravie-Plande, F. (2021). *L'écosystème social territorial, émergence et caractérisation. Une modélisation par la valeur à travers l'auto-ethnographie* (N° national de thèse : 2021LIMO0001) [Thèse de doctorat]. Université de Limoges, FR: HALtheses. URL : <https://theses.hal.science/tel-03523971v1> [3 avril 2025].
- Hansson, J., Björk, F., Lundborg, D. et Olofsson, L.-E. (dir.). (2014). *An ecosystem for social innovation in Sweden: A strategic research and innovation agenda*. Lund, SE : Lund University.
- Hazenberg, R., Bajwa-Patel, M., Mazzei, M., Roy, M.J., et Baglioni, S. (2016a). The role of institutional and stakeholder networks in shaping social enterprise ecosystems in Europe. *Social Enterprise Journal*, 12(3), 302–321. doi: 10.1108/SEJ-10-2016-0044
- Hazenberg, R., Bajwa-Patel, M., Mazzei, M., Roy, M.J., et Baglioni, S. (2016b). A comparative overview of social enterprise “ecosystems” in Scotland and England: An evolutionary perspective. *International Review of Sociology*, 26(2), 205–222. doi:10.1080/03906701.2016.1181395
- Jacobides, M.G. (2019). In the ecosystem economy, what's your strategy? *Harvard Business Review*, 97(5), 128–137.
- Koenig, G. (2012). Le concept d'écosystème d'affaires revisité. *M@n@gement*, 15(2), 209–224. doi:10.3917/mana.152.0209
- Lapointe, P.A. (dir.). (2025, à paraître). *Étudier les innovations sociales. Théories pratiques et recherches*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Lefèvre, S. et Audet, R. (2016). La mise en marché alternative de l'alimentation à Montréal. De la niche d'innovation à une transition du secteur alimentaire? *Revue Interventions économiques*, 54. doi:10.4000/interventionseconomiques.2689
- Leroux, P. (1839). *De l'humanité, de son principe et de son avenir*. Paris, FR : Perrotin.
- Lévesque, B. (2016). Économie sociale et solidaire et entrepreneur social : vers quels nouveaux écosystèmes? *Revue Interventions économiques*, 54. doi:10.4000/interventionseconomiques.2802
- Lévesque, B., Bourque, G.L., et Forgues, É. (2001). *La nouvelle sociologie économique. Originalité et tendances nouvelles*, Paris, FR : Desclée de Brouwer.
- Lévesque, B. et Malo, M.-C. (2024). Regards sur les Lois : comparaison de l'ESS en France et de l'ES au Québec. *RECMA*, 1(372–373), 72–86. doi:10.3917/recma.372.0076
- Lundvall, B.-Å. et Johnson, B. (1994). The learning economy. *Journal of Industry Studies*, 1(2), 23–42. doi:10.1080/13662719400000002
- Maillat, D., Quevit, M., et Senn, L. (dir.). (1993). *Réseaux d'innovation et milieux innovateurs : un pari pour le développement régional*. Neuchâtel, CH : EDES.
- Moore, J.F. (1993). Predators and prey: A new ecology of competition. *Harvard Business Review*, 71(3), 75–86.
- Moore, J.F. (1996). *The death of competition: Leadership and strategy in the age of business ecosystems*. New York, NY: Harper Business.
- Morin, E. (1990). *Introduction à la pensée complexe*. Paris, FR : ESF.
- Nelson, R.R. et Winter, S.G. (1982). *An evolutionary theory of economic change*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Organization for Economic Co-operation and Development. (2023). *Mapping social and solidarity economy ecosystems around the world: Understanding the country fact sheets*. URL: <https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/topics/policy-sub-issues/social-economy-and-social-innovation/country-fact-sheets-sse-methodological-note.pdf> [3 avril 2025].
- Pel, B., Wittmayer, J., Dorland, J., et Søggaard Jørgensen, M. (2019). Unpacking the social innovation ecosystem: An empirically grounded typology of empowering network constellations. *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, 33(3), 311–336. doi:10.1080/13511610.2019.1705147
- Polanyi, K. (1977). *The livelihood of man* (H.W. Pearson, dir.). New York, NY: Academic Press.
- Polanyi, K. (1983). *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps* (M. Angeno, trad.). Paris, FR : Gallimard.

- Porter, M.E. (1985). *The competitive advantage: Creating and sustaining superior performance*. Washington, DC: Free Press.
- Torre, A. (2015). Théorie du développement territorial. *Géographie, Économie, Société*, 17(3), 273–288. URL : <https://www.jle.com/10.3166/ges.17.273-288> [3 avril 2025].
- Tsakanika, L. (2017). *Building social innovation ecosystems: A capability approach* [mémoire de maîtrise] Universitat de Valencia. URL: https://base.socioeco.org/docs/tfm_ltsakanika_2017_building_social_innovation_ecosystems_a_capability_approach.pdf [3 avril 2025].
- Sales, A. (1970). L'entreprise et son environnement. *Sociologie et sociétés*, 2(1), 107–122. doi:10.7202/001672ar
- Spash, C.L. et Smith, T. (2019). Of ecosystems and economies: Reconnecting economics with reality. *Real-World Economics Review*, 87, 212–229.
- Wurth, B., Stam, E., et Spigel, B. (2022). Toward an entrepreneurial ecosystem research program. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 46(3), 729–778. doi:10.1177/1042258721998948
- Zerdani, T. et Bouchard, M.J. (2016). Réseau de la finance solidaire et responsable au Québec. Co-construction d'un champ institutionnel dans l'écosystème d'économie sociale et solidaire. *Revue Interventions économiques*, 54. doi:10.4000/interventionseconomiques.2727
- Zhu, C. et Wang, S. (2023). *Nature and biodiversity. Why measuring the economic value of ecosystems is important*. World Economic Forum. URL: <https://www.weforum.org/stories/2023/02/an-ecosystems-economic-value-can-now-be-measured-heres-how/> [3 avril 2025].

LES AUTEURS

Marie J. Bouchard est professeure émérite au Département d'organisation et ressources humaines à l'Université du Québec à Montréal. Courriel : bouchard.marie@uqam.ca

Jean-Marc Fontan est professeur associé au Département de sociologie à l'Université du Québec à Montréal. Courriel : fontan.jean-marc@uqam.ca

Benoît Lévesque est professeur émérite au Département de sociologie à l'Université du Québec à Montréal. Courriel : levesque.benoit@uqam.ca

How to Promote Cooperative and Social Economy Ecosystems through Public Policies: The Valencian Case

Belén Catala, Teresa Savall, & Rafael Chaves-Avila
University of Valencia

ABSTRACT

For the social economy to reach its potential to generate inclusive prosperity, it must be embedded in supportive ecosystems. The question arises whether, from a public policy perspective, government policies can effectively activate and promote such ecosystems. This article addresses the nature of social economy ecosystems, identifies key elements of a public policy aimed at promoting them, and investigates whether this action increases their institutionalization in a territory. To this end, following the presentation of a theoretical framework, an analysis focuses on a case of public policy to promote the cooperative ecosystem, the “Plan Fent Cooperatives” of the Valencian Community. The results indicate that this strategy, described as a second-generation public policy for the promotion of the social economy, contributes to consolidating a favourable cooperative ecosystem in the region.

RÉSUMÉ

Pour que l'économie sociale atteigne son potentiel de prospérité inclusive, elle doit être intégrée dans des écosystèmes favorables. La question se pose alors de savoir si, du point de vue de la politique publique, les politiques gouvernementales peuvent activer et promouvoir efficacement ces écosystèmes. Cet article traite de la nature des écosystèmes de l'économie sociale, identifie les éléments clés d'une politique publique qui pourrait les promouvoir, et étudie si une telle action augmenterait leur institutionnalisation sur un territoire. À cette fin, après la présentation d'un cadre théorique, une analyse porte sur un cas de politique publique visant à promouvoir un écosystème coopératif, à savoir le programme Fent Cooperatives de la Communauté valencienne. Les résultats indiquent que la stratégie employée dans le cadre de ce programme, décrite comme une politique publique de deuxième génération pour la promotion de l'économie sociale, contribue à consolider un écosystème coopératif positif dans la région.

Keywords / Mots clés : social economy, ecosystem, public policy, local development / économie sociale, écosystème, politique publique, développement local

INTRODUCTION

For the social economy to unfold its full potential to generate inclusive prosperity, it is essential that it is embedded in favourable social economy ecosystems. This key role of social economy ecosystems has been recognized by multiple agents (Krugman, 2023), governments and international institutions such as the International Labour Organization (ILO), the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), the World Economic Forum (WEF), the United Nations (UN), and the European Commission. The WEF in *Unlocking the Social Economy: Towards an Inclusive and Resilient Society* makes this explicit: "Governments play a key role in strengthening the ecosystem for the social economy to grow" (World Economic Forum, 2022, p. 32). The promotion of social economy ecosystems is in the core of the *European Action Plan for the Social Economy* (European Commission, 2021). In cooperation with the OECD, the European Commission has developed methodologies for diagnosing social economy ecosystems¹, aimed at identifying their strengths and weaknesses.

Social economy ecosystems are anchored in the territory (Itçaina & Richez-Battesti, 2018) where their meaning is shaped. From this perspective, three types of territories can be identified according to the degree of development of their social economy ecosystems: first are territories that lack a social economy ecosystem because they do not have the basic key elements inherent to it; second, territories with emerging and developing social economy ecosystems; and finally, territories with consolidated and mature social economy ecosystems, with a long history and impact in their area. Examples of the latter type are the well-known Mondragon Cooperative Group, the cooperative territory of Emilia Romagna in Italy, and the cooperative and social economy system of Québec. These latter social economy ecosystems have generally been activated and promoted from the initiative of civil society by grassroots leaders who have been able to articulate and generate collective identity and culture, as well as develop the necessary and integrating elements of the system.

In a context such as the current one, characterized by a political discourse favourable to the promotion of the social economy through government public policies, the question arises as to the role that governments can play. Specifically, whether it is feasible for government policies to effectively activate and promote social economy ecosystems in territories that lack such ecosystems or where they are incipient.

This general question makes it necessary to address, first, the concept of the social economy ecosystem and the key elements that characterize it, in order to identify the areas of action for policy of fostering the social economy ecosystem. Key elements include 1) the culture and identity of the social economy that include cooperation and solidarity as core values, which must be self-recognized by the actors, formed, reproduced with signs of identity with mechanisms that promote it (schools, athenaeums, meetings, gatherings, etc.); 2) alliances and networks, both between the social economy actors themselves in the territory and between them and other actors, public and private, developing joint and collective projects, structural (federations, platforms, etc.); 3) the existence of key actors/actors located in the different key elements of the social economy ecosystem (financing, administration, consultancy, training-research, network builders, etc.).

Secondly, a framework for analysing the policy of fostering the social economy ecosystem is required. This analytic framework must be linked to the former key elements of the social economy

ecosystem. In this respect, the vision of the 'soft' or ecosystem policies (Chaves, 2010) that establish institutional mechanisms (legislation, public social economy co-construction and co-production of social economy policies, cognitive measures), as well as the perspective of the new generation of social economy policies (Chaves-Avila, & Gallego-Bono, 2020), based on transversality, holism, public social economy collaboration, broad and complex strategies, and the institutionalisation of these policies (Catala, Savall, Chaves, & Bassi, 2024) have an interesting heuristic potential.

This article analyzes the concept of the social economy ecosystem, then the policies that promote ecosystems and the phenomenon of the institutionalization of social economy ecosystems. The second research challenge addressed is of an empirical nature. It is aimed at studying how a strategy to promote cooperativism, considered to be second generation, can boost the social economy ecosystem in a territory that has a social economy ecosystem with a certain degree of development, such as the region of Valencia in Spain. Finally, this strategy is studied, addressing the key elements on which it has had an impact and the effects it has had on the development of the social economy ecosystem.

THEORETICAL FRAMEWORK

The Social economy ecosystem: Elements, model and distinctive features

In the social sciences, the concept of an ecosystem has been extensively analyzed, particularly in relation to economic activity. Frosch and Gallopoulos (1989) discuss industrial ecosystems, Moore (1993) analyzes business ecosystems, Isenberg (2010) refers to the entrepreneurship ecosystem, while Domanski, Howaldt, and Kaletka (2020) focus on the regional innovation ecosystem. Ecosystems have been defined by numerous authors, some of whom have introduced differentiating and novel elements to the term itself (Jacobides, Cennamo, & Gawer, 2018). Although there is no exact definition and the various definitions in the literature are not always compatible, an ecosystem can be understood as a structure formed by different agents and elements that offer a specific value proposition, characterized by their complementarity and by being separated by thin crossing points (Cobben, Ward, Roikakkers, & Radziwon, 2022).

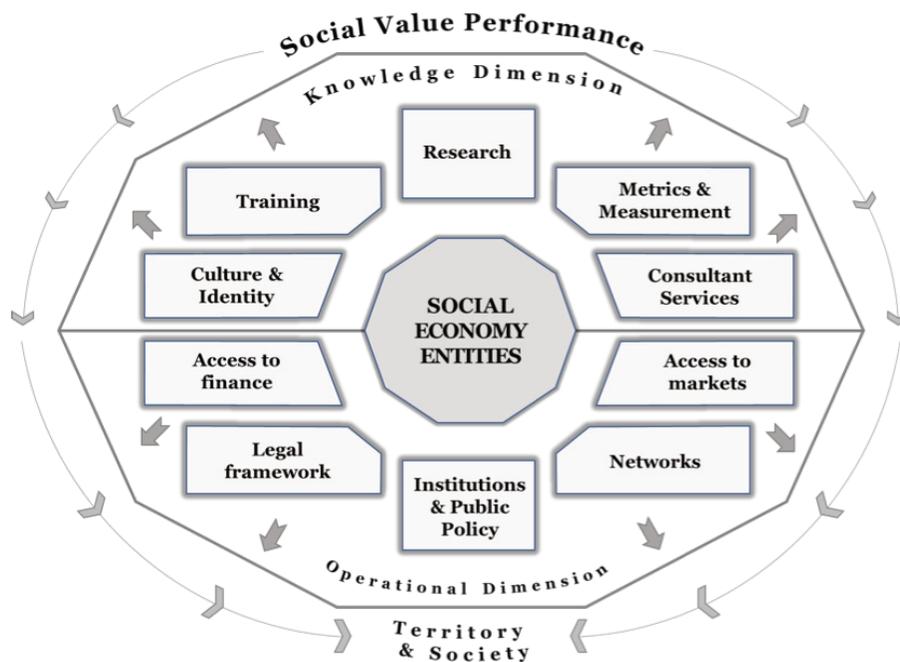
The diversity in the concept of ecosystems has led researchers to study the elements that characterize them (Jacobides, Cennamo, & Gawer, 2018). However, the primary focus has been on the different types of ecosystems (e.g., innovation, entrepreneurship, business, knowledge, platform, service, digital), the specific purposes they serve, and their main differentiating elements (Valkokari, 2015; Cobben, Ward, Roikakkers, & Radziwon, 2022). These distinctions help frame the broader theoretical understanding of ecosystems and provide clarity on the specific dynamics at play within each ecosystem type.

Additionally, in recent years, studies on social innovation and social entrepreneurship have increased, leading various authors and institutions to model their own social entrepreneurship and social innovation ecosystems (Vernis & Navarro, 2011; Roundy, 2017; Biggeri, Testi, & Bellucci, 2017; Carayannis, Grioroudis, Stamati, & Valvi, 2021; Silva-Flores & Murillo, 2022). Despite advances in the research of the social aspect of ecosystems, the various proposed models are insufficient to explain and characterize the uniqueness of the social economy and its impact on the territory. The social economy requires specific mechanisms that proactively promote, develop, and reproduce its business model, reconciling economic and social objectives (Catala, Savall, & Chaves-Avila, 2023).

Therefore, considering that it is not possible to explain the complexity of the social economy from a single perspective, Catala, Savall, and Chaves-Avila (2023) propose a model of the social economy ecosystem. According to the authors, the objective that characterizes this ecosystem is the creation or generation of social value through the development of economic activity, which is inseparable from the model and its ultimate purpose, thus achieving a greater degree of social cohesion in the territory where it operates. To achieve this objective, all agents of the ecosystem operate under the principles of the social economy, ensuring that, along with the creation of economic value, social value is also generated. This social value is generated through the various actors that make up the ecosystem, which, in line with Strokosch and Osborne (2020), incorporate processes of co-experience, co-production, and co-governance.

Figure 1 depicts the model of the social economy ecosystem that combines various elements within two dimensions: one related to knowledge (cognitive) and the other of an operational nature, creating a favourable environment for the development of social innovations (Catala, Savall, & Chaves-Avila, 2023). On the one hand, in the knowledge dimension, the related elements must be specific to social economy enterprises; otherwise, there is a risk of institutional isomorphism. On the other hand, the practical dimension is represented by the actors and elements that contribute to economic performance and, consequently, the creation of social value.

Figure 1: Social economy ecosystem model



Source: Catala, Savall, & Chaves-Avila (2023, p. 6)

The social economy ecosystem has a series of distinctive attributes. Its competitive advantage lies in relational capital, based on cooperation among various actors and a strong commitment to serving the territory and society. Geographically, the ecosystem is conceived from a territorial perspective, operating under a multilevel system in which national and international spheres act as catalysts for the development of regional ecosystems. This distinctive feature and explicit mention to social

economy ecosystems appear in statements from supranational institutions, such as the OECD, the African Union, the United Nations General Assembly and European institutions. For example, the OECD launched in 2023 a global action plan entitled “Promoting Social and Solidarity Economy Ecosystems.” The European Commission approved in 2021 its new Union industrial strategy based on 14 industrial ecosystems, among which is the proximity and social economy ecosystem. As well, the Council of the European Union (EU Council, 2023) adopted a Recommendation for EU Member States, citing on several occasions the social economy ecosystems, such as “promoting the inclusion of social economy entities in local and regional development through their integration into the existing business and innovation support ecosystems.” The European Commission also highlights this in its Action Plan for the Social Economy (European Commission, 2021) that “Many European local and regional authorities are empowered to develop strategies and support instruments for the development of local and regional social economy ecosystems. There is scope for better capitalise this potential” (European Comission, 2021, p. 10).

In the social economy ecosystem, civil society actors, particularly grassroots ones, play a central role. Their action is reinforced by the system of networks and alliances that has been forged over the years and which has driven socio-economic transformation at a local level and acted as a catalyst for its dynamics. These networks are woven both between social economy actors and between them and public and private partners’ alliances that create synergies and focus efforts on achieving common objectives that generate social value (see Table 1,

Table 1: Characteristics of the social economy ecosystem

Characteristics	Social Economy Ecosystem
Competitive advantage	Territorial and social focus
Geographic scope	Regional; multilevel approach
Temporal scope	Evolutionary focus with intent for replication
Orchestration	Does not have a business-oriented focus
Actors	Based on multifaceted types of partners
Structure	Cooperative network
Value creation	Emphasis on the creation of social value through knowledge and practice

Source: Catala, Savall, & Chaves-Avila (2023, p. 6)

Catala, Savall, & Chaves-Avila (2023, p. 6) of collective action: some oriented toward economic objectives and others toward political and cultural objectives. For example, they cultivate a sense of shared identity and collective belonging among ecosystem actors and collectively address systemic economic gaps or inefficiencies in the ecosystem.

Public policies for ecosystem promotion

An increasing scientific literature focused on the social economy and public policies has been produced around the world during the last two decades (e.g., Chaves, 2002; Laville, Lemaitre, & Nyssens, 2006; Chaves & Demoustier, 2013; Utting, 2017; Vaquero, Bastida & Vázquez, 2023; Seo, 2024; Chaves-Ávila, Palau, Catala & Correcher, 2025). One of its main lines of research is the analysis of how governments can deploy effective public policies to promote the social economy in order to maximise the impact of the social economy, in line with the political discourse of international in-

stitutions such as the United Nations Resolution for the Promotion of the Social Economy for Sustainable Development on April 18, 2023 (United Nations, 2023).

In this context, Chaves (2002) and Chaves and Demoustier (2013) have proposed a typology of public policies to promote the social economy that include the policy of improving the ecosystem as “soft policy.” They start from the fact—analyzed by the economic literature, such as the one presented in this article—that the creation and development of enterprises, including social economy enterprises, require favourable external conditions, understood as an institutional and socio-cultural framework that favours their emergence. These favourable conditions mainly concern public policies, socio-economic conditions (including social beliefs and attitudes towards social entrepreneurship and its social value), training and skills, financial support, and other support mechanisms such as consultancy and the existence of networks between private and public actors. When these factors cooperate with each other and feed back into the territories, they create ecosystems that are particularly suitable for entrepreneurial dynamism. In this context, they distinguish two groups of policies: first, soft policies, which aim to create an environment, an ecosystem, favourable to the creation and development of social economy enterprises. This includes institutional policies and cognitive policies. Second, hard policies, aimed specifically at the enterprises themselves to improve their competitiveness and business performance.

Chaves-Avila and Gallego-Bono (2020) identify a new wave of policies to promote the social economy, known as second-generation policies. In contrast to the first generation of social economy policies, which were more sectorized and adopted a top-down approach, these policies adopt a holistic and cross-cutting approach, involving social economy actors as policymakers in a complex process of co-construction and co-production of the policies. They are distinguished by their high degree of sophistication and long-term horizon. They involve a greater diversity of policymakers, have higher budget allocations, and place the social economy at the centre of their objectives. Additionally, these policies are promoted from a multidimensional perspective, using a variety of instruments and coordinating different levels of government. Finally, their evaluation includes qualitative variables that enhance understanding of the value these policies bring to both the territory and society. These policies are emerging as ideal tools to strengthen social economy ecosystems and increase the degree of institutionalization of this economy in the territories where they are implemented. This ecosystem approach aligns with the vision of international institutions such as the UN and the OECD, which promote comprehensive sustainable development with a strong focus on territoriality.

From an ecosystem development approach anchored in territories, the main challenge for territories with emerging and developing social economy ecosystems that wish to transform into territories with consolidated and mature social economy ecosystems lies in the institutionalisation of the ecosystem. We can understand institutionalization as “the process by which socio-economic ideas and realities transition from being informal, unstable, and immature to crystallizing into rules, resources, and organizational structures” (Catala, Savall, & Chaves-Avila, 2024, p. 129).

Several elements favour the institutionalization of the social economy (Catala, Savall, & Chaves-Avila, 2024; Fontan & Levesque, 2023). Firstly, the visibility and recognition of the social economy by society and various actors (Chaves, 2010; Astudillo, 2020); the presence of an adequate legal regulation level that acknowledges the uniqueness of the social economy and its actors (Utting,

2017; Astudillo, 2020); the existence of government bodies and departments promoting the social economy (Mendell & Allain, 2015; Utting, 2017); the presence of plans, public policies, and programs for development and consolidation of the sector (Laville et al., 2006; Utting, 2017); and finally, the representative presence of the social economy in various social, economic, and political institutions (Correa, 2022).

From an institutional perspective, although international organizations are calling for “strengthening the institutional development of SSE [social and solidarity economy] entities” (ILO, 2022, p. 6) and the “creation of supportive institutional frameworks” (OECD, 2022, p. 5) it has been especially within the European Union that the concept of ecosystems has been used to provide greater visibility and recognition to the social economy. Specifically, the European Commission has declared the proximity and social economy ecosystem as one of the 14 industrial ecosystems within the European Industrial Strategy (2021). Other documents, such as the Action Plan for the Social Economy, advocate for facilitating the development of these ecosystems and strengthening the creation of partnerships within them (European Commission, 2021, p. 14).

However, despite these efforts, most of the problems and challenges faced by the social economy, according to the Council Recommendation on developing social economy framework conditions (EU Council, 2023), include a lack of clarity around the principles and scope of the social economy, insufficient recognition of the social economy’s added value, inconsistency of support measures, fragmentation of legal frameworks, limited administrative and policy capacity of member states, lack of data and statistics on the sector, and a lack of tailored funding for social economy entities. These challenges have a common core: the lack of institutionalization.

Certain well-known social economy ecosystems, such as Mondragon (Ruiz & Bretos, 2023), Emilia Romagna (Catala, Savall, & Chaves-Avila, 2023), and Québec (Levesque, 2020), exhibit characteristics identified in the literature based on the institutionalization of the social economy.

STUDY DESIGN

In order to analyse whether a second-generation social economy policy reinforces the key elements that constitute the ecosystem and, with them, increases the level of institutionalization, a qualitative methodology is developed, based on the case study technique.

The analysis of social economy promotion plans and their contribution to strengthening the ecosystem and greater institutionalization is a complex social phenomenon with multiple actors and dimensions, making it necessary to adopt a qualitative research method (Yin, 1994). The qualitative research approach is effective for investigating underlying assumptions, analyzing novel relationships, and understanding abstract concepts and operational definitions (Weick, 1996). Additionally, the case study technique allows focusing on complex aspects of the analyzed reality (Perren & Ram, 2004) and obtaining empirical evidence that enhances the robustness of the findings (Eisenhardt, 1989).

The case study focuses on the policy promoting the cooperative ecosystem in the Spanish region of Valencia, named the “Fent Cooperatives Plan” (“Making Cooperatives Plan”) (Alba, Barreiro, Chaves, Gómez, García, et al., 2021). In this region there is evidence of a social economy ecosystem, with a particular predominance of the cooperative sector, which accounts for more than 50 percent

of the market entities in the social economy (VALESTAT, 2024). The Fent Cooperatives Plan incorporates the strengthening of the cooperative ecosystem as a strategic axis, explicitly recognizing its importance. This concept is actively used and shared among policymakers, researchers, and social economy actors in the Valencian community. The study by Catala, Savall, and Chaves-Avila (2023) demonstrates that all the specific elements of social economy ecosystems can be clearly identified in the Valencia region. This region possesses both cognitive elements (culture and identity, training, research, impact measurement, and consultancy) and operational elements (access to financing, legal framework, institutions and public policies, networks, and market access) that foster the creation and consolidation of their entities.

The Fent Cooperatives Plan is a strategy to support and promote cooperatives with continuity, as it has already implemented two editions and is awaiting approval for its third edition. It is a plan specifically designed for cooperatives, without prejudice to the possibility that, in the implementation of some of its measures, it may indirectly and subsidiarily benefit other entities within the social economy. The main features of the Plan are its alignment with global European policies on energy, digitization, and the environment; a stronger emphasis on public-private collaboration to respond to citizens' issues; a focus on territorial development and combating depopulation; the pollination of cooperatives in the whole economy; and a focus on contributing to the sustainable development goals (SDGs) (Alba et al., 2021).

In terms of structure, the plan consists of six strategic axes, seven strategic lines, 21 objectives, and 50 specific measures. The strategic axes are concretized in the following priorities: 1) recovery and transformation of the Valencian economy, 2) development of cooperative business strength, 3) development of cooperative pollination of the Valencian economy, 4) development of cooperative social innovation, 5) strengthening the social commitment of cooperatives, and 6) improving the quality of the cooperative institutional ecosystem in the Valencian community. These strategic axes are further articulated into the following seven strategic lines: L1) economic-business development, financing, and employment; L2) societal development; L3) environmental and territorial development; L4) public-private collaboration; L5) communication, training, and research; L6) representative structure and institutional participation; and L7) governance of the public administration of cooperativism.

To determine whether the Fent Cooperatives program can be considered a second-generation policy, if it has contributed to strengthening the Valencian cooperative ecosystem, and if it has ultimately improved the level of institutionalization of the Valencian social economy, it is necessary to systematically analyze both in data collection and interpretation (Anderson et al., 1994). Therefore, based on a documentary analysis and its cross-reading, and considering previous literature, the following theoretical bases are established.

To determine if the Fent Cooperatives Plan is an appropriate political program for promoting and strengthening the ecosystem, the authors will base it on the characterization of the aforementioned second-generation policies (Chaves & Gallego, 2020). First, this article will analyze whether the plan meets the characteristics that define a second-generation policy.

Second, to determine the extent to which the Fent Cooperatives Plan has strengthened the Valencian cooperative ecosystem, the theoretical framework of the social economy ecosystem

(Catala, Savall, & Chaves-Avila, 2023) will be used. Specifically, the authors will analyze which strategic lines of the plan reinforce each of the elements of the two dimensions.

Finally, to identify whether the implementation of Fent Cooperatives has increased the level of institutionalization, the five theoretical components for classifying and systematizing the analysis of best practices that promote institutionalization of the social economy in the Valencian Community will be analyzed (Chaves, 2010; Astudillo, 2020; Laville et al., 2006; Utting, 2017; Mendell & Allain, 2015; Correa, 2022; Catala et al., 2024): 1) awareness and recognition, 2) level of legal regulation, 3) organic institutionalization supporting social economy, 4) plans, policies, and programs for the development of the social economy, and 5) external institutional leadership.

In general, for data collection, documentary analysis has been used. In particular, legislation, published reports, websites of various institutions and social economy entities, professional reports, and databases have been consulted. One of the reference documents is the *Evaluation of the Fent Cooperatives Plan 2021–2022* (Chaves-Avila, Catala, & Savall, 2023). Part of the analysis proposed in this work has been conducted based on the evaluation results of the plan's monitoring.

The following presents the results derived from the proposed analysis to answer whether the Fent Cooperatives Plan is a second-generation political program that has strengthened the Valencian cooperative ecosystem and increased the level of institutionalization of the social economy in the Valencian case.

RESULTS

Fent Cooperatives Plan as a second-generation policy

The Fent Cooperatives Plan (2021–2022) is a public policy that embodies the characteristics of a second-generation policy (Chaves-Avila & Gallego-Bono, 2020). First, it is categorized as a *complex and systematic policy*. It consists of a collection of independent but interrelated measures that collectively contribute to a broader general objective. Each measure involves diverse and varied financial, human, and material resources, and its achievement depends on the coordinated work of different institutional bodies.

Second, it was created under a *partnership approach*, with extensive participation in its development from various social agents, including representative cooperative entities, representatives of different regional and local Valencian administrations, public university representatives, and entrepreneurship representatives.

Third, the policy is implemented with significant *involvement from policymakers*. Public administrations are the main responsible entities and financiers, particularly the General Directorate of Entrepreneurship and Cooperativism of the Generalitat Valenciana (Legislature X 2019-2023).

Fourth, the policy is structured with a *holistic and strategic approach*. This is evidenced by the wide variety of measures in the plan, and the steps that are comprised in the plan (i.e., vision, strategic axes, strategic lines, objectives, measures, and indicators).

Fifth, the *instruments* used to achieve its objectives are *more complex* than those employed in first-generation policies. These include specialized training, the creation of financial instruments and dissemination elements, legislative modifications, the creation of networks and promotion of structures,

the encouragement of public procurement, the development of new legal figures, and institutional support. However, traditional instruments such as various subsidies for job creation, investment, or dissemination are still utilized.

Sixth, it is a policy integrated into other general policies, under a *mainstreaming approach*. Fent Cooperatives is directly related to Line 5 of the *Action Plan for the Transformation of the Valencian Socioeconomic Model 2017–2027*, a plan dedicated to promoting sustainable employment creation and the social economy. At the national level, it aligns with the policies derived from the Spanish 2017–2020 and 2023–2027 *Social Economy Strategy*; and at the European level, it is fully in line with the 2021 Action Plan for the Social Economy.

The final distinguishing characteristic between the two generations of policies relates to their *evaluation*. The Fent Cooperatives Plan has been evaluated using quantitative criteria through the assessment of monitoring indicators but has also incorporated qualitative criteria through techniques such as focus groups, where aspects such as the degree of satisfaction with the plan have been evaluated (Chaves-Avila, Catala, & Savall, 2023).

In conclusion, the characteristics of the Fent Cooperatives 2021–2022 Plan demonstrate a marked differentiation from previous policies in the Valencian territory, even those outlined in the first Fent Cooperatives Plan 2018–2019. Its comprehensive and strategic approach, extensive participation of social agents, coordinated involvement of public administrations, and use of complex instruments distinguish it from first-generation policies. Additionally, its integration with other regional, national, and European policies and its innovative evaluation system consolidates its effectiveness.

Fent Cooperatives: Measures to strengthen the cooperative ecosystem of the Valencian community

The characteristics of second-generation policies are especially favourable for the promotion of ecosystems, particularly when they are structured as a strategic plan. An example of this perspective is Fent Cooperatives Plan. The set of 50 measures that make up the plan specifically focuses on promoting each of the elements that constitute the ecosystem. By implementing these measures simultaneously and in a coordinated manner, synergies are created that collectively enhance the ecosystem as a whole.

This comprehensive approach not only ensures that all elements of the ecosystem receive the necessary support to develop but also facilitates interconnection and collaboration between them, generating a multiplier effect. As a result, cooperatives experience significant strengthening, improving their capacity to offer sustainable and effective solutions to the socio-economic challenges faced by the Valencian territory. This strengthening translates into a more robust and resilient ecosystem. Table 2 details the relationship of the measures with each of the elements of the ecosystem.

The following are the results obtained from the selected measures, highlighting the specific contribution of the Fent Cooperatives Plan to each of the ecosystem components. This section analyzes in detail how each measure has impacted the different elements, providing a comprehensive view of the plan's effectiveness in strengthening the social economy ecosystem.

Table 2: Relationship of Fent Cooperatives' measures with ecosystem elements

Ecosystem elements	Promoting measures in the Fent Cooperatives Plan ²
Culture & identity	15. Identification and dissemination of cooperative best practices. 18. Certification as "Socially Responsible Valencian Entity."
Training	5. Development of human capital in cooperatives. 27. Cooperatives as a mechanism for environmental education. 28. Dissemination of public-private collaboration in cooperatives. 39. Training module on comprehensive management of cooperatives. 40. Positive evaluation of the module in subsidies. 41. School cooperative programs in education. 42. Labour insertion of cooperatives in vocational training.
Research	36. Dissemination materials and cooperative reports. 37. Partnership research between cooperatives and universities.
Measurement	38. Cooperatives included in the official statistics of the regional government. Assessment of the contribution of the Fent Cooperatives Plan to SDG.
Consultant services	12. Review of cooperative self-employment incentives. 13. Cooperative Single Office in entrepreneurship. 14. Cooperative self-employment programs for specific groups. 16. Access for young people and women to management positions. 17. Sustainability and social responsibility reports. 24. New business models for the circular economy. 25. Support for ecological transition and efficiency. 26. Promotion of agri-food cooperativism in the Green Deal.
Networks/alliances	19. Local network of cooperative advisors. 20. Collaboration with local governments on joint projects. 21. Active participation of cooperatives in local structures. 29. Local cooperative projects for public services. 43. Integration of new cooperatives in the regional federations. 44. Cooperation with other "families" of the regional social economy. 45. Cooperatives in consultative bodies of the regional government.
Legal framework	30. Public procurement reserved for cooperatives. 31. Legislative advances for social and non-profit cooperatives. 32. Legislative advances on cooperative energy communities. 33. Legislative advances for housing cooperatives. 35. Social clauses in public procurement.
Institutions & public policy	34. Introduction of coops in the registry of public land assets. 46. Creation of a parliamentary intergroup on cooperativism. 47. Development of the strategic plan for the cooperativism council. 49. Reforms in aid programs for cooperatives. 50. Improvement in bureaucracy and digitalization of the cooperative's registry.
Access to finance	8. Financial guarantee system for cooperatives. 9. Credit cooperative agreement with the Generalitat Valenciana. 10. Specific fund in the Valencian Institute of Finance. 1. Better information of government financial support.
Access to markets	1. Adaptation of cooperatives to new labour requirements. 2. Transformation of companies in crisis into cooperatives. 3. Strategic plans for cooperative innovation. 4. Promotion of platform and multifunctional cooperativism. 6. Increase in the business size of cooperatives.

Source: Own elaboration

Culture and identity

The measures aimed at strengthening the cooperative culture and identity of the ecosystem are primarily identified with the strategic lines 2 and 6 of the plan, focusing on societal development and representative structure and institutional participation.

Key results include the legislative amendment of Law 18/2018, which details the procedure for cooperatives to be recognized as socially responsible Valencian entities. These achievements highlight progress in building a cooperative identity and shared culture among all citizens of the Valencian community, evidenced by the fact that 84.2 percent of the population is aware of cooperativism and its values, 50 points higher than in 2000 (CONCOVAL, 2024).

Training

The training aspect is embedded transversally across various lines of the plan, with more detailed focus in line 5. In terms of training for cooperative members, 25,000 workers participated in over 700 training actions in 2021. Additionally, cooperativism has been promoted as a mechanism for environmental education dissemination, increasing awareness among citizens and various Valencian public administrations about the concept of public-private collaboration through cooperative action. This effort resulted in the creation of five practical guides and training sessions.

Moreover, a legislative change has been promoted in article 110 of the *Cooperative Law of the Valencian Community*, incorporating the concept of school cooperatives, which are currently in the development and consolidation phase. Finally, the presence of cooperativism has been strengthened in Valencian promotional programs, with 23 training sessions conducted in vocational training modules. The ESCOOP platform has also been launched, which is a network to promote the social and solidarity economy in education, aiming to build shared action frameworks in vocational training and compulsory secondary education.

Research

In terms of research, informative and scientific materials have been promoted. Additionally, as part of the objective to support the design and evaluation of public policies on cooperatives with objective data, the evaluation of Fent Cooperatives was commissioned and materialized in 2023.

To incentivize research, awards are funded for the best studies in social economy and cooperatives from the Universities of the Valencian community, in the form of bachelor's theses, master's theses, and doctoral dissertations. Financial support has also been provided for collaborative research projects between universities and cooperatives, materialized in the Social Transformation Laboratories program, which resulted in the establishment of three laboratories and a public expenditure of €280,000 for the years 2021 and 2022.

Finally, the Generalitat Valenciana annually announces the ESAFOM program, which provides grants for the training, promotion, and dissemination of the social economy. These grants amounted to approximately €750,000 during the years 2021 and 2022.

Impact measurement

Measuring impact and analyzing social economy figures are essential to assess the effectiveness

and sustainability of the ecosystem. In the Fent Cooperatives Plan, measure 38 refers to integrating cooperativism as a distinct sector in the official statistics of the Generalitat Valenciana. Currently, cooperativism is represented in three thematic areas and 15 variables. Additionally, although it is an action framed within the ecosystem components of training and metrics and measures, the Valencian Social Economy Statistical Portal VALESTAT has also been promoted.

Consultant services

The consulting and business support services within the plan are primarily focused on employment and guiding cooperatives towards emerging paradigms. In this regard, the plan aims to create a “co-operative single office” to help businesses centralize all their bureaucratic procedures in a single centre and to promote business support programs. Among these programs are Llamp and Betacoop, which support entrepreneurship, and Niuada, Migracoop, and Business Schools, which aim to promote cooperative entrepreneurship from a territorial perspective. Additionally, the policy promotes the development of sustainability reports, business models based on the circular economy, support for ecological transition, and the promotion of agro-food cooperatives. These measures are directly related to support through consulting networks and the provision of grants to finance this assistance.

Networks

The measures to strengthen the networks of ecosystem actors, as well as the networks among comparativists themselves, are diverse. The plan aims to encourage cooperative self-employment by incorporating 658 new members in 2021 and 2022. It has also promoted the creation of the Network of Municipalities for the Social Economy, established on March 22, 2023, which included 24 proactive municipalities in social economy matters within the territory. Furthermore, the plan encourages the participation of local entities in collaborative projects and the involvement of municipalities in these types of structures.

This component of the ecosystem, while featuring some specific measures, is one of the most transversal elements of the plan. The other measures, though indirectly, also contribute positively to strengthening cooperative networks.

Legal framework

The measures aimed at facilitating legislative changes have been primarily developed in the realm of public-private collaboration. Among the various changes resulting from their inclusion in the Fent Cooperatives Plan are: 1) the regulatory development of social initiative contract reservations in article 99 bis of the Legislative Decree 2/2015, of May 2, which approves the revised text of the *Cooperative Law of the Valencian Community*; 2) the regulatory development of energy communities under the cooperative model, through article 52.1 of Law 6/2022, of December 5, of the Generalitat, on climate change and ecological transition of the Valencian Community; and 3) the inclusion of social content clauses in the different phases of awarding business assets in various contracts made by the Generalitat Valenciana.

Additionally, the plan calls for legislative modifications to facilitate the participation of the Generalitat Valenciana in the share capital of cooperatives, the reactivation of the Public Land

Heritage Register, and the publication of the plan as a decree of the Valencian parliament. However, these measures have not been implemented, partly due to the complexities inherent in making legislative changes.

Institutions and public policy

In addition to Fent Cooperatives Plan being a holistic policy to strengthen the ecosystem, the plan also promotes various measures to improve the effectiveness of institutions and the representation of cooperativism. Therefore, most measures related to this element are concentrated in strategic line 7, focusing on the governance of the public administration of cooperativism.

The most notable proposals include the creation of a parliamentary intergroup on cooperativism in Valencian parliament, improving the implementation of Fent Cooperatives in the Valencian government policies, restructuring the cooperative registry, and aligning aid programs with the realities of cooperatives to enhance their effectiveness. Regarding this last measure, the results have been very positive. The aid allocation has doubled since 2018 (the first year of the plan), with 46 grants awarded in 2021 and 501 in 2022 in specific programs promoting cooperativism, each year allocating approximately €5.5 million for their funding.

Access to finance

In financial matters, the plan aims to establish a specific system of guarantees and warranties for cooperatives. In line with these measures, the Valencian Institute of Finance (IVF) allocated €1,000,000 to guarantee cooperative transformation processes and €2,000,000 for housing cooperatives, which ultimately have not yet been utilized.

Access to markets

The promotion and consolidation of cooperatives in the market is one of the fundamental axes of the Fent Cooperatives Plan, with measures aimed at fostering this goal framed within line 1 on economic-business development, financing, and employment. The five proposals for this ecosystem element involve various managing centres and a significant budget allocation.

The first proposal aims to support cooperatives in adapting to new labour environment requirements. This measure has involved three managing centres and 13 programs, benefiting 493 cooperatives in 2021 and 2022 with an expenditure of over €5.5 million. The second proposal aims to transform struggling commercial enterprises into cooperatives, resulting in the transformation of 12 cooperatives and the addition of 34 new members. The third proposal seeks to promote strategic plans to improve market implementation, benefiting 37 cooperatives with grants to implement these plans. The fourth proposal aims to boost innovative cooperative training programs, with housing cooperatives standing out through the Base Viva program (Fajardo, Vañó, Merino, 2021). Finally, the fifth measure aims to increase the business scale of cooperatives through external growth, internal growth, and strategic alliances. This is supported by two programs: ESCREA and the grants for agro-food cooperative integration in the Valencian Community (TECG), from which 37 cooperatives benefited in 2021 and 2022 through public expenditure of €1.8 million.

The analysis of the ecosystem elements shows that the policy has had a positive impact on each of them. Specifically, and in order of the highest to lowest degree of measure implementation, Fent Cooperatives has contributed to access to markets (100%), research (100%), consultancy services (100%), metrics & measurement (100%), training (71.4%), networks (70%), culture & identity (60%), legal framework (58.3%), access to finance (50%), and institutions & public policy (41.6%). In this regard, six ecosystem elements have an implementation degree above the average plan execution, which stands at 66 percent (Chaves-Avila, Catala, & Savall, 2023).

Institutionalization of cooperativism and social economy in the Valencian Community

In the region of Valencia, the components of the cooperative ecosystem have significantly stood out, and its presence and implementation have permeated and strengthened the other elements that promote institutionalization (Catala, Savall, & Chaves-Avila, 2024). The existence of a public policy such as the Fent Cooperatives Plan has had a notable impact on the visibility and promotion of cooperativism. In turn, this policy has facilitated the incorporation of legislative improvements, the creation and strengthening of bodies promoting the social economy, and the consolidation of alliances and representation in social dialogue bodies. In this context, and based on the elements identified in the literature, the components for the Valencian territory are analysed in terms of the ecosystem.

Awareness and recognition

The Valencian cooperative ecosystem, driven by Fent Cooperatives with a strategic line (L5) dedicated to communication and dissemination of cooperativism, has shown its impact both regionally and internationally. Three significant events have greatly contributed to the recognition of cooperativism in the region: first, the declaration of Valencia as the Spanish Capital of the Social Economy in 2024. This recognition is awarded to the most prolific Spanish cities in this field, where the development and consolidation of the Valencian ecosystem through the plan has significantly contributed to this national accolade. Secondly, the imminent inclusion of cooperativism in the future identity law of the Valencian community, currently being drafted by the Consell of the Generalitat Valenciana. This regulation is aimed at recognizing, protecting, and promoting the distinctive identity markers of Valencian society. It establishes a legal framework to adopt measures and take actions to safeguard the cultural, historical, and social elements that shape Valencian identity. Cooperativism is due to be included in the regulation because it represents a key component of the socio-economic and cultural fabric of the Valencian Community. Last, the hosting of the 22nd International CIRIEC Congress in Valencia in 2022, an event that made the Valencian territory the global epicentre of social economy and cooperativism research. These events highlight the growing importance and recognition of the cooperative model in the Valencian territory.

Level of legal regulation

In the legislative realm, a significant reform of the Valencian cooperative law has been carried out, involving the modification of 28 articles. This legislative change is the result of an extensive period

of debate and consensus among the cooperative sector, institutions, and other social actors. The reform not only reflects a collaborative effort but is also influenced by the Fent Cooperatives strategic plan, which has served as the basis for many of the new legal provisions.

The relationship between the Fent Cooperatives Plan and the legislative modification is notable, as the strategic plan has guided the nature of the legal reforms. Many of the measures outlined in the Fent Cooperatives Plan have directed the course of the legislative changes, ensuring that the new law aligns with the plan's objectives. Moreover, the impact of these legislative changes on the Valencian cooperative ecosystem has been significant. The updated law has strengthened and adapted the sector to new realities and challenges, for example, in public-cooperative collaboration or the promotion of school cooperatives.

Government bodies and departments promoting cooperativism

The presence of bodies promoting cooperativism has also been strengthened thanks to the Fent Cooperatives program, particularly highlighted by the creation of the Valencian Social Economy Municipal Network. This development has allowed greater coordination and collaboration among municipalities, promoting a more integrated and effective approach to supporting cooperativism. Additionally, indirectly but significantly, the plan has influenced cooperation and coordination among 28 managing centres of various Valencian institutions, strengthening their commitment to cooperativism.

The institutional nature of the plan is revealed in the fact that it is now possible to identify the competences in cooperativism of numerous institutions and administrative bodies, something that was not possible before the plan, beyond what was performed by the General Directorate of Cooperativism of the Generalitat Valenciana. This institutional clarity has contributed to a more coherent and coordinated approach to promoting cooperativism.

Plans, policies, and programs for the development of cooperativism

In terms of plans, policies, and programs, Fent Cooperatives is the highest representation of public policy promoting cooperativism. Its strategic nature institutionalizes the cooperative sector, ensuring its promotion, development, and sustainability.

Alliances and participation in consultative bodies

The representation of cooperativism in political, economic, and social bodies institutionalizes the matter. The incorporation of representative entities of Valencian cooperatives into the platforms and consultative bodies of the Generalitat is one of the strategic measures of Fent Cooperatives that strengthens institutional presence. Currently, these entities are present in more than 50 representative bodies. However, there is still a need to enter certain bodies where requests have been made, such as the Social Dialogue Table, Labora, the Valencian Council for Vocational Training, and the Decent Work Observatory of the Valencian Community (Chaves-Avila, Catala, & Savall, 2023).

This set of components provides the Valencian community with a high degree of institutionalization towards its cooperativism and social economy, reflecting the permeable nature of a central public policy.

DISCUSSION AND CONCLUSIONS

Starting from the premise that, for the social economy to unfold its full potential to generate inclusive prosperity, it is essential that it is embedded in favourable social economy ecosystems, rooted in specific territories, this article has addressed the issue of the role of governments in developing effective policies to promote these ecosystems.

In this context, the concept of the social economy ecosystem has first been addressed, highlighting the key elements that make up the ecosystem. Policy should focus on these key elements to promote such an ecosystem. Then, a framework of analysis of public policies aimed at the social economy was developed, first, by offering the typology of “soft” and “hard” social economy policies, and second, by analyzing the perspective of the new generation of social economy policies.

We have considered that three types of territories can be distinguished according to the stage of development of their social economy ecosystems: territories lacking a social economy ecosystem, territories with emerging and developing social economy ecosystems, and territories with consolidated and mature social economy ecosystems. A possible focus of analysis is the sustainability of both the social economy ecosystem itself and the policies to promote the social economy and its ecosystems over time, overcoming socio-political and economic changes as well as possible external shocks when these ecosystems already exist. However, this work has focused on the second type of social economy ecosystem, studying how the ecosystem transforms itself into a mature ecosystem. The authors have considered that the dimension of institutionalization is crucial for the ecosystem and, therefore, have addressed the dimensions of this process of institutionalization.

In order to develop the analysis with empirical evidence, the Valencian Community and the regional strategy for the promotion of cooperativism, known as the Fent Cooperatives, was presented as a case study. The authors found that, on the one hand, this strategy, this Plan, can be considered as a second-generation strategy for the promotion of cooperativism and, on the other hand, it has an important component of institutionalization, and therefore, it is a policy that favours the transition from a developing social economy ecosystem to a mature social economy ecosystem.

Once this research has been carried out, new questions arise, which in turn raise new lines of research. The first lies in the limits of what is analyzed, from a double perspective: the type of territorial ecosystem and the level of that ecosystem. In relation to the first perspective, this work has focused on territories with already existing ecosystems, albeit in development. It is worth reflecting on whether public policy to promote ecosystems should be adapted to the type of ecosystem (non-existent, developing, or mature) and its own needs. One line of research with heuristic potential would lie in identifying the differences and similarities between three potential policy types, depending on the territorial ecosystem of reference. In this sense, this study has shown that, for a developing ecosystem such as the Valencian one, it is optimal to combine soft and hard social economy policies, promoting holistically. This enhances synergies between them with multiple impacts and favours the development of the system. It is worth considering whether in a mature and consolidated ecosystem, supply measures or measures that develop the operational practice of the ecosystem as well as reproduction elements and avoiding degeneration and isomorphism processes should prevail, while in an ecosystem in the process of creation, the emphasis should be on soft policies, especially in the socio-cognitive dimensions.

The other reference is the relevant level of government or territorial level from which to approach the promotion of social economy ecosystems. In its *European Action Plan for the Social Economy*, the European Commission³ proposes regional and local levels of government as particularly relevant. We understand, with Catala, Savall, and Chaves-Avila (2023) and Itçaina and Richez-Battesti (2018), that the regional territory is the most appropriate level, not excluding the usefulness of others. It is in the territory where the elements of the ecosystem as addressed in this article nest best. Another question, assuming the existence of different levels, albeit of unequal importance, in the multilevel articulation of actions to foster the social economy and its ecosystems and how international and national resources and assets are most effectively channelled to lower levels of governance. The latter has already been explored in Catala and Chaves (2022) but requires further progress.

Another reflection lies in studying the role that public policies can play in the institutionalization of the social economy. In the literature, public policies and plans are identified as an element that in themselves provide the social economy with institutionalization. But what we reflect on and see in the Fent Cooperatives Plan is that it also generates and promotes institutionalization through the development of other elements. Likewise, the joint co-construction and co-implementation of the Fent Cooperatives Plan between the cooperative sector, regional and local administrations, and other actors, such as training and research centres, in itself favours the process of institutionalization, insofar as it involves, commits, and generates stable consensus among the agents of the ecosystem. This “acting collectively” drives the institutionalization of the social economy ecosystem.

NOTES

1. Assessment social entrepreneurship ecosystem toolkit (European Commission & OECD). <https://betterentrepreneurship.eu/en/assessments/social-entrepreneurship>
2. Measures 7, 22, and 23 have not been incorporated due to their classification as non-evaluable in the Implementation Evaluation of the Fent Cooperatives Plan conducted by Chaves-Avila, Catala, and Savall, 2023.
3. Many European local and regional authorities are empowered to develop strategies and instruments to support the development of local and regional social economy ecosystems. There is scope to better exploit this potential: “Exchange and cooperation between regional and local authorities is an effective way to enhance mutual learning about the social economy” (European Commission, 2021,10).

REFERENCES

- Alba, N., Barreiro, C., Chaves, R., Gómez, D., García, T., Monrabal, B., Portilla, P., & Romero, P. (2021). *Fent Cooperatives. Plan de apoyo y fomento del cooperativismo de la Comunitat Valenciana 2021-2022*. https://emprenedoria.gva.es/documents/126856934/173815131/NGEU_Fent+Cooperatives_cas.pdf/42733741-6820-448b-99cb-990zbb62f09d8 [July 1, 2024].
- Anderson, E.W., Fornell, C., Lehmann, D.R. (1994, July). Customer satisfaction, market share, and profitability: Findings from Sweden. *Journal of Marketing*, 58, 53–66.
- Astudillo, J. (2020). Des-institucionalizar la economía social y solidaria. *Ecuador debate*, 149–160.
- Biggeri, M., Testi, E., & Bellucci, M. (2017). Enabling ecosystems for social enterprises and social innovation: A capability approach perspective. *Journal of Human Development and Capabilities*, 18(2), 299–306. doi:10.1080/19452829.2017.1306690
- Carayannis, E., Grioroudis, E., Stamati, D., & Valvi, T. (2021). Social business model innovation: A quadruple/quintuple helix-based social innovation ecosystem. *IEEE Transactions on Engineering Management*, 68, 235–248. doi:10.1109/TEM.2019.2914408

- Catala, B., & Chaves-Avila, R. (2022). Local governments and policy to promote cooperatives and the social economy: Between a multilevel policy transmission channel and a proactive agent in the territorial ecosystem. The Valencian case. *REVESCO, Revista de Estudios Cooperativos*, 142. doi:10.5209/REVE.84392
- Catala, B., Savall, T., & Chaves-Avila, R. (2023). From entrepreneurial and innovation ecosystems to the social economy ecosystem. *Journal of Business Research*, 163, 1–10. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0148296323002904> [July 1, 2024].
- Catala, B., Savall, T., Chaves, R., & Bassi, A. (2024). Las políticas públicas de fomento del cooperativismo en el marco de los ecosistemas de economía social. Un análisis comparado en la Comunidad Valenciana y la Emilia Romagna. *CIRIEC-España, Revista de Economía Pública, Social y Cooperativa*, 110, 5–44. doi:10.7203/CIRIEC-E.110.28266
- Catala, B., Savall, T., & Chaves-Ávila, R. (2024). Institutionalization of social economy public policies as a strategy against global challenges: Evidence from the Spanish experience. *Revista de Economía Mundial*, 67. doi:10.33776/rem.vi67.8096
- Chaves, R. (2002). Politiques publiques et economie sociale en Europe. Le Cas de l'Espagne. *Ann. Public Coop. Econ.* 73, 453–480.
- Chaves, R. (2010) Las actividades de cobertura institucional: infraestructuras de apoyo y políticas públicas de fomento de la Economía Social. En: Monzón, J.L., Murgui, S., Galán, J. y Antuñano, I.; *La Economía Social en España en el año 2008. Ámbito, magnitudes, actividades y tendencias*. Valencia: CIRIEC España.
- Chaves, R., Catala, B., & Savall, T. (2023). Evaluación del plan Fent Cooperatives 2021-2022. CIRIEC-España, ed. <https://ciriec.es/?descargar-publicacion=4098&view=1> [July 1, 2024].
- Chaves, R., Palau, F., Catalá, B., & Correcher, C. (Coord) (2025). *Fomento de la economía social. Instrumentos fiscales y de políticas públicas*. Ciriec-España, Valencia.
- Chaves, R., & Demoustier, D. (Eds.). (2013). *The emergence of the social economy in public policy: An international analysis*. Brussels, BE: Peter Lang.
- Chaves-Avila, R., & Gallego-Bono, J.R. (2020). Transformative policies for the social and solidarity economy: The new generation of public policies fostering the social economy in order to achieve sustainable development goals. The European and Spanish cases. *Sustainability*, 12(10), 4059. doi:10.3390/su12104059
- Cobben, R., Ward, O., Roikackers, N., Radziwon, A. (2022) Ecosystem types: A systematic review on boundaries and goals. *Journal of Business Research*, 142, 138–164. doi:10.1016/j.jbusres.2021.12.046
- CONCOVAL. (2024). Notoriedad e imagen del cooperativismo en la Comunitat Valenciana (More than 84% of the Valencian population recognizes cooperativism and its values). <https://concoval.es/es/espanol-mas-del-84-de-la-poblacion-valenciana-reconoce-el-cooperativismo-y-sus-valores/> [July 1, 2024].
- Correa, F. (2022). Instituciones y políticas públicas para el desarrollo cooperativo en America Latina (Institutions and public policies for cooperative development in Latin America). *CEPAL*. <https://www.cepal.org/es/publicaciones/47664-instituciones-politicas-publicas-desarrollo-cooperativo-america-latina> [July 1, 2024].
- Domanski, D., Howaldt, J., & Kaletka, C. (2020). A comprehensive concept of social innovation and its implications for the local context—on the growing importance of social innovation ecosystems and infrastructures. *European Planning Studies*, 28(3), 454–474.
- Eisenhardt, K.M. (1989). Building theories from case study research. *Academy of Management Review*, 14(4), 532–550.
- European Commission. (2021). *Building an economy that works for people: An action plan for the social economy*. <https://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=24986&langId=en> [July 1, 2024].
- European Commission, Directorate-General for Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs. (2021). *Clusters of social and ecological innovation in the European Union, perspectives and experiences — The role of clusters and similar forms of business cooperation in fostering the development of social economy*. Publications Office of the European Union. <https://data.europa.eu/doi/10.2873/07591> [July 1, 2024].
- EU Council. (2023). *Council recommendation on developing social economy framework conditions*. <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-14113-2023-INIT/en/pdf> [July 1, 2024].

- European Industrial Strategy. (2021). *Updating the 2020 new industrial strategy: Building a stronger single market for Europe's recovery*. https://commission.europa.eu/document/download/9ab0244c-6ca3-4b11-bef9-422c7eb34f39_en?filename=communication-industrial-strategy-update-2020_en.pdf&prefLang=es [July 1, 2024].
- Fajardo, G., Vañó, M.J., Merino, F. (2021). Guía Base Viva: Claves de la de colaboración público-cooperativa en el ámbito local: Vivienda, empleo y servicios públicos. *FECovi* (Ed). <https://fecovi.es/documentacion/publicaciones/7-Guia-Base-Viva.pdf> [July 1, 2024].
- Fontan, J.M., & Lévesque, B. (2023). The institutional ecosystem. In I. Yi (Ed.), *Encyclopedia of the Social and Solidarity* (pp. 443–451). Cheltenham, UK: Edward Elgar Publishing. https://www.researchgate.net/publication/370284111_The_institutional_ecosystem [July 1, ,2024].
- Frosch, R.A., & Gallopoulos, N.E. (1989). Strategies for manufacturing. *Scientific American*, 261(3), 144–153.
- ILO (International Labour Organization). (2022). *Resolution concerning decent work and the social and solidarity economy*. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/ed_norm/relconf/documents/meetingdocument/wcms_848633.pdf [July 1, ,2024].
- Isenberg, D. (2010). The big idea: How to start an entrepreneurial revolution. *Harvard Business Review*, 1–13.
- Itçaina, X., & Richez-Battesti, N. (2018). *Social and solidarity-based economy and territory. From embeddedness to co-construction*. Brussels, BE: Peter Lang.
- Jacobides, M., Cennamo, C., & Gawer, A. (2018). Towards a theory of ecosystems. *Strategic Management Journal*, 39(8), 2255–2276.
- Krugman, P. (2023). Cooperating for a better future, *CIRIEC-España, Revista de Economía Pública, Social y Cooperativa*, 107, 15–25. doi:10.7203/CIRIEC-E.107.26368
- Laville, J.L., Lemaitre, A., & Nyssens, M. (2006). Public policies and social enterprises in Europe: The challenge of institutionalization. In *Social Enterprise: At the Crossroads of Market, Public Policies and Civil Society*, 272–294. London, UK: Routledge.
- Levesque, B. (2020) Social and solidarity economy and social entrepreneurs: Towards which new ecosystems? *Revue Interventions économiques*. doi:10.4000/interventionseconomiques.2802
- Mendell, M., & Alain, A. (2015). Enabling the social and solidarity economy through the co-construction of public policy. In P. Utting, (Ed.), *Social and solidarity economy: Beyond the fringe* (pp. 166–182). London, UK: Zed Books.
- Moore, J. (1993). Predators and prey: A new ecology of competition. *Harvard Business Review*, 71(3), 75–78.
- OECD [Organization for Economic Co-operation and Development]. (2020). *Promoting social and solidarity economy ecosystems*. <https://www.oecd.org/cfe/leed/Flyer-SSEEcosystems-final.pdf> [July 1, ,2024].
- OECD. (2021). *Building local ecosystems for social innovation: A methodological framework*. n° 2021/06. doi:10.1787/bef867cd-en
- OECD. (2022). *Recommendation of the council on the social and solidarity economy and social innovation*. <https://legalinstruments.oecd.org/en/instruments/OECD-LEGAL-0472> [July 1,2024].
- Perren, L., & Ram, M. (2004). Case-study method in small business and entrepreneurial research- mapping boundaries and perspectives. *International Small Business Journal*, 22(1), 83–101. doi:10.1177/0266242604039482
- Roundy, P.T. (2017). Social entrepreneurship and entrepreneurial ecosystems: Complementary or disjoint phenomena? *International Journal of Social Economics*, 44(9), 1252–1267. doi:10.1108/IJSE-02-2016-0045
- Ruiz, A., & Bretos, I. (2023). Challenges in the regeneration of large cooperative groups: A case study of Mondragon. *CIRIEC-España, Revista de Economía Pública, Social y Cooperativa*, 109, 35–63. doi:10.7203/CIRIEC-E.109.25438
- Seo, J. (2024). From boom to transformation: Assessing the paradigm shift in public policies for the social economy in South Korea. *Public Management Review*. doi:10.1080/14719037.2023.2296627
- Silva-Flores, M., & Murillo, D. (2022). Ecosystems of innovation: Factors of social innovation and its role in public policies. *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, 35(4), 569–588. doi:10.1080/13511610.2022.2069548
- Strokosch, K., & Osborne, S.P. (2020) Co-experience, co-production and co-governance: An ecosystem approach to the analysis of value creation. *Policy & Politics*, 48(3), 1–18. doi:10.1332/030557320X15857337955214

- United Nations. (2023). *Promoting the social and solidarity economy for sustainable development*. <https://unsse.org/wp-content/uploads/2023/04/A-77-L60.pdf> [July 1, ,2024].
- Utting, P. (2017). Public policies for social and solidarity economy. In *Assessing progress in seven countries*. Geneva, Switzerland: ILO/International Labour Office. <https://www.ilo.org/publications/public-policies-social-and-solidarity-economy-assessing-progress-seven> [July 1, ,2024].
- VALESTAT. (2024). Statistical portal of the Valencian social economy. *CIRIEC-España*. <https://valestat.com/> [July 1, 2024].
- Valkokari, K. (2015). Business, innovation, and knowledge ecosystems: How they differ and how to survive and thrive within them. *Technology Innovation Management Review*, 5(8), 17–24.
- Vaquero, A., Bastida, M., & Vázquez, M.A. (2023). La economía social como instrumento para la recuperación económica: las medidas dinamizadoras propuestas en Galicia (The social economy as an instrument for economic recovery: the dynamic measures proposed in Galicia). *CIRIEC-España, Revista de Economía Pública, Social y Cooperativa*, 108, 5–34. doi:10.7203/CIRIEC-E.108.23749
- Vernis, A., & Navarro, C. (2011). El concepto de ecosistema para el emprendimiento social. *Revista Española del Tercer Sector*, 17, 67–84.
- Weick, K. (1996). Drop your tools: An allegory for organizational studies. *Administrative Science Quarterly* 41, 301–313.
- World Economic Forum. (2022). *Unlocking the social economy: Towards an inclusive and resilient society*. https://www3.weforum.org/docs/WEF_Unlocking_the_Social_Economy_2022.pdf [July 1, ,2024].
- Yin, R.K. (1994). *Case study research: Design and methods* (2nd edition). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

ABOUT THE AUTHORS

Bélen Catala is an Assistant Professor in the Department of Applied Economics and IUDESCOOP, University of Valencia, Ave. Tarongers s/n, 46022 Valencia, Spain. Email: belen.catala@uv.es

Teresa Savall is a Lecturer in the Department of Applied Economics and IUDESCOOP, University of Valencia, Ave. Tarongers s/n, 46022 Valencia, Spain. Email: teresa.savall@uv.es

Rafael Chaves-Avila (corresponding author) is Full Professor in the Department of Applied Economics and IUDESCOOP, University of Valencia, Ave. Tarongers s/n, 46022 Valencia, Spain. Email: rafael.chaves@uv.es

Portée et limites de l'analyse écosystémique des dynamiques territoriales de l'ESS. Le cas des Pôles territoriaux de coopération économique en France

Nadine Richez-Battesti, Aix-Marseille Université

Xabier Itçaina, Université de Bordeaux

Laurent Fraise, Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Économique

RÉSUMÉ

L'approche écosystémique de l'économie sociale et solidaire (ESS) a fait l'objet ces dernières décennies d'une double montée en régime, d'abord dans le champ de l'action collective et de l'action publique et ensuite dans le champ académique. Cette diffusion, voire cette naturalisation, de l'approche écosystémique soulève son lot d'interrogations. Sans en rejeter l'usage, nous plaidons pour une approche sociohistorique et processuelle des écosystèmes de l'ESS, en considérant que si certaines dynamiques territoriales de l'ESS peuvent accéder, dans certaines conditions, à une dimension écosystémique, celle-ci est toujours historiquement située, temporaire et contingente dans la mesure où elle résulte des rapports de force et des compromis passés entre des acteurs occupant des positions diverses dans des champs hétérogènes (économique, bureaucratique, scientifique). Nous appuierons cette discussion sur le cas du dispositif des Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) en France.

ABSTRACT

Over the last few decades, the ecosystemic approach to the social and solidarity economy (SSE) has gained ground on two fronts: firstly, in the field of collective and public action, and secondly, in academia. This dissemination, or even naturalization, of the ecosystemic approach raises a number of questions. Without rejecting its use, we argue for a sociohistorical and processual approach to SSE ecosystems, considering that while certain territorial dynamics of the SSE may, under certain conditions, accede to an ecosystemic dimension, it is always historically situated, temporary and contingent insofar as it results from power relations and past compromises between actors occupying various positions in heterogeneous fields (economic, bureaucratic, scientific). We will base our discussion on the case of the Territorial Clusters for Economic Cooperation (Pôles territoriaux de coopération économique) in France.

Mots clés / Keywords : écosystème, économie sociale et solidaire, Pôles territoriaux de coopération économique, régulations territoriales, études de cas / ecosystem, social and solidarity economy, Territorial Clusters for Economic Cooperation, territorial regulations, case studies

INTRODUCTION

L'approche écosystémique de l'économie sociale et solidaire (ESS) a fait l'objet ces dernières décennies d'une double montée en régime, d'abord dans le champ de l'action collective et de l'action publique et ensuite dans le champ académique. Lorsqu'elle est mobilisée par les acteurs, l'approche écosystémique vise à restituer et à légitimer des registres d'interaction et d'interdépendance stabilisés des acteurs de l'ESS entre eux et avec leur milieu dans un cadre territorial donné. La notion d'écosystème présuppose ainsi une stabilité et une capacité des interactions à structurer les régulations économiques et politiques des territoires. Le lexique écosystémique présente l'avantage d'être largement partagé par les coalitions d'acteurs hétérogènes (acteurs des politiques publiques, organisations de l'ESS, entreprises de l'économie conventionnelle et habitants). La notion d'écosystème devient dès lors une nouvelle catégorie d'action publique venant fonder telle politique locale de l'ESS ou tel dispositif de soutien à la coopération territoriale autour d'un projet de l'ESS. Dans cette perspective, un écosystème territorial de l'ESS renvoie alors à un processus de co-construction (Fraisie, 2017a), de densification et de technicisation d'une communauté de politique locale nécessaire à la légitimation et à la mise en œuvre d'une action publique dédiée à l'ESS.

Bon nombre de travaux sur les dynamiques territoriales de l'ESS ont repris à leur compte cette approche écosystémique pour qualifier la double intention qui anime ces expériences, notamment entre acteurs entrepreneuriaux de l'ESS ou entre les organisations de l'économie sociale et solidaire (OESS) et les autres acteurs territoriaux (Gravié-Plandé, 2023). Fontan et Lévesque (2023, p. 444) ont ainsi forgé la notion d'écosystème *institutionnel* de l'ESS qui inclurait non seulement les entreprises et organisations combinant objectifs sociaux et économiques, mais également l'ensemble des entités institutionnelles et organisationnelles qui structurent leur environnement immédiat et distant. Proche, la notion d'écosystème *territorial* de l'ESS a ainsi pu être mobilisée dans des contextes distincts, qu'il s'agisse des *clusters* d'innovation sociale et écologique à l'échelle européenne (European Commission, 2021), des réseaux comme KoopFabrika associant ESS, politiques publiques et centres de recherche en Pays basque espagnol (Begiristain-Zubillaga et al., 2022) ou, sur le même territoire, du réseau de coopératives Olatukoop explicitement structuré autour de la notion d'écosystème territorial d'apprentissage (De la Fuente, 2024). Cette dimension écosystémique est toute aussi présente dans les Suds auprès d'expériences territoriales intégrées articulant coopération de production, de commercialisation, de consommation, de crédit et de formation (pour un exemple, voir Pieck Gochicoa et al., 2019). Tous ces « écosystèmes », dans leur variété, constituent des systèmes d'acteurs localisés reliés entre eux par un maillage fort et des valeurs partagées s'accordant *a minima* sur un objectif visant à donner une empreinte ESS au « chemin de développement » (Torre, 2018) du territoire. Ces expériences connaissent un regain d'intérêt dans un contexte de transition socioécologique globale qui pousse les acteurs à reconsidérer l'échelle territoriale comme espace de fabrique des alternatives socioéconomiques.

Cette diffusion, voire cette naturalisation, de l'approche écosystémique soulève son lot d'interrogations. Elle concerne autant la portée que les limites d'une métaphore empruntée à l'écologie et aux sciences du vivant. Pour ces dernières en effet, un écosystème est un système formé par un environnement (biotope) et par l'ensemble des espèces (biocénose) qui y vivent, s'y nourrissent et s'y reproduisent (Larousse, 2025). Dès lors, notre question de recherche est la suivante : dans

quelle mesure la métaphore écosystémique permet-elle de rendre compte de dynamiques territoriales de l'ESS qui, tout en cherchant à « faire (éco)système », sont elles-mêmes travaillées par des tensions et lignes de fuite qui peuvent fragiliser et dégrader les relations entre « l'espèce » ESS, son « biotope » et sa « biocénose »? En réponse à ce questionnement, nous confirmons l'intérêt de la notion d'écosystème pour analyser certaines dynamiques territoriales de l'ESS, à condition de suivre une approche sociohistorique et processuelle de ces écosystèmes. Si des dynamiques territoriales de l'ESS peuvent effectivement accéder, dans diverses conditions, à une dimension écosystémique, celle-ci est toujours historiquement située, temporaire et contingente dans la mesure où elle résulte des rapports de force et des compromis passés entre des acteurs occupant des positions diverses dans des champs hétérogènes (économique, politico-bureaucratique, scientifique) (Roger, 2020). Cette approche permet de reconnaître les séquences temporelles où la dimension écosystémique est effective et opératoire, mais sans minimiser les conflits et éventuelles ruptures qui émaillent la trajectoire des organisations et des territoires. L'approche par les processus historiques permet ainsi de souligner que les écosystèmes résultent du travail politique permanent—au triple sens de construction d'un problème public, de mise en instruments et de légitimation (Smith, 2019)—des acteurs et des institutions, visant à maintenir un équilibre structurellement fragile du fait de leur dépendance aux contingences des régulations territoriales.

Nous appuierons cette discussion sur une analyse empirique du dispositif des Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) en France. Formalisés dans l'article 9 de la loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014, les PTCE sont constitués

par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, au sens de l'article 1^{er} de la présente loi, qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable.

Par les formes de coopération sur lesquels ils reposent et qu'ils sont amenés à structurer, les PTCE se prêtent bien à une analyse en termes d'écosystème institutionnel de l'ESS, au sens de Fontan et Lévesque (2023). La dynamique des PTCE, dont la genèse est antérieure à la loi de 2014¹, témoigne d'une profondeur sociohistorique illustrant notre proposition sur la nécessité d'une approche dynamique, sociohistorique et processuelle de la fabrique des logiques écosystémiques territoriales de l'ESS.

Notre raisonnement sera construit en quatre temps. La section 2 présente le cadre théorique à partir d'une relecture sélective de la littérature sur les écosystèmes territoriaux en général et de l'ESS en particulier. Nous proposerons au terme de cette revue un usage particulier de la notion d'écosystème de l'ESS. Il s'agit de prendre en compte les dimensions contingentes et processuelles des dynamiques observées et de les recontextualiser à l'aune des transformations des économies et configurations sociopolitiques territoriales et nationales. La section 3 présentera le cadre méthodologique et les enquêtes empiriques sur lesquelles s'appuie notre propos. La section 4 expo-

sera nos principaux résultats en termes d'écosystèmes territoriaux de l'ESS dans le cas des PTCE en observant trois caractéristiques : la gouvernance de systèmes d'acteurs hétérogènes; la perméabilité des écosystèmes aux contingences politiques territoriales; la dimension multiscalaire de l'écosystème. Pour conclure, la section 5 discutera la façon dont nos résultats viennent illustrer les vertus d'un usage raisonné de la notion d'écosystème territorial de l'ESS, pour autant que l'idée d'autorégulation et de naturalisation de l'équilibre sous-jacent à cette notion n'élude les rapports de pouvoir et les conflits pouvant déstabiliser les écosystèmes.

CADRE THÉORIQUE : POUR UN USAGE RAISONNÉ DE LA NOTION D'ÉCOSYSTÈMES DE L'ESS

La notion d'écosystème est empruntée à l'écologie et aux sciences du vivant. Tel qu'indiqué ci-dessus, à son origine elle caractérise un système formé par un environnement (biotope) et par l'ensemble des espèces (biocénose) qui y vivent, s'y nourrissent et s'y reproduisent (Larousse, 2025), en lien avec les travaux développés par le botaniste Arthur Tansley en 1935. L'intérêt de la notion mobilisée tant par les chercheurs et les acteurs est de caractériser des situations complexes au sein desquelles coexistent un ensemble d'organisations ou de composantes en interaction. Dans un contexte marqué par les enjeux de transition et par la nécessaire intégration des préoccupations du vivant dans les stratégies de développement, la notion trouve un regain d'intérêt, trente ans après sa transposition au monde des affaires par Moore (1993) à travers la terminologie d'écosystème d'affaires.

Une conceptualisation diversifiée de l'écosystème

À l'origine, Moore (1993) utilise la métaphore de l'écosystème d'affaires pour caractériser de façon simplifiée une communauté d'acteurs interdépendants et associés dans le développement d'activités et de processus innovants. L'accent est mis—dans une perspective évolutionniste—sur les capacités dynamiques (Teece, 2007) et les compétences générées dans le cadre de processus de coévolution dans ces communautés industrielles souvent fédérées par une firme leader. Cependant, Fréry et al., (2012), tout en reconnaissant l'intérêt de ces apprentissages collectifs qui viennent nourrir les processus d'innovation, soulignent les limites de la métaphore biologique, particulièrement en présence d'écosystèmes en concurrence caractérisés par une situation de leadership, ainsi que la faible caractérisation du milieu par Moore. Dans le prolongement de ce travail séminal, l'usage de la notion d'écosystème et son appropriation en sciences humaines et sociales s'est déployé dans trois directions complémentaires.

Une première direction s'ouvre avec la caractérisation d'écosystème entrepreneurial (Isenberg, 2010) qui croise deux traditions de recherche, d'une part autour du territoire et d'autre part autour de la dimension relationnelle—souvent plus large que le seul territoire—de l'innovation, indiquant l'importance de la co-innovation. Ce tournant renforce la prise en compte d'une analyse multi-niveaux d'interactions encadrées dans le territoire, dans des proximités géographiques et relationnelles. Le rôle des dynamiques interorganisationnelles devient central et avec lui la compréhension de l'intensité de l'activité entrepreneuriale dans un territoire donné. De leur côté, Alvedalen et Boshma (2017) soulignent le rôle des praticiens dans l'usage et le développement du concept en lien avec une approche par *clusters* ou systèmes régionaux d'innovation. Torre et Zimmerman

(2015) qualifient les écosystèmes industriels locaux en affirmant leur proximité avec les *clusters*. Ils remarquent cependant que ces écosystèmes proposent une vision intégrée du système industriel et de sa relation avec la biosphère, en référence à l'écologie industrielle. Dans cette première adaptation du concept fondée sur l'écosystème entrepreneurial, l'entrepreneur plus que l'entreprise est au centre de l'analyse (Lévesque, 2016), et à travers lui les caractéristiques de l'offre. On retrouve aussi l'importance des liens entre l'entrepreneur et un territoire caractérisé par une hétérogénéité des acteurs mobilisés et des relations dialectiques d'enrichissement mutuel dès lors qu'une forme d'intelligence territoriale se développe. Cette intelligence territoriale suppose qu'émergent des choix conscients (Philippart, 2016) qui soient débattus et partagés ainsi que des formes de régulation territoriale. On sort ici de l'idée d'une harmonie naturelle pour affirmer l'intentionnalité de l'action. Dans le prolongement s'est développée la notion d'écosystème coopératif territorialisé dans le champ de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (du Tertre et Vuider, 2020; ADEME, 2023) pour caractériser un ensemble d'acteurs interconnectés (entreprises, collectivités, services déconcentrés de l'État, associations, citoyens...) construisant une dynamique économique de coopération, la coopération étant entendue ici comme un mode de coordination spécifique.

Depuis les années 2010, la métaphore de l'écosystème a été mobilisée dans une seconde direction dans la littérature d'administration et de gestion publique par des chercheurs qui proposent un cadre théorique unificateur de la « nouvelle gouvernance publique » (Osborne, 2010, Osborne et al., 2023). Cette approche se démarque d'une conception statique de la bureaucratie wébérienne et du nouveau management public (Favoreu et Carassus, 2021) au profit de l'analyse de la création de valeur publique (Osborne et al., 2023, p. 636-637). Le concept d'écosystème de *service public* est mobilisé afin d'inclure la cocréation de valeur publique au sein de réseaux d'interactions qui combinent et intègrent décideurs publics, organisations, usagers et ressources selon des relations de nature collaborative et partenariale, mais aussi conflictuelle et antagoniste (Strokosch et Osborne, 2020). Il permet d'articuler les trois concepts clés que sont la coconception (*codesign*), la coproduction et la cocréation des services publics aux différentes échelles des valeurs et normes de la société (niveau macro), des acteurs organisationnels, services et réseaux (niveau méso), ainsi que des individus, usagers et professionnels (niveau micro). La perspective d'écosystème de service a été élargie aux politiques publiques (Trischler et Charles, 2019), conceptualisées comme un moyen de faciliter les services en coordonnant les activités de cocréation de valeur entre de multiples acteurs à différentes échelles.

Une troisième perspective d'analyse de la notion d'écosystème s'est amorcée plus récemment en envisageant sa capacité à rendre compte des interactions entre des acteurs, des institutions et des contextes diversifiés (Kumari et al., 2019). La diversification des acteurs et des organisations pris en considération a permis d'identifier des *écosystèmes d'innovation sociale*. Ceux-ci sont des communautés d'intérêts stratégiques s'organisant collectivement dans le cadre de coopérations inter-organisationnelles dans une perspective d'innovation sociale (Lévesque, 2016). Ces écosystèmes mobilisent des ressources plurielles, visent à transformer les institutions (Bouchard, Tassadit, 2016), et articulent une dimension organisationnelle avec une dimension institutionnelle. Certains travaux, ceux de Terstriep et al. (2020) par exemple, précisent les conditions de réalisation de systèmes régionaux d'innovation sociale, soit :

1. Un mode de gouvernance qui intègre les acteurs de la société civile et ceux des champs social, économique et académique;
2. Des pôles (*hubs*), laboratoires et centres de transfert jouant le rôle d'intermédiaires pour accélérer les activités d'innovation sociale;
3. L'intégration des différents modes d'innovation dans des stratégies d'innovations transformatrices.

D'autres approches (Pel et al., 2019) soulignent le rôle des constellations de réseaux et leur caractère habilitant, notamment l'importance des connectivités transnationales, aux côtés de l'encastrement local et de la « résonance discursive » comme conditions d'habilitation (*empowerment*) des écosystèmes d'innovation sociale. Ils dressent ainsi une typologie d'idéaux-types d'écosystèmes d'innovation sociale selon l'échelle d'action et d'intégration. Ces perspectives viennent informer des monographies locales, comme la recherche d'Andion et al. (2022) sur l'écosystème d'innovation sociale de Florianópolis au Brésil, où une plateforme digitale collaborative a permis de dresser une cartographie des réseaux constituant un écosystème d'innovation sociale de la ville étroitement articulé à une expérimentation démocratique.

Ces écosystèmes d'innovation sociale peuvent aussi caractériser l'introduction des objectifs du développement social soutenable (Cobben et al., 2022; Catala et al., 2023). Ils peuvent enfin exprimer le renforcement de l'articulation entre le vivant (au-delà des seuls humains) et les dynamiques sociétales à travers la notion de socio-écosystème qui a fait l'objet de développements par Ostrom (1990) ou par Giraudoux (2022) concernant l'articulation entre communautés de savoir et communautés d'action.

Ces approches sont inspirantes par les méthodologies, les échelles d'analyse, l'intention typologique qui les animent et l'élargissement au vivant. Elles doivent cependant être adaptées à notre questionnement relatif aux écosystèmes territoriaux de l'ESS qui regroupent, sur un territoire donné, des organisations aux règles de gouvernance et d'activité spécifiques au-delà d'une référence générique à l'innovation sociale.

Vers des écosystèmes territoriaux de l'ESS : le cas des PTCE

Plus proche de notre perspective, Lévesque (2016) distingue les écosystèmes coopératifs selon qu'ils sont organisés de façon sectorielle ou intersectorielle (territoriale ou politique). Il s'agit bien là d'organisations coopératives qui s'organisent volontairement selon un principe d'intentionnalité et donc de visée stratégique, avec des valeurs, des règles et des objectifs partagés et une gouvernance commune. Ballon et Celle (2023), mobilisant une lecture méso-économique des écosystèmes coopératifs, montrent la capacité de ces écosystèmes à produire des changements institutionnels à travers des régulations spécifiques. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, Fontan et Lévesque (2023) quant à eux ont différencié les écosystèmes *institutionnels* de l'ESS selon qu'ils ont été introduits par des institutions formelles ou qu'ils ont résulté de conditions organisationnelles spécifiques. Sont prises en compte des échelles de développement diversifiées allant du local au transnational, selon des spécialisations sectorielles ou thématiques et des identités organisationnelles diversifiées. Les caractéristiques clés et domaines politiques des écosystèmes de l'ESS associent quatre types d'acteurs : des acteurs sectoriels (OESS), des acteurs des

politiques publiques, des acteurs qui fournissent des ressources à l'ESS (fourniture, financement, recherche, formation) et enfin des usagers, bénéficiaires et clients des OESS.

Tout en considérant la dimension institutionnelle ainsi identifiée, nous employons pour notre part le terme d'écosystèmes *territoriaux* de l'ESS en soulignant trois dimensions. Il s'agit tout d'abord de signaler l'importance accordée aux acteurs de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises sociales) ainsi qu'à la société civile et plus largement à l'hétérogénéité des acteurs en présence dans les processus de coopération. Il s'agit ensuite de prendre en compte les dynamiques locales dans un temps long, leurs transformations et les tensions qui les caractérisent comme motrices et vectrices des projets de territoire. On met ici l'accent sur la pluralité des logiques d'action et les effets potentiels relatifs aux conflits susceptibles d'en résulter. Il s'agit enfin d'indiquer le rôle clé des processus de co-construction (Fraisie, 2017a) à différentes échelles d'une action publique dédiée à l'ESS. Ces processus de co-construction sont soutenus par des espaces de gouvernance et d'apprentissage partagés qui contribuent à l'émergence de nouvelles ressources pour nourrir les coopérations territoriales. Pour le dire autrement, les écosystèmes territoriaux de l'ESS pourraient être approchés comme des formes d'intermédiations territoriales (Nadou et Talandier, 2020) contingentes, travaillées politiquement et en mutation constante, qui portent les acteurs de l'ESS à se saisir des problèmes publics territoriaux.

Parmi les multiples registres d'institutionnalisation des écosystèmes territoriaux de l'ESS en France, on mentionnerait les Pôles de développement de l'ESS en Bretagne (Bouchonnet, 2019), les dynamiques autour des tiers-lieux relus comme écosystèmes (Mège et Mallet, 2022), les expérimentations orientées vers la question de l'emploi (comme Territoires zéro chômeur de longue durée, [Tabet, 2022]), sans parler des dynamiques territoriales de l'ESS non formalisées mais présentant une logique écosystémique, à l'image de l'« écosystème alternatif » propre au Pays basque de France (Milanesi et al., 2022). Les PTCE se singularisent dans ce panorama par le caractère structurel de l'intention écosystémique territoriale qui les anime, par leurs dimensions à la fois territoriales et sectorielles, et par leur processus d'institutionnalisation conduisant à des régulations multiscalaires.

Récemment, les approches visant à restituer les dynamiques d'action collective caractérisant les PTCE ont emprunté des directions interprétatives et théoriques aussi variées que complémentaires et intégrant la dimension écosystémique à divers degrés. Sanioossian et al. (2022) appliquent ainsi aux PTCE un programme de recherche permettant d'allier la littérature sur les entreprises sociales à l'échelle territoriale et les méta-organisations aux multiples parties prenantes. Hervé Defalvard (2023) voit quant à lui dans les PTCE des instruments pour la fabrique et la gestion de communs territoriaux. Geneviève Fontaine (2016) considère les PTCE sous l'angle de l'éducation populaire au développement durable, à partir d'une étude de cas dans le pays de Grasse.

Les PTCE se prêteraient à une analyse écosystémique telle que la propose la littérature précitée sur les écosystèmes de l'ESS. À l'instar des dynamiques étudiées par Catala et al. (2023) à Valence (Espagne) et en Émilie-Romagne (Italie), les PTCE en France constitueraient des écosystèmes de l'ESS au sens où s'y équilibrent des objectifs économiques, la création de valeur sociale et d'innovation sociale, un entrepreneuriat social et des composantes institutionnelles spécifiques. Les PTCE

pourraient tout autant être tributaires d'une analyse en termes de l'écosystème institutionnel de l'ESS (Fontan et Lévesque, 2023, p. 444). S'y retrouvent en effet tous les types d'acteurs identifiés par ces auteurs : des acteurs sectoriels (au sens, cette fois, de l'ESS comme « secteur »); les acteurs des politiques publiques; les fournisseurs de ressources; les usagers, bénéficiaires et clients. Les modalités d'articulation de ces acteurs sont relativement distinctes, selon que le PTCE est orienté vers la structuration d'une filière spécifique—par exemple, les écofilères ou bioressources (Minetto 2021)—ou qu'il porte plutôt une vocation territoriale transversale (Demoustier et Itçaina, 2023). La notion d'écosystème institutionnel est ici pertinente en ce qu'elle permet de restituer le maillage et la densité des coopérations territoriales entre les organisations de l'ESS et leur milieu.

L'attention portée à la dimension institutionnelle ouvre cependant un débat spécifique sur le degré de formalisation de l'écosystème que porte le PTCE, degré qui est précisément conditionné par son ouverture aux acteurs du territoire : qui décide au sein du PTCE? Comment distinguer la participation à l'écosystème de l'adhésion au PTCE? Si la notion d'écosystème peut être heuristique pour comprendre les interactions entre parties prenantes hétérogènes au sein d'un PTCE, c'est que les frontières du PTCE sont souvent poreuses et mouvantes. Cette notion permettrait de rendre compte de « cercles concentriques imbriqués de coopération » (Fraisie, 2017b, p. 28) où les projets de développement territorial mobilisent de manière variable des organisations adhérentes au PTCE et des partenaires locaux (entreprises, collectivités locales, chercheurs) qui n'ont pas forcément une connaissance de l'ensemble des dynamiques coopératives. Mouret (2023) a ainsi cartographié les relations entre une soixantaine de parties prenantes au sein du PTCE NOLA en trois cercles concentriques autour d'un noyau dur selon la densité et les régularités des liens, le degré de participation à la gouvernance et la formalisation des partenariats. Cette analyse par cercles permet aussi de distinguer deux modèles de gouvernance (monocentriques vs polycentriques) des PTCE (Gianfaldoni, 2017).

Ces enjeux de gouvernance interne des PTCE se déploient dans un environnement « écosystémique » territorial lui-même en mouvement, y compris sur le plan politique. L'enquête de Prévost (2020) sur le PTCE 3EVA de la vallée de l'Aude en région Occitanie en est une bonne illustration. Ce PTCE est initialement impulsé par la sous-préfète en 2014 sur un territoire en déclin et en dés-industrialisation, dans un contexte de sclérose politique avec une extrême-droite en progression sur un territoire historiquement socialiste. Le PTCE joue d'abord un rôle d'intermédiation territoriale (Nadou et Talandier, 2020) en venant désamorcer deux conflits territoriaux : un conflit d'usage autour de l'eau (entre praticiens des sports en eau vive et un fournisseur d'électricité) et un conflit autour de la labellisation dans la filière viande. Dans les deux cas, la dynamique collective du PTCE aura permis de décentrer la réflexion des jeux d'intérêts et des positions défiantes vers des approches axées sur les biens communs territoriaux. Mais la même étude souligne les tensions qui émergent lorsque le financement initial étatique du dispositif PTCE se tarit : tensions entre élus, fragilisation à la suite de l'échec d'une réponse à un appel d'offre, tensions entre administrateurs « pragmatiques » et acteurs « alternatifs » du PTCE. Prévost souligne :

Si 3EVA a pu se revendiquer en tant qu'innovation sociale dans la dynamique globale des PTCE, en revanche sa capacité à créer un écosystème territorial d'innovation sociale n'est pas encore avérée. Et la fonction d'intermédiation territoriale manque d'un ancrage suffisamment

large pour que le PTCE puisse jouer, pour le moment, un rôle déterminant et systématique dans la gouvernance de projets de territoire comme il le souhaiterait. (2020, p. 422)

On voit dès lors comment la dimension écosystémique d'un PTCE reste suspendue à une stabilisation, toute provisoire, des rapports de force et des luttes de position entre les acteurs des différents champs concernés.

La littérature sur les PTCE vient ainsi nourrir une approche dynamique des écosystèmes territoriaux de l'ESS, qui se caractérise, selon notre perspective, par un rôle moteur des acteurs de l'ESS parmi une configuration hétérogène d'acteurs, une appréhension du temps long des dynamiques territoriales et des processus de co-construction mettant aux prises des acteurs de l'ESS, des politiques publiques et le tissu socioéconomique du territoire.

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Nous avons choisi de mettre à l'épreuve la posture théorique ainsi définie au moyen de l'exemple des PTCE en France dans le cadre d'une approche abductive étayée sur des données locales pour identifier quelques faits stylisés qui structurent nos résultats (Labrousse, 2006). Pour ce faire, nous appuyons le propos sur deux types de sources.

La première est constituée de la littérature « grise » et des travaux empiriques proprement dits, indiquée plus haut, sur les PTCE, dans sa relation à la notion d'écosystème. Bon nombre de travaux, thèses, et publications en économie, gestion, mais aussi géographie, sociologie et science politique ont été consacrés aux PTCE ces dernières années. Comme indiqué, ces travaux, dont certains participent du collectif de chercheurs sur les PTCE initié par Laurent Fraisse en 2021 (Richez-Battesti et al., 2021), ont un rapport très variable à la notion d'écosystème.

La seconde s'appuie sur la réanalyse d'un matériau qualitatif (Chabaud et Germain, 2006) accumulé dans le cadre de nos propres terrains d'enquête, à l'aune du questionnement écosystémique. L'on propose ici une relecture *a posteriori* de matériaux provenant d'enquêtes distinctes, menées selon des protocoles de recherche et des échelles différents. Précisons également que si les différentes monographies territoriales ont été conduites de façon séparée, les trois auteurs ont eu l'occasion de confronter leurs travaux au sein du collectif de chercheurs PTCE, puis ont été associés à la pré-évaluation de la politique étatique de soutien au PTCE, dirigée par l'un d'entre eux en 2024 (Fraisse, 2024).

De façon plus précise, Nadine Richez-Battesti (économiste) a enquêté avec Céline Bourbousson (gestionnaire) sur deux PTCE en Région sud (Provence-Alpes-Côte-d'Azur) entre 2015 et 2019 (Bourbousson, 2019; Bourbousson et al., 2017 et 2022) puis a complété ses observations par de nouveaux entretiens en 2022. Le premier PTCE dans le nord de la Région autour du bois et de l'écoconstruction n'a pas réussi son développement; le second, Bou'Sol, est l'un des plus anciens PTCE de la Région. Il porte sur des boulangeries solidaires et la constitution d'une filière bio de blé ancien. Laurent Fraisse, socio-économiste, a été engagé dans le processus de coproduction de connaissance qui a fait émerger la notion de PTCE au début des années 2010. Il a conduit les premières études sur la caractérisation des PTCE (Fraisse, 2015; Gianfaldoni, 2017) et en 2024 a coordonné l'évaluation de la politique nationale sur les PTCE. En Région Nouvelle-Aquitaine, Xabier

Itçaina (politiste) a mené avec Danièle Demoustier (économiste) en 2015-2017, avec une actualisation des données en 2022-2023, une recherche action auprès du PTCE Sud Aquitaine, dont l'épicentre est situé dans la communauté de communes du Seignanx, à l'extrême sud du département des Landes. L'enquête de terrain, intégrée dans la démarche R&D du PTCE, a associé chercheurs et acteurs. Six séminaires ont suscité sur deux ans (2015-2016) et à chaque fois sur deux journées, la réflexion partagée des chercheurs et équipes dirigeantes des structures du PTCE. Plutôt qu'une analyse économétrique d'impact, les animateurs du PTCE ont choisi d'approfondir la notion de coopération territoriale, avec quatre thématiques : l'histoire de la coopération territoriale, les rapports au(x) territoire(s), les enjeux de gouvernance, et les perspectives de développement. Les séminaires ont été complétés par une douzaine d'entretiens, dont certains répétés, avec les équipes dirigeantes des structures du PTCE et des élus locaux. Les analyses ont fait l'objet de publications (Demoustier et Itçaina, 2023 [2018], 2022a, 2022b), de restitutions et de « lectures apprenantes » auprès de publics élargis. Plus récemment et sous la direction de Laurent Fraisse, les trois chercheurs ont participé ensemble² à la préfiguration de l'évaluation de la politique nationale des PTCE en croisant une mise en perspective de la littérature scientifique sur les PTCE et la réalisation d'une trentaine d'entretiens d'acteurs nationaux et locaux.

Il n'est pas dans le propos du présent article de revenir dans le détail ni sur les monographies territoriales ni sur les synthèses comparatives qui en ont résulté, mais bien de relire la dynamique globale des PTCE à la lumière du questionnement sur leur dimension écosystémique pour en identifier des faits stylisés qui structurent nos résultats.

RÉSULTATS : QUALIFIER LES PTCE COMME ÉCOSYSTÈMES TERRITORIAUX DE L'ESS

L'approche écosystémique territoriale de l'ESS permet d'appréhender la complexité des dynamiques des PTCE par l'articulation de plusieurs dimensions :

1. La diversité et la densité des interactions, la participation et/ou l'adhésion, la coopération et/ou la concurrence entre des acteurs et organisations hétérogènes au sein desquelles *la gouvernance et les formes d'intermédiation territoriales* sont centrales et constituent des apprentissages indispensables;
2. La complémentarité, les tensions et l'instabilité dans le temps entre les logiques entrepreneuriale, d'innovation et institutionnelle sur les territoires : *les écosystèmes y sont dynamiques et perméables aux conjonctures politiques et territoriales*;
3. Le ou les écosystèmes territoriaux construits autour des PTCE sont à *échelles multiples* car tributaires de politiques publiques multiscalaires et imbriquées.

À ce titre, la dimension écosystémique des PTCE se construit au croisement des dynamiques territoriales et d'une politique nationale de soutien et d'animation du dispositif, qui mobilise tout autant la référence écosystémique. Nous présentons nos résultats en fonction de ces trois dimensions constitutives.

Gouvernance : des systèmes d'acteurs hétérogènes aux écosystèmes de l'ESS

La gouvernance d'un écosystème PTCE en tant que système d'acteurs s'analyse en deux temps.

D'une part, les PTCE constituent par définition des systèmes d'acteurs dont l'hétérogénéité découle de la fonction même des PTCE, soit la réponse aux problèmes publics spécifiques des territoires. D'autre part, cette hétérogénéité soulève des enjeux de gouvernance spécifiques : quel devrait être le degré de formalisation des règles d'adhésion, de modalités décisionnelles et de solidarités? Comment s'institutionnalisent les relations de coopération entre acteurs hétérogènes et interdépendants?

Le cas du PTCE Sud Aquitaine illustre la nature et l'ambition écosystémique d'une mobilisation qui se déploie sur un territoire (le Seignanx et le nord de la Côte basque) en reconversion mais cherchant à maintenir sa dimension industrielle, et soumis à la pression foncière. La dimension écosystémique est ici facilitée par le rôle de structure pivot joué par un Comité de bassin d'emploi (CBE du Seignanx), structure paritaire poussant par définition des acteurs hétérogènes (collectivités, entreprises conventionnelles, syndicats, ESS) à entrer dans une logique de coopération autour de plusieurs problèmes publics territoriaux : intermédiation sur le marché de l'emploi et de la formation territoriale (via des SCIC de formation et des Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification); enjeux et politiques alimentaires³; innovation sur les questions d'entreprise coopérative jeunesse; logement; circuits courts financiers, etc.

Autant de problèmes publics sur lesquels se mobilise une pluralité d'acteurs, qu'il faut coordonner et, à un titre ou à un autre, gouverner. Territorial et intersectoriel, le PTCE Sud Aquitaine fonctionne ainsi dans un premier temps sur un modèle de gouvernance à faible formalisation, l'accord sur les valeurs valant engagement. Constatant le risque du « passager clandestin » bénéficiant de l'action collective sans y contribuer, les acteurs du PTCE redéfinissent en 2021-2022 deux modalités de participation (Itçaina et Demoustier, 2023). Un premier niveau d'engagement, celui de la Charte, repose sur un ensemble de valeurs partagées mais peu contraignantes. La Charte pose cependant quelques garde-fous en disposant qu'« un nouveau projet/outil territorial ne doit pas fragiliser l'ensemble ou en concurrencer tout ou partie » (Charte, 2021). Est réaffirmé à ce titre le principe de subsidiarité : « Les projets communs portés par le Pôle n'ont pas vocation à se substituer ou à faire doublon avec des actions déjà portées par les membres du Pôle » (Charte, 2021). La Charte constitue un premier palier vers le Pacte, soit un document plus engageant où se définit la contrepartie attendue des membres du PTCE en échange des services dont ils bénéficient. Chaque signataire du Pacte s'engage dès lors à abonder à un fonds de solidarité financière, à l'ingénierie mutualisée et à participer aux démarches de R&D. Ainsi voit-on, avec la distinction entre Charte et Pacte, une nouvelle étape être franchie dans l'institutionnalisation de ce PTCE, au sens d'une clarification des relations de gouvernance entre acteurs hétérogènes, y compris entre organisations de l'ESS.

Bou'Sol en Région PACA traduit quant à lui son engagement écosystémique sur le territoire des Bouches-du-Rhône et des Alpes de Haute-Provence par une construction de problème public recentré sur la restructuration d'une filière agroalimentaire (blé). Ce travail politique se traduit par une alliance avec des agriculteurs, un moulin, une école de formation et de multiples boulangers, ainsi que l'animation d'un fond de dotation orienté vers des partenariats autour de l'urgence sociale. La structuration de la filière, initiée par le PTCE, l'a depuis largement dépassé. Assez paradoxalement, ce PTCE—initialement structuré par une organisation de l'ESS sous forme associative (2011) qui portait un chantier d'insertion et complété par une SCIC en 2013 pour associer plus largement

les parties prenantes et structurer le développement—a pris le parti de se laisser déborder. Il a en effet favorisé des intermédiations multiples tout au long de la filière sans les intégrer systématiquement en son sein. Il s'est aussi impliqué dans des groupes de travail au sein de la dynamique PTCE autour de l'emploi et la sécurisation professionnelle eu égard à son expertise en matière d'insertion ainsi que sur la thématique du renouveau productif. Il a enfin contribué par la diffusion de ses pratiques coopératives à déployer la coopération dans le champ du vrac. Le projet de Bou'Sol se traduit dès lors par une gouvernance monocentrique (les co-gérants utilisant le terme de « gouvernance de groupe » pour signifier le choix de se développer avec des filiales par rapport à une gouvernance de réseau sous forme de franchise) des activités de boulangerie solidaire, resserrée autour de dix sociétaires. La gouvernance de la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC⁴) rassemble les deux co-gérants de façon dominante, les salariés, les boulangeries solidaires, les acteurs de la filière blé-farine-pain, les clients des boulangeries solidaires, les partenaires et les personnes-ressources. L'animation de la vie collective se fait autour de la charte PTCE dont Bou'Sol est signataire depuis septembre 2014. Elle est plus polycentrique sur les activités relatives au Pôle alimentaire solidaire territorial amorcé au moment de la COVID-19.

Le risque de naturalisation des dynamiques écosystémiques dans les PTCE est de présupposer que les interactions entre les parties prenantes, parce qu'elles sont initiées par des acteurs et entreprises de l'ESS, seraient forcément et d'emblée « coopératives ». Or, si la notion d'écosystème renvoie à des formes d'interdépendance structurelle, elle peut tout aussi bien abriter des comportements de prédation, de compétition ou de coopération. Si les PTCE posent la coopération inter-organisationnelle comme un cadre intentionnel d'engagement, la qualification des interactions est un enjeu de recherche. En effet, les organisations membres d'un PTCE étant des organisations de petite et moyenne taille, celles-ci doivent en permanence ajuster et arbitrer entre le temps de travail consacré aux projets communs du PTCE et celui dédié au développement de leur propre organisation. Autrement dit, il y a une tension permanente entre l'intention collective d'une coopération en valeur et la convergence effective et pratique des intérêts de chaque structure membre.

Les PTCE comme écosystèmes territoriaux de l'ESS dynamiques et perméables aux contingences politiques

La nature écosystémique des PTCE est contingente et historiquement située. Son analyse ne peut faire l'économie d'une approche dynamique de processus, parfois longs, pouvant aboutir à un temps t à une stabilisation de nature écosystémique, mais toujours fragile et sujette au changement. Trois dimensions doivent être analysées en ce sens : 1. les périodes de déstabilisations et de tensions en amont ou en aval de la fabrique de l'écosystème; 2. la porosité structurelle des PTCE à l'égard de leur environnement politique et économique territorial, porosité qui rend d'autant plus nécessaire 3. le recours stratégique au terme « écosystémique » de la part des promoteurs du modèle PTCE.

Premièrement, si l'on reprend le vocabulaire de l'analyse processuelle, l'on observe que la conjoncture écosystémique peut être précédée et/ou suivie de périodes de tensions, bifurcations, déstabilisations. Cette dimension dynamique transparaît clairement des trajectoires de deux PTCE « filières » en région PACA (Bourbousson et Richez-Battesti, 2017). L'un, consacré aux écomatériaux, connaît

une crise importante, qui laissera des traces sur le territoire (Hautes-Alpes), la dimension institutionnelle affirmée pouvant en outre constituer un frein à la quête de légitimité opérée par les animateurs. Ce PTCE n'a pas réussi à construire son développement et a depuis disparu. Dans le cas du réseau de boulangeries solidaires, le projet évolue tout en gardant un lien avec des organisations caritatives initialement partenaires et en tentant de développer des marchés plus rentables, sur d'autres territoires, et des partenariats avec de grandes entreprises locales au risque de diluer le projet original. L'expansion territoriale a été un temps stoppée par la COVID-19 et se réamorce aujourd'hui en direction de la Bretagne et de la région parisienne. Une boulangerie à la Ciotat, implantée dans un quartier populaire, combine vente en gros aux écoles de la ville et vente aux particuliers sur les marchés, renouvelant ainsi un modèle orienté principalement vers la distribution en gros.

Bou'Sol a aussi opéré une nouvelle inflexion. Il a en effet contribué à structurer de façon durable une filière d'un blé bio ancien à propriété nutritive retrouvée, participant indirectement au développement de boulangeries offrant des pains de qualité. À l'origine de nouvelles alliances, il fonde le réseau Pastis, un pôle alimentaire solidaire territorial et d'innovation sociétale dans les quartiers nord de Marseille. Centre de formation, lieu de recherche et d'innovation, voire de production, ce tiers-lieu agroalimentaire urbain a le mérite d'offrir un cadre de coopération autour des thématiques de l'alimentation et de la solidarité. Pastis a ainsi lancé Vrac, vente de produits bios en vrac, pour promouvoir une consommation responsable de proximité dépassant la seule filière du blé pour s'élargir à l'ensemble des productions locales, dans trois quartiers identifiés comme prioritaires. C'est aussi la création d'une filière de recyclage du pain en biscuits sucrés : « Notre vision, c'est qu'il soit construit pour et par toutes ses parties prenantes dans une démarche citoyenne et inclusive » (entretien avec le co-gérant de Bou'Sol). Ce second PTCE s'est ainsi inscrit dans le registre des transitions socioécologiques sur son territoire, revendiquant la centralité des coopérations territoriales et des réseaux pour infléchir la trajectoire d'un territoire, parfois en l'absence d'engagement de l'acteur public.

Deuxièmement, la nature écosystémique du PTCE reste tributaire, par définition, du caractère contingent et mouvant de trois ordres de changements dans le milieu dans lequel se déploie le PTCE.

Le premier ordre tient à l'articulation, ici centrale, aux collectivités locales, qui dotent le PTCE d'un certain nombre de ressources, mais le rendent également dépendant du jeu des alliances et des luttes, y compris partisans comme dans le Seignanx, au sein du champ politique territorial. Si la mise en avant d'une logique écosystémique peut tendre à la dépolitisation et à la technicisation des problèmes publics (Gilbert et Henry, 2012) et de la gouvernance territoriale, le politique au sens partisan peut néanmoins ressurgir et réintroduire des logiques hiérarchiques et de rapports de force dans la coopération territoriale. Ce lien aux collectivités territoriales n'est pas toujours aussi structurant et peut être instable, ainsi que l'illustre le cas de Bou'Sol. Si à son amorçage en 2013, la SCIC a bénéficié d'un appui régional et si la mobilisation d'autres politiques publiques a ensuite été déployée, Bou'Sol en souligne l'instabilité et la fragilité. Les co-gérants relèvent des configurations territoriales qui exercent une influence autant sur la nature des ressources, majoritairement privées (dont le mécénat), que les modes d'organisation. Ces configurations imposent aux acteurs privés du territoire de renforcer leurs alliances en interne en développant des res-

sources qui leur sont propres. Même si leur créativité est décuplée, leur développement est parfois entravé ou limité.

Le second ordre de changement renvoie à la nature, par définition instable, des compromis et accords entre ESS, collectivités et acteurs de l'économie conventionnelle. De fait, ces compromis sont à retravailler politiquement en permanence. Le PTCE Sud Aquitaine entretient ainsi des interactions distinctes, dans l'environnement entrepreneurial, entre le tissu des TPE-PME du territoire plutôt mobilisés et intégrés dans le volet emploi-formation et une grande firme transnationale aéronautique installée à proximité du Pôle et oscillant entre participation au PTCE dans une logique de légitimation territoriale et mise en œuvre de priorités actionnariales définies ailleurs. Pour Bou'Sol, l'appui d'une grande firme locale a été un levier incontestable du développement, mais elle a aussi introduit des tensions entre les valeurs et les pratiques qui ont nécessité pour le PTCE de nouveaux engagements pour retrouver un alignement nécessaire à la poursuite de l'activité.

Enfin, la troisième contingence tient au rapport au territoire en général. Dans le Sud Aquitaine, le PTCE se fonde sur des alliances stratégiques entre des dynamiques ESS de territoires certes contigus (Sud des Landes, Béarn, Pays basque) mais dont les périmètres d'action (économique), d'identification (socioculturelle) et de juridiction (politico-administrative) ne correspondent pas nécessairement, et qui peuvent à tout moment basculer vers des stratégies de retrait de la part de certains acteurs de l'écosystème. Cette contingence a aussi un effet sur le PTCE Bou'Sol pour lequel l'action solidaire reste centrale, soit par son rôle dans l'insertion socioprofessionnelle, soit par sa présence dans des quartiers sensibles. Son essaimage sur d'autres territoires est un vecteur de développement, mais suppose une capacité à s'inscrire dans des configurations territoriales diversifiées, marquées par l'hétérogénéité des acteurs et des pratiques et sources de fortes incertitudes.

Troisièmement, dans un tel contexte, on saisit mieux la fonction de légitimation du recours au terme « écosystème » pour des acteurs de l'ESS cherchant à construire des alliances territoriales stables, la métaphore écosystémique constituant un référentiel partagé d'équilibre et de stabilité qui aplanirait les aspérités et les conflits territoriaux. Parfaitement lucides sur cet usage de la métaphore, les acteurs de l'ESS y voient un recours stratégique et pragmatique. À l'échelle territoriale, Bou'Sol emploie par exemple la notion d'écosystème pour caractériser son action. Ainsi, sur son site, il écrit : « Le réseau des boulangeries solidaires vise à structurer un écosystème de la filière blé/farine/pain (...) tout en intégrant une dimension changement d'échelle en fertilisant d'autres territoires ». Pour Bou'Sol, « c'est une manière de montrer les interactions entre différents acteurs » (entretien avec un des co-gérants de Bou'Sol).

Les acteurs du PTCE Sud Aquitaine utilisent également et de façon pragmatique le registre écosystémique. La notion contribue ici aussi, comme catégorie discursive, à fluidifier les relations entre les acteurs publics de l'ESS mais aussi de l'économie conventionnelle. Analysant la décision de l'Union régionale des industries et métiers de la métallurgie d'implanter leur centre de formation au cœur du PTCE Sud Aquitaine, le maire de la commune d'implantation du PTCE en souligne bien la portée : « Ils utilisent la formule d'écosystème, on a créé un écosystème, on a créé des outils et des réponses qui font qu'il est intéressant pour eux de venir s'implanter à cet endroit-là » (entretien, maire de Tarnos). Lucides sur la dimension performative de la notion d'écosystème, certains acteurs du PTCE lui préfèrent la notion de système d'acteurs :

L'écosystème a quelque chose de tellement naturellement symbiotique que tu ne régules pas l'écosystème. ... Je l'utilise par facilité, pour se faire comprendre en fonction des gens avec lesquels on travaille. ... Nous, on utilise le système d'acteurs. ... C'est un peu plus significatif de ce que le système d'acteur tient d'intrinsèque, d'autodéterminé et de spécifique à ce qui tient de son histoire et de sa projection derrière. Le système d'acteurs est pour nous dans une forme de temporalités multiples. L'écosystème est presque immuable. ... L'écosystème est soudé et par nature, il ne peut pas être autrement. (Entretien, CBE du Seignanx.)

Un écosystème à échelles multiples : des territoires à l'État, et vice versa

La dimension institutionnelle des écosystèmes territoriaux de l'ESS que constituent les PTCE introduit une complexité supplémentaire, celle d'associer des politiques publiques multiscales qui impactent directement les expériences territoriales. Ce rôle des politiques publiques—État et collectivités—vient complexifier la notion et l'approche écosystémiques. C'est, en particulier, la politique nationale d'appui et d'animation des PTCE qui a pu jouer un rôle incitatif lors des phases d'émergence des dynamiques PTCE. Après un premier soutien de l'État entre 2013 et 2017, la politique nationale a été relancée à la fin de l'année 2020. Elle vise à l'émergence et à la structuration de nouvelles dynamiques de PTCE à travers un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) national et permanent, un accompagnement à la structuration et au développement par la mise en lien des projets de PTCE entre eux et une animation régionale. L'écosystème territorial de l'ESS qui se structure autour des PTCE se veut dès lors en interaction avec l'écosystème d'action publique autour duquel se coconstruit la politique nationale des PTCE, et particulièrement la politique de relance depuis 2020 (Fraisie et al., 2024).

L'usage du terme « écosystème » contribue ainsi à décrire l'implication de la diversité des acteurs (État, collectivités locales, têtes de réseau nationales et régionales, laboratoire d'idées et PTCE emblématiques) qui ont coconstruit à plusieurs échelles la politique nationale de soutien aux PTCE dans le copilotage de ses instruments, à commencer par leur présence active dans les instances de gouvernance, telles que la cellule nationale d'animation (CNA), qui inclut la plupart des composantes de l'écosystème PTCE, et les cellules régionales d'animation (CRA), coanimées par le correspondant de l'État à l'ESS et un responsable des Chambres régionales de l'ESS (CRESS). Autre singularité, l'AMI qui finance chaque année quinze PTCE fait l'objet d'une co-instruction multiscale, avec un triple examen effectué par les membres des CRA, de la CNA et du cabinet du Délégué ministériel à l'ESS. Enfin, l'offre d'accompagnement proposée aux 147 PTCE lauréats depuis 2020 valorise les visites apprenantes entre les écosystèmes des PTCE en facilitant les transferts de savoir-faire de pair à pair.

Loin de ne constituer qu'une politique étatique verticale et descendante, sa co-construction par un écosystème d'acteurs et d'organisations aura ainsi contribué à faire émerger un échelon régional d'accompagnement et d'appui aux PTCE (via les Cellules régionales d'animation ou CRA), comme intermédiaires entre l'État et les PTCE eux-mêmes. Les animateurs et participants aux CRA, cependant, tout en reconnaissant les bénéfices d'une action d'échelle régionale en matière d'accompagnement des PTCE, ne s'accordent pas pour qualifier systématiquement d'écosystème la

conjonction d'acteurs ainsi générée (« C'est un système d'acteurs, pas un écosystème » [entretien avec une co-présidente de CRESS]), en raison en particulier de la faiblesse des moyens alloués aux CRESS à cet effet. Finalement, ce sont—au moins—trois échelles spatiales et institutionnelles (le territoire d'action du PTCE, la région, l'État) qui viennent décliner de façon distincte les dimensions écosystémiques des PTCE.

CONCLUSION

Les PTCE contribuent à révéler et questionner un usage croissant et pluriel de la notion d'écosystème depuis les années 2020. Ainsi, la notion ne vise pas uniquement à qualifier les interactions plus ou moins coopératives entre une diversité d'organisations membres en posant la question des frontières poreuses entre adhésion formelle à un PTCE et participation réticulaire à des coopérations territoriales. L'écosystème territorial désigne aussi la capacité d'entraînement des PTCE sur la structuration locale de l'ESS comme acteur légitime du développement et de la transition des territoires. Il est enfin de plus en plus employé pour qualifier la densité, la diversification et la technicisation des acteurs, réseaux et structures qui permettent de réaliser des actions publiques en faveur de l'ESS à différentes échelles.

Certains acteurs sont multipositionnés dans les différents niveaux des écosystèmes évoqués : fondateur de PTCE historique, membre d'une cellule régionale d'animation de la politique des PTCE, organisateur d'espaces d'échanges entre pairs dans l'offre d'accompagnement, participation aux instances nationales de la politique de soutien aux PTCE. La lisibilité et la légitimité des responsabilités des différents acteurs et des processus de décision sont complexes, notamment pour les acteurs de terrain, et mériteraient des analyses complémentaires. Cette complexité soulève également la question de la résilience politique et territoriale des écosystèmes dès lors que des acteurs publics ou les intermédiaires clés s'en retirent brusquement, illustration supplémentaire du caractère politiquement contingent et processuel des écosystèmes de l'ESS. Les conditions de cette résilience constituent une voie complémentaire de recherche.

Le cas des PTCE en France vient ainsi illustrer les vertus d'un usage raisonné de la notion d'écosystème, articulant mutualisation et coopération. Nous avons tout d'abord montré l'importance accordée aux interactions et aux réseaux tout en soulignant le caractère contingent des arrangements territoriaux observés et leur inscription dans des processus ancrés dans un temps long. Pour le dire autrement, les coopérations ne se déploient pas mécaniquement et de façon identique dans les différents territoires. Elles ne sont pas non plus le fruit du hasard mais plutôt de contingences économiquement, socialement et politiquement structurées. Ces coopérations sont marquées par la mémoire des actions menées en commun dans le temps, qui viennent irriguer et nourrir des trajectoires originales. Nous avons aussi souligné la diversité des partenaires associés et l'importance des acteurs publics tant du point de vue de la gouvernance que des ressources activées. Là encore, loin d'un modèle unique et reproductible, nous avons souligné l'hétérogénéité des configurations territoriales et leur instabilité. Nous avons enfin identifié les tensions touchant en permanence les dynamiques de coopération territoriale, les modes d'organisation et de pilotage et la place accordée aux acteurs de l'ESS. Marqués par l'instabilité et les tensions, les PTCE donnent à voir un travail politique des acteurs et des institutions, dans un équilibre fragile tant du

point de vue de leur dépendance structurelle aux régulations territoriales que de la place accordée aux différentes catégories d'acteurs. La gouvernance y joue un rôle central, articulant organisation formelle et pratiques informelles, dans des processus et des apprentissages qui sont le plus souvent adaptatifs et en lien avec des médiations territorialisées rendant possible des accords temporaires. De plus, au-delà des expériences singulières des PTCE sur le plan local comme expressions d'autant d'écosystèmes raisonnés, l'on doit considérer la politique nationale de soutien aux PTCE qui réintroduit le rôle de l'acteur public et singulièrement étatique dans la fabrique multiscale des écosystèmes territoriaux de l'ESS. Elle exprime un mode renouvelé de construction collective et multiscale articulant des dynamiques d'acteurs en tensions.

Par conséquent, la notion d'écosystème(s) nous semble utile pour caractériser les dynamiques complexes d'acteurs, à condition toutefois que l'idée d'autorégulation et de naturalisation de l'équilibre induite par la notion d'écosystème ne vienne pas gommer les rapports de force et les hiérarchies, les relations contractuelles et les conflits⁵. À ce titre, l'approche écosystémique ne prend sens qu'au sein d'une approche plus globale par les régulations des entreprises de l'ESS saisies dans les rapports structurants et les tensions des secteurs et des territoires en jeu (Lamarche et Richez-Battesti, 2023). Il s'agit aussi de considérer que toute logique écosystémique traduit un état relativement stabilisé du système d'acteurs à un temps t , mais qui

1. Résulte toujours d'un processus sociohistorique de construction de conventions et/ou de compromis autour de tel(s) problème(s) public(s) entre des acteurs occupant des positions dans des champs distincts (entrepreneux, bureaucratique, scientifique...), chaque champ étant à la fois un champ de forces et un champ de luttes (Roger, 2020);
2. Est provisoire et peut certes se reproduire, mais aussi se transformer ou éclater.

Enfin, le risque de dépolitisation (Gilbert et Henry, 2012) induit par l'approche écosystémique n'est jamais à exclure. La dépolitisation, en effet, peut résulter d'un travail politique délibéré dans un objectif de légitimation (Smith, 2019) des vertus de la coopération territoriale, travail politique qui euphémisera dans certains cas les hiérarchies et les rapports de force au profit d'une approche horizontale affichée.

NOTES

1. Dès 2009, le Labo de l'ESS investit, avec le CNCRESS, le Coorace, le MES et le RTES, la thématique des Pôles territoriaux de coopération économique, permettant la conceptualisation de ces coopérations (Labo de l'ESS, 2021).
2. Jennifer Saniossian, enseignante-chercheuse en sciences de gestion, a également participé au Comité de pilotage de cette évaluation.
3. Mise en « système » des producteurs avec un espace test agricole, une Ferme solidaire sous forme d'Atelier Chantier d'insertion, une légumerie coopérative en SCIC, un restaurant interentreprise en SCIC, le portage du projet alimentaire de territoire par le CBE.
4. Le choix lui-même du statut SCIC indique l'intention écosystémique en reproduisant une logique à plusieurs parties prenantes mais cette fois-ci à l'échelle microentrepreneuriale.
5. Fontan et Lévesque (2023) soulignent à juste titre les conflits entre les visions écosystémiques orientées vers le référentiel de l'ESS et celui de l'entreprise sociale.

RÉFÉRENCES

- ADEME (2023, octobre). *Cap sur COOP'TER n° 1*. Angers, France : La Librairie ADEME. URL : <https://librairie.ademe.fr/economie-circulaire-et-dechets/6628-cap-sur-coopter-n1.html> [2 mars 2025].
- Alvedalen, Janna, et Boshma, Ron. (2017). A critical review of entrepreneurial ecosystems research: Towards a future research agenda. *European Planning Studies*, 25(6); 887–903.
- Andion, Carolina, Alperstedt, Graziela Dias, Graeff, Julia Furnaletto, et al. (2022). Social innovation ecosystems and sustainability in cities: A study in Florianópolis, Brazil. *Environment, Development and Sustainability*, 24, 1259–1281.
- Ballon, Justine, et Celle, Sylvain. (2023). Une lecture mésoéconomique d'écosystèmes coopératifs, comme levier d'innovation sociale et de changement institutionnel. *Revue Interventions Économiques*, 69. doi:10.4000/interventionseconomiques.20404
- Begiristain-Zubillaga, Mirene, Etxezarreta-Etxarri, Enekoitz, et Morandeira-Arca, Jon. (2022). Towards the transformative social economy: Proposal of a system of indicators for cooperative social entrepreneurship. *Annals of Public and Cooperative Economics*, 93(2), 457–501. doi:10.1111/apce.12379
- Bouchonnet, Iris. (2019). *L'économie sociale et solidaire, une économie des réseaux? Fonctionnement, intérêts et perspectives, analyse à partir des pôles bretons de l'économie sociale et solidaire*. Mémoire Master 2 ESS, U. de Rennes 2.
- Bourbousson, Céline, Maisonnasse, Julien, et Richez-Battesti, Nadine. (2022). Processus et limites de l'institutionnalisation des dynamiques territoriales de *clusterisation* de l'ESS. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 1, 67–87.
- Bourbousson, Céline. (2019). RTO et pluralisme institutionnel : le cas emblématique des PTCE. *Revue française de Gestion*, 283(6), 109–126.
- Bourbousson, Céline, et Richez-Battesti, Nadine. (2017). Caractériser les PTCE par l'analyse processuelle : une application en région Provence Alpes Côte d'Azur. *RECMA*, 343(1), 52–72.
- Catala, Belen., Savall, Teresa, et Chaves-Avila, Rafael. (2023). From entrepreneurial and innovation ecosystem to the social economy ecosystem. *Journal of Business Research*, 163. doi:10.1016/j.jbusres.2023.113932
- Chabaud, Didier, et Germain, Olivier. (2006). La réutilisation de données qualitatives en sciences de gestion : un second choix? *M@n@gement*, 9(3), 199–221. doi:10.3917/mana.093.0199
- Charte du PTCE Sud Aquitaine*. (2021). Tarnos, FR : PTCE Sud Aquitaine. URL : <https://ptcesudaquitaine.coop/charte-du-ptce/> [2 mars 2025].
- Cobben, Dieudonnée, Ward, Ooms., Roikackers, Nadine, et Radziwon, Agnieszka. (2022). Ecosystem types: A systematic review on boundaries and goals. *Journal of Business Research*, 14, 138–164.
- Defalvard, Hervé. (2023). *La Société du commun. Pour une écologie politique et culturelle des territoires*. Paris, FR : Les Éditions de l'Atelier.
- De La Fuente, Miguel. (2024). *Socio-historia del movimiento cooperativo en Euskal Herria. Un nuevo ciclo para la identidad cooperativa vasca*. Thèse de doctorat, Euskal Herriko Unibertsitatea, Université de Bordeaux.
- Demoustier, Danièle, et Itçaina, Xabier. (2023 [2018]). *Faire territoire par la coopération : L'expérience du Pôle territorial de coopération économique Sud Aquitaine*. Sarrant, FR : La Librairie des Territoires.
- Demoustier, Danièle, et Itçaina, Xabier. (2022a). L'économie sociale et solidaire comme écosystème territorial d'intermédiation : le cas du PTCE Sud Aquitaine. *Formation Emploi*, 157, 27–52. doi:10.4000/formation.emploi.10388
- Demoustier, Danièle, et Itçaina, Xabier. (2022b). Ancrages et polarisations territoriales de l'économie sociale et solidaire. Le PTCE Sud Aquitaine en perspective comparée. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 1, 43–65.
- Du Tertre, Christian, et Vuidel, Patrice. (2020). L'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Un nouveau modèle économique, levier de développement des territoires. Dans I. Laudier et L. Renou (dir.) *Prospective et co-construction des territoires au XXIème siècle* (pp. 163–174). Paris, FR : Hermann.
- European Commission. (2021). *Clusters of social and ecological innovation in the European Union, perspectives and experiences*. Luxembourg, LU : Publications Office of the European Union. doi:10.2873/07591

- Favoreu, Christophe, et Carrassus, David. (2021). Stephen Osborne : de la co-production à la co-création écosystémique de l'action et de la valeur publiques. Dans S. Chatelain-Ponroy, P. Gibert, M. Rival, et A. Burlaud (dir.), *Grands auteurs en management public* (pp. 329–337). Paris, FR : EMS Éditions.
- Fontaine, Geneviève. (2016). Économie sociale et solidaire et éducation populaire au développement durable : l'expérience du pays de Grasse. *Cahiers de l'action*, 47(1), 77–80. doi:10.3917/cact.047.0077
- Fontan, Jean-Marc, et Lévesque, Benoît. (2023). The institutional ecosystem. *Encyclopedia of social and solidarity economy*, p. 443–451. doi:10.4337/9781803920924.00071
- Fraisse, Laurent. (2017a). Co-construire l'action publique. Apports et limites des politiques locales de l'économie sociale et solidaire en France. *Politique et management public*, 34(1-2), 105–120. URL : <https://journals.openedition.org/pmp/10840> [2 mars 2025].
- Fraisse, Laurent. (2017b). Mieux caractériser les PTCE face à un processus rapide d'institutionnalisation. *RECMA*, 343, 21–39.
- Fraisse, Laurent, avec Henry, Marie-Catherine, et Laville, Jean-Louis. (2024a). *Les politiques locales de l'économie sociale et solidaire*. Toulouse, FR : Erès.
- Fraisse, Laurent, avec Richez-Battesti, Nadine, Itçaina, Xabier, et Saniossian, Jennifer. (2024b, décembre). *Caractériser la politique nationale de soutien des Pôles territoriaux de coopération économique*. Rapport Cose Commune pour le BESSII.
- Fréry, Frédéric, Gratacap, Anne, et Isckia, Thierry. (2012, mars). Les écosystèmes d'affaire, par-delà la métaphore. *Revue française de gestion*, 3(3), 69–75. URL : https://www.researchgate.net/publication/236584611_Les_ecosystemes_d'affaires_par-dela_la_metaphore [2 mars 2025].
- Gianfaldoni, Patrick. (2017). Le PTCE comme forme spécifique de polarisation : quels principes novateurs de structuration et de gouvernance? *RECMA*, 343, 40–53.
- Gilbert, Claude, et Henry, Emmanuel. (2012). La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion. *Revue française de sociologie*, 53(1), 35–59. doi:10.3917/rfs.531.0035
- Giraudoux, Patrick. (2022). La santé des écosystèmes, quelle définition? *Bulletin de l'Académie vétérinaire de France*, 175, 120–139.
- Gravié-Plandé, François. (2023). Au cœur de la fusion d'un écosystème entrepreneurial. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 22, 41–69.
- Ilsenberg, Daniel J. (2010). How to start an entrepreneurial revolution. *Harvard Business Review*, 1–13.
- Labo de l'ESS. (2020). *Relancer les PTCE. Diagnostics et propositions*, Rapport pour le Secrétariat d'Etat à l'Économie sociale et solidaire, Paris, FR : Labo de l'ESS. URL : https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/2021.05.07_relancer_les_ptce_-_web-1.pdf [2 mars 2025].
- Labo de l'ESS. (2021). Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE). Paris, FR : Labo de l'ESS. URL : <https://www.llelabo-ess.org/poles-territoriaux-de-cooperation-economique-ptce-0> [2 mars 2025].
- Labrousse, Agnès (2006). Éléments pour un institutionnalisme méthodologique : autonomie, variation d'échelle, réflexivité et abduction. *Économie et Institutions*, 8, 5–53. doi:10.4000/ei.1107
- Lamarche, Thomas, et Richez-Battesti, Nadine. (2023, 11 juillet). Produire est politique : les coopératives, levier de transformation. *Revue de la régulation*, 34(1). doi:10.4000/regulation.22341
- Larousse. (2025). *Écosystème*. Paris : Société Éditions Larousse. URL : <https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/%C3%A9cosyst%C3%A8me/45649> [2 mars 2025].
- Lévesque, Benoît. (2016, 1 mars). Économie sociale et solidaire et entrepreneur social : vers quels nouveaux écosystèmes? *Interventions économiques*, 54. doi:10.4000/interventionseconomiques.2802
- Mège, Arnaud, et Mallet, Sandra. (2022, 9 juin). Les tiers-lieux, entre militantisme, logiques marchandes et stratégies d'aménagement. L'Écosystème Darwin à Bordeaux. *Métropolitiques*. URL : <https://metropolitiques.eu/Les-tiers-lieux-entre-militantisme-logiques-marchandes-et-strategies-d.html> [2 mars 2025].
- Milanesi, Julien, Sturma, Aude, et Carrere, Geoffrey. (2022). L'écosystème alternatif du Pays basque français : histoire et structuration. Document de travail, hal-03337410.

- Minetto, Benjamin. (2021). *Les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) : modalités d'inscription du dispositif dans les territoires ruraux par des projets écofilières ou bioressources*. Thèse de doctorat en géographie. Angers, FR : Université d'Angers.
- Moore, James. (1993). Predators and prey: A new ecology of competition. *Harvard Business Review*, 71(3), 75–78.
- Mouret, Noémie (2023, 24–26 mai). *Interroger les formes de coopérations à l'œuvre dans un PTCE par l'analyse des modèles de coopération au sein du PTCE*. NOLA/ Communication, 22^{èmes} rencontres du RIUESS, Avignon et Arles.
- Osborne, Stephen P. (2010). *The new public governance? Emerging perspectives on the theory and practice of public governance*. London, UK: Routledge.
- Osborne, Stephen P., Cui, Tie, Aulton, Katharine, et Macfarlane, Joanne. (2023). Theory and practice in disharmony? Toward a praxis ecosystem approach to the public administration and management discipline and profession. *Administrative Theory and Praxis*, 45(1), 44–61. doi:10.1080/10841806.2022.2158638
- Ostrom, Elinor. (1990). *Governing the commons: The evolution of institutions for collective actions*. Cambridge, UK: Cambridge University Press. URL : https://www.actu-environnement.com/media/pdf/ostrom_1990.pdf [2 mars 2025].
- Nadou, Fabien, et Talandier, Magali. (2020). Introduction. Intermédiation territoriale : des lieux, des liens, des réseaux, des acteurs. *Géographie, économie, société*, 22, 235–243.
- Pel, Bonno, Wittmayer, Julia M., Dorland, Jens, et Sogaard Jørgensen, Michael. (2019). Unpacking the social innovation ecosystem: An empirically grounded typology of empowering network constellations. *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, 33(3), 311–336.
- Philippart, Pascal (dir.) (2016). *Écosystème entrepreneurial et logique d'accompagnement*. Caen, FR : Gestion en Liberté, EMS.
- Pieck Gochicoa, Enrique, Roxana Vicente Díaz, Martha, et Comunidad de Yomol A'tel. (2019). *Voces de Yomol A'tel. Una experiencia de economía social y solidaria*. México City, MX : Universidad Iberoamericana.
- Prévost, Benoît. (2020). Intermédiation territoriale et innovation sociale : des leviers face aux trajectoires de déclin? *Géographie, Économie, Société*, 22(3), 399–429. doi:10.3166/ges.2020.0008
- Richez-Battesti, Nadine, Petrella, Francesca, et Fraisse, Laurent. (2021). À Marseille un séminaire sur les PTCE à l'initiative d'un collectif de chercheurs. *Recma*. URL : <http://www.recma.org/actualite/marseille-un-seminaire-sur-les-ptce-linitiative-dun-collectif-de-chercheurs.html> [2 mars 2025].
- RIPESS. (2022). *Vers le renforcement des écosystèmes de l'ESS à tous les niveaux : co-construction de politiques publiques pour la promotion de l'ESS, et stratégies et outils de plaidoyer du local au global. Partage d'expériences et d'approches* [webinaire]. URL : <https://www.ripess.org/vers-renforcement-ecosystemes-de-less-a-niveaux/> [2 mars 2025].
- Roger, Antoine. (2020). *Le capitalisme à travers champs. Étudier les structures politiques de l'accumulation*. Lormont : Le Bord de l'Eau.
- Saniossian, Jennifer, Fraisse, Laurent, Petrella, Francesca, et Richez-Battesti, Nadine. (2021). How mixing meta-organization and social enterprise literatures can enhance the understanding of social territorialized clusters like PTCEs in a multi-level perspective? *Ideas*. URL : <https://ideas.repec.org/p/hal/journal/halshs-03506762.html> [2 mars 2025].
- Smith, Andy. (2019). Travail politique et changement institutionnel : une grille d'analyse. *Sociologie du travail*, 61(1). doi:10.4000/sdt.14661
- Strokosch, Kirsty, et Osborne, Stephen P. (2020). Co-experience, co-production and co-governance: An ecosystem approach to the analysis of value creation. *Policy and Politics*, 48(3), 425–442. doi:10.1332/030557320X15857337955214
- Tabet, Alexei. (2022). L'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » : un « projet de territoire »? *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 633–652.
- Teece, David J. (2017). Toward a capability theory of (innovating) firms: Implication for management and policies. *Cambridge Journal of Economics*, 41(3), 693–720. doi:10.1093/cje/bew063

- Terstriep, Judith, Rehfeld, Dieter, et Kleverbeck, Maria. (2020). Favourable social innovation ecosystem(s)? An explorative approach. *European Planning Studies*, 28(5), 881–905.
- Torre, André. (2018). Développement territorial et relations de proximité. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 5, 1043–1075.
- Torre, André, Zimmermann, et Jean-Benoît. (2015). Des clusters aux systèmes industriels locaux. *Revue d'économie industrielle*, 152, 13–38. doi:10.4000/rei.6204
- Trischler, Jakob, et Charles, Michael. (2019). The application of a service ecosystems lens to public policy analysis and design: Exploring the frontiers. *Journal of Public Policy et Marketing*, 38, 19–35.

LES AUTEURS

Nadine Richez-Battesti est maîtresse de conférences en sciences économiques à Aix-Marseille Université (RBN1) et enseignante-chercheuse en économie au Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (Aix-Marseille Univ, CNRS, LEST, Aix-en-Provence, France). Courriel : nadine.richez-battesti@univ-amu.fr

Xabier Itçaina est directeur de recherche en science politique au CNRS, Centre Émile Durkheim (UMR 5116, Sciences Po Bordeaux, Université de Bordeaux). Courriel : x.itcaina@sciencespobordeaux.fr

Laurent Fraise est socio-économiste et, depuis sa création, membre associé au Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique ou LISE (UMR 3320, Cnam-CNRS). Courriel : fraisse_laurent@orange.fr

Could an Ecosystem Perspective Support the Creation of a Nonprofit Food System? A Theoretical Exploration of the Possibilities

Jennifer Sumner, University of Toronto

ABSTRACT

Although food has been designated a human right, most countries do not provide the means for their citizens to exercise that right. As a result, food is treated as a commodity and sold for a profit to those who can afford it, leaving millions of people undernourished as food prices rise. One solution to this problem is the establishment of a nonprofit food system. A daunting prospect—how could this be carried out? One potentially useful approach that is increasingly being applied in social economy scholarship involves an ecosystem perspective, which takes account of not only social economy organizations but also the wider environments in which they operate. Could such a perspective support the creation of a nonprofit food system? This article explores the possibilities offered by applying an ecosystem perspective to a nonprofit food system. After providing some preliminary background information on food systems, it introduces the ecosystem perspective and affirms that it can indeed support the creation of a nonprofit food system.

RÉSUMÉ

Bien que l'alimentation soit considérée comme un droit humain, la plupart des pays ne donnent pas à leurs citoyens les moyens d'exercer ce droit. En effet, la nourriture est traitée comme marchandise et vendue à profit à ceux et celles qui peuvent se l'offrir, laissant des millions de personnes sous-alimentées dans un contexte où les prix des denrées augmentent de plus en plus. L'une des solutions à ce problème est la mise en place d'un système alimentaire sans but lucratif. De prime abord, cette idée semble chimérique—comment en effet la mettre en œuvre? Une approche potentiellement utile, d'un intérêt croissant dans les études sur l'économie sociale, consisterait à adopter une perspective écosystémique, laquelle prend en compte non seulement les organisations de l'économie sociale, mais aussi les environnements dans lesquels celles-ci opèrent. Une telle approche pourrait-elle entraîner la création d'un système alimentaire sans but lucratif? Cet article explore les possibilités soulevées par l'application d'une perspective écosystémique à un système alimentaire sans but lucratif. Après avoir fourni quelques informations préliminaires sur les systèmes alimentaires, cet article présente la perspective écosystémique et affirme que celle-ci peut effectivement soutenir la création d'un système alimentaire sans but lucratif.

Keywords / Mots clés : nonprofit food system, for-profit food system, ecosystem perspective, systems / système alimentaire sans but lucratif, système alimentaire à but lucratif, perspective écosystémique, systèmes

INTRODUCTION

The social economy can be understood as a means of promoting a vision of economic development in the service of human need (Shragge & Fontan, 2000). One of the greatest human needs is food. Although it has been enshrined as a basic human right (United Nations, 1948), very few countries have created the means for citizens to exercise that right; most simply treat food as another commodity in the marketplace. As a result, even in the developed world, one in five people cannot afford to eat three meals a day or purchase fresh fruit and vegetables, with 15 percent of the population in these countries needing food support through food stamps and food banks (Hitchman, 2023). In the face of such food insecurity, food prices continue to rise, and grocery chains are reaping huge profits (Nocos, 2023). Can we look to the social economy to better serve this human need?

This article will explore the possibility of developing a nonprofit food system to address this question. The basis for this theoretical exploration will be an ecosystem perspective, which involves an approach to the social economy that takes into consideration not only social economy organizations, but also the surrounding environment that influences (and is influenced by) these organizations. As such, it is a holistic approach that can be useful when assessing, planning, or changing aspects of the social economy (see, for example, Bloom & Dees, 2008).

This article begins by providing some preliminary background on systems, food systems, and for-profit food systems in order to more fully understand the parameters of a nonprofit food system. With this context in place, the discussion turns to an ecosystem perspective and its usefulness in exploring the possibilities of a nonprofit food system. The article concludes with an affirmation of the ecosystem perspective and its ability to support the creation of a nonprofit food system.

FOOD SYSTEMS

While we all participate in at least one food system, many of us are not aware of this reality. And yet, that food system continues to operate day after day in ways that we will never fully understand. However, as food-related problems multiply—climate change, soil and water depletion, increasing hunger, rising obesity rates, and escalating food costs—it is time to take stock of our food system and decide whether it is fit for purpose.

Before examining the concept of a food system, we need to have a basic understanding of systems themselves. In her posthumous book, *Thinking in Systems*, Donella Meadows (2008) defines a system as:

a set of things — people, cells, molecules, or whatever — interconnected in such a way that they produce their own patterns of behavior over time. The system may be buffeted, constricted, triggered, or driven by outside forces. But the system's response to these forces is characteristic of itself, and that response is seldom simple in the real world. (p. 2)

After reminding readers that systems can be embedded in other systems (which can be embedded in yet other systems), Meadows (2008) notes that a system is more than the sum of its parts. "It may exhibit adaptive, dynamic, goal-seeking, self-preserving, and sometimes evolutionary behavior" (p. 12).

When systems fall short of our expectations, Meadows (2008) offers advice on how to change the structure of systems to produce more desirable outcomes (and fewer undesirable ones). She focuses

on what she refers to as leverage points: places in a system where a small change could lead to a large shift in behaviour. For Meadows, the most effective leverage point for changing the structure of systems is at the paradigm level: the mindset out of which the system—its goals, structure, rules, delays, parameters—arises. Paradigms are the great unstated assumptions of a society made up of the deepest set of beliefs about how the world works. In essence, they are the sources of systems because their shared social agreements about the nature of reality produce “the system goals, information flows, feedbacks, stocks, flows and everything else about systems” (p. 163). Meadows goes on to describe some of the unstated paradigmatic beliefs of Western culture:

- Money measures something real and has real meaning; therefore, people who are paid less are worth less;
- Growth is good;
- Nature is a stock of resources to be converted to human purposes;
- Evolution stopped with the emergence of Homo sapiens;
- One can ‘own’ land (p. 163)

These paradigmatic beliefs, and other similar ones, not only underlie our food system but also provide a leverage point for changing it.

Like all systems, a food system involves a set of interconnected things that behave in a certain way. More precisely, a food system is an interdependent web of activities that include the production, processing, distribution, consumption, and disposal of food (Sumner, 2011). Production can range from biodynamic, regenerative, and organic modes of agriculture through more conventional forms to industrial methods. Processing can be as simple as canning tomatoes or as complex as engineering ultra-processed food or lab-grown meat. Distribution can entail delivering home-made bread to a local store, setting up a regional distribution system or creating a world-wide network. Consumption includes the acquisition of food by consumers and can take many forms, such as hunting, bartering, or buying. And disposal can include sending food to the landfill, composting it, or repurposing it.

Food systems can be simple, as in the self-provisioning of small, isolated groups, or huge, such as the global food system. Although some (e.g., Kaufman, 2004) have described food systems as involving a linear chain of activities from production to disposal, in reality the activities follow Meadows’ (2008) description of the dynamic, interconnected workings of a system.

In spite of all the varieties of food systems around the world, one food system increasingly dominates our interaction with food: a for-profit food system that has gone global.

FOR-PROFIT FOOD SYSTEM

Food can be shared, donated, traded, or sold, and how people gain access to food has varied over time, space, and circumstances. While the origins of food being sold for a profit are lost in the distant past, its commodification blossomed under capitalism and exploded more recently. As Winson (2013, p. 8) reminds us, “between food producers and eaters lies a political-economic reality that shapes the food system and food environments within it.” The political-economic reality since the 1970s has been a particular form of capitalism based on neoliberalism.

Harvey (2006) describes neoliberalism as a theory of political-economic practices that proposes that human wellbeing can be best advanced by the maximization of entrepreneurial freedoms and supported by an institutional framework characterized by private property rights, individual liberty, free markets, and free trade. Fundamentally, it can be understood as a political project to re-establish the conditions for capital accumulation and to restore the power of economic elites (Harvey, 2005). The source of this capital accumulation and power is profit, defined by McMurtry (2010) as wealth created for owners or shareholders.

Profit is central to a neoliberal food system, particularly the global for-profit food system in which the boards and management of global companies such as Tyson, Bayer, or Nestlé “have more power to decide what, where and how food is produced, who is doing the work, and even who gets to eat it than do farmers, workers, eaters or communities” (Hendrickson, 2020, p. 579). As Winson (2013) explains, the impact of profit making on the production of our food is considerable:

Whole foods are regularly, and extensively, adulterated with sugar, fat, and a wide variety of chemical additives in a system that is oriented to taking the cheapest food ingredients possible and making them durable, and palatable, and therefore more saleable and ultimately highly profitable. (p. 288)

These highly adulterated, addictive, profitable ultra-processed foods now make up “as much as 60% of the average diet in the U.K. and the U.S.” (van Tulleken, 2023, p. 5) and are fast spreading to other countries, with the result that a study in *The Lancet* on the health effects of dietary risks in 195 countries found that “suboptimal diet is responsible for more deaths than any other risks globally, including tobacco smoking” (Afshin, Sur, Fay, Cornaby, Ferrara, Salama et al., 2019, p. 1967), which was previously the number one risk.

Within this for-profit food system, where 20 global corporations control the food chain (Hitchman, 2023), food on the one hand is made cheap through the exploitation of nature, farmers, and workers, while on the other hand being too expensive for poor households around the world (Hendrickson, 2020). As Hitchman (2023) reports, one in 10 people in the world are malnourished and hunger is rising. At the same time, as food prices escalate, grocery chains are cashing in and reporting record profits (see Nocos, 2023). Such problems have spurred food studies pioneer Marion Nestle (2017, p. 10) to inquire: “How did something as basic to our existence as food get transformed into an instrument for profit?”

The vast shortcomings of the global for-profit food system have resulted in many people arguing that this food system is failing (see, for example, Duncan, Carolan, & Wiskerke, 2021), on the road to collapse (see, for example, Fraser & Rimas, 2010), or broken (see, for example, Baker, Campsie, & Rabinowicz, 2010). However, Holt-Giménez (2017) argues that this means believing our food system once worked well for people, the economy, and the environment, and ignoring 300 years of violence and destruction that have characterized the global food system. Instead, he emphasizes that “the food system is not broken; rather, it is working precisely as a capitalist food system is supposed to work” (p. 56).

This view is corroborated by Meadows' (2008) observation that since Adam Smith, the free, competitive market has been widely seen as a properly structured, self-regulating system. While in some ways she agrees it was, she also critiques "the overall system's tendency to create monopolies and undesirable side effects (externalities), to discriminate against the poor, or to overshoot its sustainable carrying capacity" (p. 109). Such tendencies have prompted public health attorney Michele Simon (2006, p. 318) to ask:

Like water (and unlike most other commodities such as toys or electronics), food is indispensable and a basic human right. Why have we turned its production over to private interests? Shouldn't at least some aspects of society remain off-limits to corporate control?

One way to move food away from private, for-profit control is to develop a nonprofit food system.

NONPROFIT FOOD SYSTEM

Given that food is a life good, a daily necessity, and a human right, a nonprofit food system would sit squarely within the social economy, defined by McMurtry (2010, p. 31) as:

Economic activity neither controlled directly by the state nor by the profit logic of the market; activity that prioritizes the social well-being of communities and marginalized individuals over partisan political directives or individual gain.

In a nonprofit food system, this economic activity would be dominated by nonprofit organizations, which can be understood as self-governing organizations that may be corporations without share capital, societies, trusts, or unincorporated associations, formed not for private gain but for public or mutual benefit purposes (Quarter, Mook, & Armstrong, 2018). According to Quarter (1992), nonprofits can be placed on a continuum based on degree of formality ranging from nonprofit corporations, through formal associations, to informal associations. In other words, nonprofit organizations are incredibly diverse (Salamon, 1994) and the organizations that would make up a nonprofit food system would reflect this observation.

Like other forms of the social economy, the social objectives of nonprofit organizations are central to their mission. The overall social objectives of a nonprofit food system would be twofold, complemented by an environmental objective: everyone would be fed and workers would be paid a living wage, all within the ecological limits of the planet (see, for example, Levkoe, Lefebvre, & Blay-Palmer, 2017). The nonprofit organizations in this food system would direct any surplus into these three objectives.

Although a nonprofit food system would be a radical departure from the dominant for-profit global food system, it is clearly in line with Shragge and Fontan's (2000) contention that a social economy implies the basic reorientation of not only the whole economy but also related social institutions. This reorientation would occur at every node of the food system, from production all the way to disposal. It would also include a range of non-profit organizations, such as co-operatives, social enterprises, and community food centres. Each node of the nonprofit food system is briefly described below, as a prelude to a discussion of the usefulness of an ecosystem perspective.

Production

Food production entails growing crops or raising animals for the purpose of human consumption. Producers in this node of a nonprofit food system would work together to form nonprofit co-ops, networks, or associations. Like other partners in the food system, they would add their produce to the nonprofit food system, receive a living wage (as would any farm labour they hired), and take care of the environment by farming organically.

Processing

Processing involves changing basic foods by freezing, drying, canning, or cooking, mainly for the purpose of preservation. Some examples of processed foods include tinned fish, jars of jam, or smoked meat. Given the consolidation associated with the global food system, most small and mid-sized processing plants and abattoirs have disappeared. This “missing middle” (Veldhuizen, Giller, Oosterveer, Brouwer, Janssen, van Zanten, & Slingerland, 2020) will need to be replaced by nonprofit organizations such as canning co-ops and community-supported abattoirs in order to process the seasonal and perishable foodstuffs needed for a nonprofit food system.

Distribution

Distribution involves moving food from producers and processors to consumers, either directly or indirectly. Direct distribution would include community-supported food programs, farm-to-table programs, or farm-to-school programs, where producers/processors meet consumers face to face. Indirect distribution lacks the face-to-face element and would go through a third party such as the Ontario Food Terminal.

Consumption

Consumption entails not only eating food but also acquiring it. This acquisition can be in the form of hunting and gathering, sharing and bartering, or purchasing, with the latter form of acquisition being by far the most common. Consumer co-ops, buying clubs, social enterprises, and community-supported agriculture or fisheries would be just some of the options in this node of the food system, with an emphasis on local food sourcing.

Disposal

All food systems need some kind of disposal for leftover or unwanted food. To stay within the ecological limits of the planet, sending food to the landfill would have to be avoided (so as not to increase both the size of landfills and amount of methane produced by rotting food). This would leave a number of options: redistributing the food to target groups, repurposing the food for livestock feed, or composting the food. Currently, food recovery nonprofit organizations such as Second Harvest or Not Far From the Tree pick up excess food or harvest unpicked produce and take it to food banks or other destinations. This would be expanded and formalized in a nonprofit food system.

AN ECOSYSTEM PERSPECTIVE OF A NONPROFIT FOOD SYSTEM

Having outlined the broader context and parameters of a nonprofit food system, it is time to explore whether an ecosystem perspective could support the creation of such a food system. This explora-

tion will begin with the recognition that food systems and social economy ecosystems are both systems, in the sense that Meadows (2008) described them, and thus share many similarities.

In terms of the social economy, the ecosystem concept covers the environment that surrounds organizations within it (unlike systems theory, which carries a more generic understanding). In particular, it “refers to multiple actors of a diverse nature existing in a territory, interrelated and interdependent, sharing factors and a common destiny” (Catala, Savall, & Chaves-Avila, 2023, p. 1). Domanski and Kaletka (2019) add to this understanding when they maintain that the ecosystem perspective moves beyond actor-centred concepts to include other aspects, such as “governance models, potentially supportive infrastructures, and even legal and cultural norms which take effect in a specific ecosystem and which make a difference” (p. 209). These other aspects are acknowledged by Biggeri, Testi, and Ferrannini (2019) in their use of the term “enabling ecosystem,” which they argue gives social enterprises (SEs) “the power, means, opportunities, and authority to pursue their goals” (p. 180). They add that if SEs are considered part of the ecosystem, this implies a strong relationship, or even dependency, between SEs and other parts of the ecosystem. For these authors, it also implies reaching beyond the locality the SE serves, thus broadening the casual chain of (reciprocal) influence between SEs and the different parts of the ecosystem at the macro, meso, and micro levels.

In this way, an ecosystem perspective moves beyond individual social economy organizations to incorporate the multiple actors and the broader environment in which these organizations operate, including both social ecosystems and natural ecosystems. Fontan and Lévesque (2023) note that both types of ecosystems share similarities, such as high complexity, interdependence, and feedback between entities. However, they emphasize that these ecosystems also exhibit significant qualitative differences:

Ecological ecosystems are self-organizing and operate based on objective factors without reflexive capacity. Entrepreneurial ecosystems, on the other hand, include entities based on subjective factors, such as the reflexivity and preferences of entrepreneurs or consumers. These components are subject to institutional regulation based on political choices that vary according to specific ideological orientations. (p. 443)

Overall, this dual ecosystem perspective is important when considering a nonprofit food system because it shines a (eco) system lens on a (food) system question, thus allowing a more holistic understanding of whether such a perspective could support the creation of a nonprofit food system. Using an ecosystem perspective, some of the interacting components of a nonprofit food system would include:

- Social and solidarity economy (SSE) organizations: nonprofit co-operatives, associations, and societies; community food centres, community food hubs, community farms, community food enterprises, and community orchards; food banks; farming incubators; community-supported agriculture and fishing organizations.
- Agents, champions, and volunteers: farmers, consumers, community organizers, gleaners, hunters, fishers, food movements (e.g., organic movement, fair trade movement, food sovereignty movement, Slow Food movement).

- Spaces: community centres, schools, town squares, town halls, community gardens, restaurants, food forests, and farmers' markets.
- Political-economic context: neoliberalism and its failures; resistance.
- Legislation: organic food certification; local food act.
- Land: farmland, orchards, vineyards, forests, and pastures.
- Waterways: lakes, oceans, rivers, and ponds.

Just like systems can be embedded within other systems (Meadows, 2008), an ecosystem can be made up of other ecosystems, which can be more or less well integrated with each other (Fontan & Lévesque, 2023). The same can be said of food systems. A local nonprofit food system could be embedded in a regional nonprofit food system that could then be linked to a national nonprofit food system. Any of these nodes could in turn be linked to similar systems in other countries through, for example, a nonprofit trade agreement based in social economy principles. In this way, a nonprofit food system could be understood as an ecosystem of ecosystems by means of integrating one or more social economy ecosystems.

USING AN ECOSYSTEMS FRAMEWORK FOR CULTIVATING A NONPROFIT FOOD SYSTEM

In their article about using an ecosystem framework, Bloom and Dees (2008) offer advice on cultivating a social economy ecosystem to create long-lasting and significant social change. They posit two primary paths for creating systemic change, which are reminiscent of Meadows' (2008) leverage points. The first primary path involves "changing one or more of the environmental conditions that shape the behavior of players" (p. 52), which they see as the clearest form of systemic change. This could include new public policy and regulations, new markets and new ways existing markets operate, new cultural norms and social dynamics, and new infrastructure. In terms of a nonprofit food system, such environmental conditions could include specific allocation of public space and infrastructure in which nonprofit actors could operate, national food policy that ensured the right to food (and the means to exercise that right), organized boycotts of for-profit grocery stores, or the provision of institutional food (e.g., food for hospitals, schools, and prisons).

The second primary path for creating change involves "introducing an innovation that spreads well enough to establish new and stable behavior patterns" (Bloom & Dees, 2008, p. 52). This could include new practices, organizational structures, and business models. With respect to a nonprofit food system, one example of such innovation is the creation of the nonprofit organization Community Food Centres Canada, which has been establishing community food centres across the country that are changing the way people engage with food. Its website states that it "builds health, belonging and social justice in low-income communities across Canada through the power of food" (Community Food Centres Canada, 2024). So far, 15 community food centres offer healthy food access, food skills development, education, and engagement coast to coast to coast, with more planned.

Bloom and Dees (2008) advise that systemic change often requires both primary paths. To accomplish this change, they suggest keeping in mind four practices to create systemic ecosystem change, which they refer to as the Four Cs: coalitions, communications, credibility, and contingencies.

Coalitions

Bloom and Dees (2008, p. 52) maintain that “systemic ecosystem change is usually created by coalitions of social entrepreneurs and organizations, not by the unilateral actions of a single entrepreneur or organization.” They warn, however, that this can be challenging on many fronts. In terms of a nonprofit food system, one of these challenges would be finding social entrepreneurs who are willing to work not only in coalitions, but also in a nonprofit environment. Examples of such coalitions already exist, with farmer organizations such as the National Farmers Union teaming up with the food sovereignty movement, faith groups allying with food security organizations, and the nonprofit FoodShare Toronto joining with Fort Albany First Nation on James Bay to cut out the middleman and provide lower-priced food (see Elton, 2013). Such coalitions would help to build a nonprofit food system.

Communications

Bloom and Dees (2008) maintain that many potentially powerful innovations never take off because they are not effectively communicated. They suggest that the key to effective communication is to frame issues in such a way that they help build support for social economy causes but warn that trade-offs may be necessary. In terms of a nonprofit food system, communication via both traditional and social media would be crucial for developing such a food system, as well as communication by word of mouth. One effective way of framing a nonprofit food system would be framing the concept in a positive way, such as “promoting food sovereignty” rather than “fighting against for-profit price gouging.”

Credibility

Bloom and Dees (2008) emphasize that it is important for social entrepreneurs to find ways to establish their credibility because it is often hard to convince others that social change is needed and the change they propose will work. They suggest establishing credibility by starting at a small scale and learning from that experience before attempting to create a bigger change. This was the route taken by Nick Saul, the founder of Community Food Centres Canada, who developed the pan-Canadian model while working as the director of The Stop in downtown Toronto. The Stop began as a food bank and expanded to offer emergency food, urban agriculture, and a farmers’ market, all the while building community (The Stop, 2024) before morphing into a model for a nation-wide organization.

Contingencies

The final practice Bloom and Dees (2008) suggest for creating systemic change involves planning for contingencies. Given the dynamic nature of systems, they explain that it can be difficult to predict all the consequences of a particular intervention. For this reason, creating change in an ecosystem can be “an experimental and learning process” (p. 53). They advise forecasting reactions to changes and preparing potential countermeasures to either ameliorate or capitalize on the contingency. In terms of a nonprofit food system, one contingency to prepare for would be questions about the loss of jobs in the for-profit food system as the nonprofit food system grew. Prepared responses could include answers based on a just transition.

In addition to offering practices for creating systemic change, Bloom and Dees (2008) also put forward five other uses of an ecosystem framework, which could be helpful in cultivating a nonprofit

food system. First, these authors maintain that an ecosystem framework can provide a deeper understanding of an organization's theory of change. Making more visible both the environmental conditions and the relationships on which the social economy organization depends could lead to a revision of the theory, thus making it more relevant to reality. This transparency would be very important for a nonprofit food system as it begins to develop.

Second, Bloom and Dees (2008) posit that the ecosystem framework can help to map the resource flows into and within the ecosystem, thus revealing "constraints, bottlenecks, and underused sources" (p. 53), which could point to alternative resource strategies. In terms of a nonprofit food system, it can be added that mapping the resource flows out of the system could also be enlightening, reminiscent of Loxley's (2007) concept of leakages in community economic development theory.

Third, Bloom and Dees (2008) put forward that the ecosystem framework can identify new operating partnerships or even complementary organizations that can help to realize the impact of the SSE. With respect to a nonprofit food system, identifying new partnerships (e.g., provincial or national co-operative organizations), opportunities (e.g., school lunch programs), and allies (e.g., faith-based organizations, local governments or academics) could help with growth and development.

Fourth, Bloom and Dees (2008) propose that the ecosystem framework can determine the minimum, but critical, environmental conditions needed for the success of an organization's operating model, which could help to take the model in new areas. In terms of a nonprofit food system, this would be crucial, not only for getting the system going, but also for moving it into new directions.

And fifth, Bloom and Dees (2008) contend that the ecosystem framework can develop different or more robust operating models for a variety of ecosystems. This would be vital for a nonprofit food system as it encounters opposition during development.

All in all, Bloom and Dees' (2008) recommendations for using an ecosystems framework illustrate not only the complexity of a social economy ecosystem but also some ways to navigate this complexity. In addition to their recommendations, a number of others seem relevant when considering a nonprofit food system. First, an ecosystem perspective could help to envision what a nonprofit food system could actually look like. This is particularly important when planning such an endeavour and inviting others to join.

Second, following Meadows (2008), an ecosystem perspective would also help users to see the leverage points—places to intervene in a system—for changing the system. Meadows outlines 12 leverage points, from paying attention to numbers and balancing the feedback loops, to understanding the goals of the system and transcending the paradigm. An ecosystem perspective would make these leverage points more apparent and understandable.

Third, an ecosystem perspective would show the importance of the embeddedness of the social economy, including a nonprofit food system, in the society that hosts it. Political economist Karl Polanyi (2001) describes a market economy as disembedded from society and controlled by market prices. In effect, a "market economy involves a society the institutions of which are subordinated to the requirements of the market mechanism" (p. 187). Polanyi argues forcefully that the "market economy if left to evolve according to its own laws would create great and permanent evils" (p. 136). We

see these evils every day in, among other things, the rising profits in the food sector amidst the growing number of hungry people. One solution that would help to re-embed the market in society would be a nonprofit food system that responded to the needs of society, not the desire for private gain.

Fourth, an ecosystem perspective would highlight the importance of relationality in today's fragmented world. Relationality is a complex and evolving term. While older concepts of relationality focused on extending human knowledge beyond linearity and reductionism, Chandler and Pugh (2020) maintain that it is becoming increasingly clear that relationality cannot be contained within such anthropocentric framings. For these authors, recognizing that we are in the Anthropocene encourages a different set of assumptions and practices, and an increasing awareness of existence beyond the human. They add that "the construction and awareness of indigenous knowledge highlights this shift towards a new relationality" (p. 69). The shift toward a new relationality is also emphasized by Lange, O'Neil, and Ross (2021) when they discuss the dominant Separation Paradigm, which promotes individual worldviews and ignores the "incomprehensibly relational nature of our universe" (p. 23). They advocate for a shift to the Relationality Paradigm based on Indigenous perspectives that "we are our relations" (p. 30). An ecosystem perspective is based in relationality and provides a model to help us see not only the importance of the environment surrounding a social economy organization, but also the total interconnectedness of the world we live in. In this way, a relational approach would open our hearts and minds not only to each other, but also to the "more than human" world around us that we need to take into account when envisioning food systems that are more sustainable.

And fifth, an ecosystem perspective would open the door to food sovereignty, which involves "the right of peoples and nations to control their own food and agricultural systems, including their own markets, production modes, food cultures and environments" (Wittman, Desmarais, & Wiebe, 2010, p. 2). As Desmarais (2022, p. 381) notes, food sovereignty "places those who produce and consume food at the centre of decision-making for agriculture and food policies." An ecosystem perspective can reveal not only the environment that surrounds social economies, but also the environment around the for-profit organizations that make up the current global food system. Understanding how this dysfunctional system actually works would provide impetus to change it and create a food system that addressed the needs of consumers, farmers, food system workers, and the environment. Such a food system would be built on the pillars of food sovereignty (see Desmarais, 2022) and operationalized through nonprofit organizations.

All in all, an ecosystem perspective would not only support the creation of a nonprofit food system but enable it to grow. It would help to envision, create, develop, and maintain it, while also providing the groundwork for scaling it up. Such work would not be easy; it would take a great deal of (re)learning and a deep commitment to reorganizing social relations on the part of everyone involved. Thankfully, the foundation for this work already resides in the many nonprofit organizations that exist today.

Like any framework, an ecosystem perspective is not without flaws. For example, some critique it as reductionist (see Cote & Nightingale, 2012), while others see it as lacking a clear definition and theoretical background (see Tsujimoto, Kajikawa, Tomita, & Matsumoto, 2015). In spite of such critiques, many find it a useful tool for understanding complex systems. This special issue is evidence

of its utility. However, more work needs to be done to explore the possibilities of this perspective, especially in terms of how a nonprofit food system would interact with the dominant for-profit food system.

One downside to taking an ecosystem perspective would be the possibility of getting lost in the details—a hazard of any systems analysis. When drowning in data, it is salutary to remember Meadows' (2008) advice that dithering with the details is like arranging the deck chairs on the Titanic. She also noted that although systems cannot be controlled, they can be designed and redesigned.

We can't surge forward with certainty into a world of no surprises, but we can expect surprises and learn from them and even profit from them. We can't impose our will on a system. We can listen to what the system tells us and discover how its properties and our values can work together to bring forth something much better than could ever be produced by our will alone (pp. 169–170).

In the end, she advises that “we can't control systems or figure them out. But we can dance with them” (p. 170), reminding us that living successfully in a world of systems requires more of us than we can imagine. “It requires our full humanity — our rationality, our ability to sort out truth from falsehood, our intuition, our compassion, our vision, and our morality” (p. 170). A nonprofit food system would require nothing less.

CONCLUSION

In their article on the social economy and food systems, Stephens, Nelson, Levkoe, Mount, Knezevic, Blay-Palmer, and Martin (2019) argue that “research in the social and informal economies of food has opened critical discussions on the appropriate pathways, effectiveness and viability of such initiatives to transform food systems that structurally promote marginalization, exclusion, food insecurity and ill-health for many” (p. 5). This article adds to these critical discussions by exploring whether an ecosystem perspective could support the creation of a non-profit food system and affirming that it could. Although preliminary and brief, this exploration invites further investigation into the creation of a social economy of food that is “committed to social and environmental values that included, but went far beyond, economic benefit” (Knezevic, Levkoe, Mount, & Nelson, 2019, p. 2).

Creating a nonprofit food system does not necessarily mean starting from scratch. Some communities already host some aspects of a nonprofit food system, such as a community food centre, a farmers' market, a food bank, or community-shared agriculture/fishery. They can become the starting points of a functioning system that produces food without the profit motive. An ecosystem perspective helps us to understand these aspects and a great deal more. In the words of Bloom and Dees (2008, p. 53), “much can be learned by using this idea to illuminate the dynamic, interconnected, and complex character” of social economy ecosystems.

In closing, it is ironic to note that the proliferation of high-priced, adulterated food that is becoming the hallmark of the global for-profit food system is reminiscent of the situation that spurred the creation of the first co-operative in Lancashire, England. In 1844, those who came to be known as the Rochdale Pioneers founded the modern co-operative movement “to provide an affordable alternative to poor-quality and adulterated food and provisions, using any surplus to benefit the com-

munity” (International Cooperative Alliance, 2024). Such resistance reminds us that the power of food “lies in its material and symbolic functions of linking nature, human survival, health, culture and livelihood as a focus of resistance to corporate takeover of life itself” (McMichael, 2000, p. 21). A nonprofit food system, informed by an ecosystem perspective, would continue this resistance.

REFERENCES

- Afshin, A., Sur, P.J., Fay, K.A., Cornaby, L., Ferrara, G., Salama, J.S., et al. (2019). Health effects of dietary risks in 195 countries, 1990–2017: A systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2017. *The Lancet*, 393,1958–1972. doi:10.1016/S0140-6736(19)30041-8
- Baker, L., Campsie, P., & Rabinowicz, K. (2010). *Menu 2020: Ten good ideas for Ontario*. Toronto: Metcalf Foundation. www.metcalffoundation.org [June 2, 2024].
- Biggeri, M., Testi, E., & Ferrannini, A. (2019). A framework to understand enabling ecosystems. In M. Biggeri, E. Testi, M. Bellucci, R. Daring et al. (Eds.), *Social entrepreneurship and social innovation* (pp. 179–199). New York, NY: Routledge.
- Bloom, P.N., & Dees, G. (2008). Cultivate your ecosystem. *Stanford Social Innovation Review*, Winter, 47–53.
- Catala, B., Savall, T., & Chaves-Avila, R. (2023). From entrepreneurial and innovation ecosystems to the social economy ecosystem. *Journal of Business Research*, 163, 113932.
- Chandler, D., & Pugh, J. (2020). Islands of relationality and resistance: The shifting stakes of the Anthropocene. *Area*, 52(1), 65–72.
- Community Food Centres Canada. (2024). Building power and resilience. CFCC. <https://www.cfccanada.ca/en/Home> [May 28, 2024].
- Cote, M., & Nightingale, A.J. (2012). Resilience thinking meets social theory: Situating social change in socio-ecological systems (SES) research. *Progress in Human Geography*, 36(4), 475–489.
- Desmarais, A.A. (2022). Building food sovereignty: A radical framework for alternative food systems. In M. Koç, J. Sumner, & A. Winson (Eds.), *Critical perspectives in food studies* (3rd edition) (pp. 378–392). Toronto, ON: Oxford University Press.
- Domanski, D., & Kaletka, C. (2018). Social innovation ecosystems. In J. Howaldt, C. Kaleta, A. Schröder, & M. Zirngiebl. (Eds.), *Atlas of social innovation: New practices for a better future* (pp. 208–211). Sozialforschungsstelle, Dortmund, DE: TU Dortmund University.
- Duncan, J., Carolan, M., & Wiskerke, J.S.C. (2021). Regenerating food systems: A social-ecological approach. In J. Duncan, M. Carolan, & J.S.C. Wiskerke (Eds.), *Routledge handbook of sustainable and regenerative food systems* (pp. 1–11). New York, NY: Routledge.
- Elton, S. (2013, May 21). How a fly-in community gets fresh food — without breaking the bank. *The Globe and Mail*. <http://www.theglobeandmail.com/life/food-and-wine/food-trends/how-a-fly-in-community-gets-fresh-food-without-breaking-the-bank/article12044980/> [May 28, 2024].
- Fontan, J.-M., & Lévesque, B. (2023). The institutional ecosystem. In I. Yi (Ed.), *Encyclopedia of the social and solidarity economy* (pp. 443–451). United Nations Interagency Task Force on the Social and Solidarity Economy. Northampton, UK: Edward Elgar Publishing.
- Fraser, E.D.G., & Rimas, A. (2010). *Empires of food: Feast, famine, and the rise and fall of civilizations*. Toronto, ON: Free Press.
- Harvey, D. (2006). Neo-liberalism as creative destruction. *Geografiska Annaler*, 88B(2), 145–158.
- Harvey, D. (2005). *A brief history of neoliberalism*. New York, NY: Oxford University Press.
- Hendrickson, M.K. (2020). Covid lays bare the brittleness of a concentrated and consolidated food system. *Agriculture and Human Values*, 37, 579–580.
- Hitchman, J. (2023). Food and agriculture sector. In I. Yi (Ed.), *Encyclopedia of the Social and Solidarity Economy* (pp. 224–230). UNTFSSSE. Northampton, UK: Edward Elgar Publishing.

- Holt-Giménez, E. (2017). *A foodie's guide to capitalism: Understanding the political economy of what we eat*. New York, NY: Monthly Review Press.
- International Cooperative Alliance. (2024). Our history. ICA. <https://ica.coop/en/cooperatives/history-cooperative-movement> [June 3, 2024].
- Kaufman, J.L. (2004). Introduction. *Journal of Planning Education and Research*, 23(4), 335–340.
- Knezevic, I., Levkoe, C.Z., Mount, P., & Nelson, C. (2019). Introduction to the special issue on the social and informal economy of food. *Canadian Food Studies*, 6(3), 1–4.
- Lange, E.A., O'Neil, J.K.P., & Ross, K.E. (2021). Educating during the great transformation: Relationality and transformative sustainability education. *Studies in Adult Education and Learning*, 27(1), 23–46.
- Levkoe, C., Lefebvre, R., & Blay-Palmer, A. (2017). *Food counts: A pan-Canadian sustainable food systems report card*. <https://fledgerresearch.ca/?p=364> [May 18, 2024].
- Loxley, J. (Ed.) (2007). *Transforming or reforming capitalism: Towards a theory of community economic development*. Halifax, NS: Fernwood Publishing.
- Meadows, D.H. (2008). *Thinking in systems: A primer*. White River Junction, VT: Chelsea Green Publishing.
- McMurtry, J.J. (2010). *Living economics: Canadian perspectives on the social economy, co-operatives, and community economic development*. Toronto, ON: Emond Montgomery Publications Limited.
- Nestle, M. (2017). Forward. In E. Holt-Giménez (Ed.), *A foodie's guide to capitalism: Understanding the political economy of what we eat*. New York, NY: Monthly Review Press.
- Nocos, C. (2023, November 19). Profits, paychecks and the financialization of Canada's grocery chains. *Canadian Dimension*. <https://canadiandimension.com/articles/view/profits-paycheques-and-the-financialization-of-canadas-grocery-chains> [November 20, 2023].
- Polanyi, K. (2001). *The great transformation: The political and economic origins of our time*. Boston, MA: Beacon Press.
- Quarter, J. (1992). *Canada's social economy: Co-operatives, non-profits, and other community enterprises*. Toronto, ON: James Lorimer & Company.
- Quarter, J., Mook, L., & Armstrong, A. (2018). *Understanding the social economy: A Canadian perspective (2nd Ed.)*. Toronto, ON: University of Toronto Press.
- Salamon, L.M. (1994). The rise of the non-profit sector. *Foreign Affairs*, 73(4), 109–122.
- Shragge, E., & Fontan, J.-M. (2000). *Social economy: International debates and perspectives*. Montréal, QC: Black Rose Books.
- Stephens, P., Nelson, C.H., Levkoe, C.Z., Mount, P., Knezevic, I., Blay-Palmer, A., & Martin, M.A. (2019). A perspective on social economy and food systems: Key insights and thoughts on future research. *Canadian Food Studies*, 6(3), 5–17.
- Simon, M. (2006). *Appetite for profit: How the food industry undermines our health and how to fight back*. New York, NY: Nation Books.
- Sumner, J. (2011). Serving social justice: The role of the commons in sustainable food systems. *Studies in Social Justice*, 5(1), 63–75.
- The Stop. (2024). Programs and services. <https://www.thestop.org/programs-and-services/> [June 3, 2024].
- Tsujimoto, M., Kajikawa, Y., Tomita, J., & Matsumoto, Y. (2015). Designing the coherent ecosystem: Review of the ecosystem concept in strategic management. Proceedings of PICMET '15: Management of the Technology Age. doi:10.1109/PICMET.2015.7273192
- United Nations. (1948). *Universal declaration of human rights*. General Assembly Resolution 217 A (III). UN Doc. A/810, at 71.
- van Tulleken, C. (2023). *Ultra-processed people: Why we can't stop eating food that isn't food*. Toronto, ON: Knopf Canada.
- Veldhuizen, L.J.L., Giller, K.E., Oosterveer, P., Brouwer, I.D., Janssen, S., van Zanten, H.H.E., & Slingerland, M.A. (2020). The missing middle: Connected action on agriculture and nutrition across global, national and local levels to achieve Sustainable Development Goal 2. *Global Food Security*, 24, 100336, 1–6.

Winson, A. (2013). *The industrial diet: The degradation of food and the struggle for healthy eating*. Vancouver, BC: UBC Press.

Wittman, H., Desmarais, A.A., & Wiebe, N. (Eds.) (2010). *Food sovereignty: Reconnecting food, nature and community*. Halifax, NS: Fernwood Publishing.

ABOUT THE AUTHOR

Jennifer Sumner is Associate Professor, Teaching Stream, at the University of Toronto. Email: jennifer.sumner@utoronto.ca

Transition socioécologique et économie sociale et solidaire en développement des communautés territoriales

René Lachapelle, Université du Québec en Outaouais

Serigne Touba Mbacké Gueye, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Lucie Morin, Université du Québec à Rimouski

Denis Bourque & Ariane Hamel, Université du Québec en Outaouais

André-Anne Parent, Geneviève Le Dorze-Cloutier, & Christian Jetté,

Université de Montréal

Sébastien Savard, Université d'Ottawa

RÉSUMÉ

Une recherche partenariale auprès de huit démarches de développement des communautés territoriales a mis en lumière des initiatives qui nous amènent à explorer l'idée que l'économie sociale et solidaire pourrait offrir une avenue privilégiée pour traduire en projets concrets les efforts pour réaliser la transition depuis une économie axée sur l'impératif de la croissance vers une économie de sobriété visant le mieux-vivre collectif. L'article présente d'abord comment se pose la question de la transition dans le développement des communautés territoriales où la recherche a été menée pour ensuite identifier dans quelle mesure ces initiatives relèvent de l'économie sociale et solidaire et comment cette perspective offre aux innovations socioécologiques une voie d'accès à la transformation systémique qu'exige la transition socioécologique. La perspective de développer des entreprises économiquement viables nous semble un passage obligé pour que les initiatives de transition socioécologique deviennent un levier efficace du changement systémique. L'inscription dans l'expertise québécoise d'économie sociale et solidaire est à cet égard une piste intéressante.

ABSTRACT

A research partnership of eight territorial community development structures has highlighted initiatives that have led us to the idea that the social and solidarity-based economy could offer a privileged avenue for translating into concrete projects efforts to achieve the transition from an economy focused on a growth imperative to an economy of sobriety aimed at better collective living. The article begins by outlining how the transition issue arises in the development of the territorial communities where the research was carried out and then identifies how much these initiatives fall within the social/solidarity-based economy and how this perspective offers for socioecological in-

novations a pathway to the systemic transformation demanded by the socioecological transition. The prospect of developing economically viable businesses seems to us to be a necessary step if socioecological transition initiatives are to become an effective lever for systemic change. In this respect, inclusion in Québec's social economy expertise is an interesting avenue.

Mots clés / Keywords : développement des communautés territoriales, transition socioécologique, transformation systémique, économie sociale et solidaire / territorial community development, socioecological transition, systemic transformation, social and solidarity economy

INTRODUCTION

Une recherche partenariale réalisée auprès de huit démarches de développement des communautés territoriales afin de comprendre comment elles prenaient en compte les enjeux de la transition socioécologique a fourni des réponses nuancées quant à l'appropriation de la transition tout en permettant d'identifier des initiatives qui allient les enjeux sociaux à l'activité économique en réponse à la crise écologique. Notre analyse des données est encore en cours, mais elle nous permet déjà de dégager des avenues à explorer pour poursuivre la recherche. Elle a notamment mis en lumière des initiatives qui nous amènent à formuler l'hypothèse selon laquelle l'économie sociale et solidaire pourrait offrir une avenue privilégiée pour traduire en projets concrets les efforts de réaliser la transition depuis une économie axée sur l'impératif de la croissance vers une économie de sobriété visant un mieux-vivre collectif.

Cet article présente d'abord comment se pose la question de la transition dans le développement des communautés territoriales où la recherche a été menée, puis s'intéresse à quelques-unes des initiatives rencontrées qui s'inscrivent dans la perspective de réinventer nos modes de vie en société en développant des façons de produire respectueuses de l'avenir planétaire, plus sobres pour ce qui est de la consommation et la mobilité, et plus égalitaires pour ce qui est de l'accès à l'alimentation et à l'habitation. Nous tenterons ensuite d'identifier dans quelle mesure ces initiatives relèvent de l'économie sociale et solidaire et comment cette perspective offre aux innovations socioécologiques une voie d'accès à la transformation systémique qu'exige la transition socioécologique.

PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

La recherche Transition socioécologique et lutte aux changements climatiques dans les démarches de développement des communautés territoriales¹ a été réalisée par une équipe de chercheur·e·s de quatre universités en partenariat avec le Collectif des partenaires en développement des communautés. Cette recherche porte sur huit démarches territoriales dans deux régions administratives (Laval et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine), deux regroupements supra-municipaux (Deux Montagnes et Pierre-De Saurel) et quatre quartiers urbains (Saint-Michel et Ahuntsic à Montréal, Vanier et Saint-Roch à Québec). Ces huit démarches ont en commun d'être des concertations intersectorielles (santé et services sociaux, municipalité, éducation, économie sociale, culture, environnement, etc.) et inter-réseaux (public, communautaire, privé). La recherche a adopté une méthode qualitative selon l'approche de l'étude de cas multiples (Stake, 2006) à partir d'analyses documentaires pour chacun des cas, de 127 entrevues individuelles semi-structurées et d'une série d'observations participantes lors d'activités tenues dans chacune des démarches.

Nous définissons le développement des communautés territoriales en nous inspirant du Collectif des partenaires en développement des communautés : « Une action collective concertée [sur] un territoire précis ... où habitent des personnes et où se retrouvent des organisations [réunies par] un sentiment d'appartenance en construction et une dynamique qui est propre à chaque territoire ». Cette action réunit des gens qui « veulent se donner un milieu de vie où il fait bon vivre pour tous et toutes » et « des organisations et des institutions privées et publiques » (CPDC). Les communautés territoriales sont constituées de réseaux dans lesquels les personnes naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent (Lachapelle et Bourque, 2020; Parent et Bourque, 2016). Nous considérons que ces démarches se situent à une échelle territoriale « essentielle pour développer une image juste de ce qu'apporteront les changements climatiques dans le futur » (Le Treut, 2022, p. 168) puisque c'est à cette échelle qu'émergent les problèmes générés par la détérioration du climat et des écosystèmes.

Nous avons dénombré plus de 200 démarches québécoises soutenant le développement des communautés territoriales. Parmi celles-ci, quelques-unes étaient engagées à des degrés divers dans la réinvention de façons de vivre en société (consommer, habiter, se déplacer, produire, etc.) qui sont plus sobres, égalitaires et respectueuses de l'avenir planétaire (Morin et al., 2023). Les acteurs collectifs porteurs de ces démarches manifestent une conscience de plus en plus vive des enjeux écologiques, jumelée à un constat d'absence de modèle leur permettant de s'engager sur le front écologique. Il n'est pas simple d'organiser le passage d'un système économique axé sur la croissance à une économie axée sur la reproductivité sociale—ou, selon l'expression de Chavagneux (2024), la « productivité sobre ». Le modèle dominant de développement territorial repose sur l'extractivisme, la productivité et la consommation et ne prend en compte ni la disponibilité limitée des ressources ni la disposition des déchets. Il est de plus en plus évident à l'échelle des communautés territoriales touchées par les incidents reliés aux changements climatiques que ce modèle mènerait à une crise écologique sans précédent. Il s'agit du même système qui génère les inégalités sociales contre lesquelles luttent les organismes communautaires et les démarches de développement des communautés. Mais entre les acteurs sociaux et ceux de l'environnement, les rapports ne sont ni évidents ni simples à établir (Jetté et al., à paraître). Pour Bourque et al. (2024), la transition socioécologique demeure largement un enjeu à apprivoiser pour les intervenantes et intervenants collectifs qui soutiennent les processus d'action collective dans ces démarches de développement des communautés.

Toutefois, les initiatives de transition socioécologique qui émergent ouvrent la voie à la fois à une réduction de la vulnérabilité des territoires et à une amélioration des conditions de vie de la population (Guay-Boutet, Martin-Déry et Huot, 2022; Senay et al., 2023). Ces initiatives reposent sur la capacité d'agir citoyenne et permettent de mobiliser les territoires autour de la transition socioécologique. Nous les reconnaissons à partir de quatre indicateurs proposés par Guay-Boutet, Martin-Déry et Huot (2022, p. 27) : 1) elles émergent « par la base », 2) à « l'échelle locale », 3) prônant « l'auto-organisation d'initiatives selon un principe de subsidiarité » et 4) « un dialogue démocratique susceptible de former une compréhension commune des initiatives environnementales avec un effet rassembleur pour les acteurs ». Ces initiatives sont axées sur une gestion démocratique des biens communs que sont les territoires et visent une subsidiarité horizontale (Ciaffi, 2019).

Les initiatives de transition socioécologiques mises en œuvre dans certains territoires

La recherche a permis d'identifier des initiatives de transition socioécologique qui ont une portée non seulement sociale mais aussi économique. Elles répondent aux quatre critères proposés ci-dessus par Guay-Boutet, Martin-Déry et Huot (2022). Elles se développent principalement dans le secteur agroalimentaire, mais aussi en aménagement du territoire. Nous avons retenu pour notre propos trois exemples : l'épicerie ambulante Unio Marché à Laval, le mouvement Nourrir notre monde en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Société de développement écoquartier Louvain dans Ahuntsic à Montréal.

Unio Marché – Ville de Laval

La Ville de Laval est la troisième plus grande ville du Québec et elle a aussi le statut de région administrative. Elle a pris l'initiative de se doter d'une Politique régionale de développement social mobilisant 32 partenaires du développement social issus de différentes organisations lavalloises autour d'une vision partagée. L'un des objectifs des partenaires est de « stimuler la vitalité sociale et le développement économique socialement responsable ». Parmi les actions financées, le marché Unio Laval faisait « partie d'un incubateur du Pôle régional d'économie sociale [...], Laval, ville nourricière » et a été constitué comme organisme sans but lucratif le 5 mars 2021. La cellule « épicerie ambulante » dont Unio Marché fait partie a pour but d'offrir un accès aux aliments issus de l'agriculture lavalloise dans les déserts alimentaires et les quartiers défavorisés en mutualisant les forces. L'entreprise permet de vendre des produits de l'agriculture locale dans les déserts alimentaires ou dans les zones qui sont plus loin des kiosques fermiers. Unio fait aussi de la livraison, de la distribution et des dons de produits agricoles à Moisson Laval pour approvisionner les banques alimentaires. En allant chercher à la ferme des produits frais qui ne sont pas toujours disponibles à Moisson Laval, on réunit les deux volets de production et distribution, ce qui permet de mieux combler les paniers alimentaires.

S'ajoute le projet Jardins solidaires qui découle d'un partenariat entre l'entreprise d'économie sociale la ferme Jeunes au travail et Enfant d'abord. Les jeunes y apprennent à travailler la terre en cultivant des fruits et légumes, denrées qui sont données à des banques alimentaires ou vendues à des organismes à moindre coût : « C'est sûr que s'il n'y a pas de profit, c'est un peu dur d'être viable. Mais c'est un projet qui fonctionne très bien et qui alimente beaucoup Unio dans toute la distribution ». Unio Marché profite aussi de certains événements et de l'organisation de haltes estivales pour offrir des kiosques de fruits et légumes. L'entreprise a vu le jour durant la période de confinement de la COVID-19, ce qui a permis d'aller chercher du financement pour l'achat d'un camion réfrigéré permettant des collaborations avec les organismes en sécurité alimentaire. L'entreprise a profité d'un apport de 400 000 \$ octroyé « pour le mettre en place » et « pour voir si ça fonctionne ou pas ». Cet apport initial tient au fait que le bailleur de fonds philanthropiques et publics de la Politique régionale de développement social considère qu'il est normal pour un projet d'économie sociale de profiter de subventions. La visée de ce soutien est de fournir une mise de départ pouvant permettre à l'entreprise de devenir de plus en plus autonome.

Nourrir notre monde, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est une vaste région de 20 227 km² habitée par 94 093 personnes réparties le long d'un littoral de 568 kilomètres et dans l'archipel des Îles-de-la-Madeleine (Lachapelle, 2023). Cette région est organisée en cinq territoires de municipalité régionale de comté (MRC)² et une Communauté maritime des Îles. Chacun de ces territoires compte une démarche de développement social qui est membre du Réseau de développement social au niveau régional. Dans chacune de ces démarches, le mouvement Nourrir notre monde suscite et soutient le volet de la sécurité-autonomie alimentaire dans le cadre de réalisations très concrètes.

Voici en bref ce qui se fait dans quatre des territoires. En Haute-Gaspésie, trois projets de caveaux communautaires associent à la fois des producteurs locaux qui veulent favoriser la disponibilité des légumes l'hiver dans leur localité et des familles qui voudraient entreposer leurs légumes pour l'hiver. Nourrir notre monde compte déjà deux serres communautaires en opération, des haltes nourricières qui rendent accessibles des vergers communautaires de même que des jardins nourriciers. Le groupe dispose aussi de bâtiments agricoles et est associé à un projet de prêts et partage communautaire d'équipement lourd de jardinage. Dans Rocher-Percé, l'organisme Produire la santé ensemble, membre de Nourrir notre monde, gère avec des jeunes en insertion du Carrefour jeunesse-emploi les plateaux de maraîchage De la terre à l'assiette. Ils ont produit des bacs à jardin distribués à des organismes communautaires pour favoriser des initiatives de jardinage collectif. L'organisme incite aussi les municipalités à réaliser sur leur territoire des aménagements comestibles. Nourrir notre monde Bonaventure a formé une brigade fruitière, un petit groupe de gens qui ont suivi des formations de taille d'arbres fruitiers, notamment de pommiers dont un grand nombre sont abandonnés. Le but est de donner une seconde vie à ces arbres et permettre une meilleure production de fruits. Les groupes communautaires en sécurité alimentaire sont invités à participer à la récolte en contrepartie d'une part du glanage.

Nourrir notre monde Avignon quant à lui a repris un verger de 700 arbres, laissé sans relève à la suite du décès de son créateur, et mène depuis 2020 un projet pilote selon un plan d'affaires visant à financer l'ensemble de l'opération. Le Fonds des infrastructures alimentaires locales lui a octroyé un budget de 143 000 \$ pour mettre en place des infrastructures, y compris la plantation d'un autre verger et l'aménagement d'un local de transformation des récoltes. Le groupe mise sur le travail volontaire pour la cueillette, compensé en produits du verger : les cueilleurs et cueilleuses reçoivent trois litres de jus par heure et le surplus permet de financer les opérations du verger. Dès la deuxième année, toute la récolte a été transformée, de sorte que « les chevreuils n'ont rien eu ». Dans une région caractérisée par les déserts alimentaires du fait des distances pour accéder aux services, Nourrir notre monde Avignon ambitionne de créer un espace pour les producteurs et les transformateurs locaux, notamment en mettant une terre appartenant à une municipalité à la disposition de producteurs qui viendraient implanter des productions tests sur des parcelles d'un acre, notamment pour faire du maraîchage. Enfin le groupe est en train de monter un plan d'affaires pour racheter l'ancienne coopérative, puis mettre de l'espace-temps de transformation à la disposition de producteurs et de transformateurs pour la mise en marché. Pour une région comme la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, sortir de la dépendance de l'extérieur pour assurer l'alimentation constitue un des défis majeurs de la transition socioécologique.

Société de développement écoquartier Louvain, Quartier Ahuntsic, Montréal

Ahuntsic est un quartier de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville de la ville de Montréal. Il compte 82 000 habitants et présente un profil relativement aisé. À la table de quartier Solidarité Ahuntsic, la prise en considération des questions environnementales s'est manifestée par différentes initiatives citoyennes depuis plusieurs années déjà. À la suite de la pandémie, ces préoccupations sont apparues non seulement comme une priorité locale et territoriale, mais aussi comme la principale urgence de notre époque. Solidarité Ahuntsic s'est engagée dans le développement du site Louvain, une ancienne fourrière municipale appartenant à la ville de Montréal dans le quartier Ahuntsic. Le projet consiste à créer un écoquartier qui intègre des considérations écologiques pour assurer le développement d'un véritable milieu de vie. Cette démarche entraîne la création de la Société de développement écoquartier Louvain pour le développement du site. Émergeant en 2007 d'un mouvement citoyen de revendications pour du logement social (Jetté et Goglio, 2023), le projet a évolué au fil du temps pour devenir un projet d'écoquartier dirigé de 2019 à 2023 par une instance multipartite nommée Bureau de projet partagé. Un ensemble d'acteurs issus notamment de l'ancienne et de la nouvelle économie sociale et solidaire y sont associés : pour ne nommer que les principaux, le Mouvement Desjardins pour une partie du financement, Territoires innovants en économie sociale et solidaire pour le soutien et le transfert de connaissances, la Société de développement Angus pour l'expérience et la gestion, Conscience urbaine pour la consultation et l'animation citoyenne. À terme, le projet vise la construction de 800 à 1150 logements abordables dont la moitié en tenure organisme à but non lucratif et coopérative. On y prévoit également la mise sur pied d'un centre de la petite enfance, d'un centre communautaire, d'un incubateur d'économie sociale et solidaire, d'un pôle alimentaire incluant de l'agriculture urbaine en serres et extérieure, des commerces de proximité, la construction d'un réseau thermique, l'aménagement d'une coulée verte, la gestion écologique des déchets et des eaux de pluie, le tout chapeauté par une fiducie d'utilité sociale qui accorde au site une vocation d'intérêt de bien commun et une gestion collective, ce qui le soustrait à toute forme de spéculation foncière ou immobilière ou d'appropriation par des acteurs externes. Ce statut définit une vocation pérenne attribuée au foncier qui dicte les grandes trajectoires et valeurs des lieux et doit viser l'intérêt général. Les termes de cette fiducie restent toutefois à définir par la nouvelle Société de développement écoquartier Louvain créée en 2022 qui prend le relais du comité de pilotage en place depuis le début du projet. Outre la coordination et le développement du projet, la Société de développement écoquartier Louvain doit s'entendre avec la Ville de Montréal concernant les conditions de cession du site qui étaient toujours en négociation en 2024.

La portée économique de ces innovations à la lumière du concept d'économie sociale et solidaire

Ces initiatives partagent une volonté de répondre aux besoins sociaux en particulier au niveau agroalimentaire et en organisation du territoire. Les projets en agroalimentation tentent de relier production, transformation et distribution de proximité, souvent en association avec l'éducation et l'insertion professionnelle. Leur visée est de répondre aux enjeux sociaux d'accessibilité des aliments et de développement de circuits courts de distribution. Ils misent sur des modes d'opération qui s'apparentent à ceux d'entreprises d'économie sociale et solidaire. L'aménagement d'un écoquartier en région métropolitaine s'affiche clairement comme un projet d'économie sociale et soli-

daire. Nous estimons que ces initiatives sont alignées avec les principes de l'économie sociale et solidaire, et peuvent s'y inscrire naturellement. Il convient de préciser la définition qui nous permet de soutenir cette hypothèse.

L'économie sociale et solidaire repose sur un socle de services à un groupe ou une communauté (Favreau et Hébert, 2012) mis en œuvre par un regroupement de personnes ou d'organismes (Lévesque et Peticlerc, 2008) partageant un ensemble de valeurs telles que la participation et l'autonomie des communautés, la primauté des personnes et du travail sur le capital, la mise en place d'instances démocratiques, etc. La définition retenue par l'Organisation des Nations Unies présente ces valeurs comme des « principes de coopération volontaire et d'entraide, de gouvernance démocratique et/ou participative, d'autonomie et d'indépendance » (ONU, 2024, p. 3). Pour rendre cette définition opérationnelle pour notre analyse, nous retenons l'approche « s'associer pour entreprendre autrement » de Favreau et Hébert (2012, p. 56) qu'ils précisent par quatre critères :

- a) Des finalités ... sociales, au sens où l'activité vise à assurer le croisement effectif et explicite de la viabilité économique et de l'utilité sociale;
- b) des acteurs qui s'associent pour créer ensemble des entreprises qui répondent aux besoins d'un groupe ou d'une collectivité locale ... ;
- c) des structures et des règles orientées vers la participation démocratique ... ;
- d) des activités collectives à caractère entrepreneurial.

À ces critères, la Loi sur l'économie sociale (LRQ E-1.1.1) adoptée par Québec en 2013 ajoute que « l'entreprise n'est pas sous le contrôle d'un ou de plusieurs organismes publics » (Art. 3.2), ce qui en fait une entité socioéconomique distincte des secteurs privé et public. La Loi consacre aussi l'aspiration à la viabilité économique (Arseneault, 2018).

Nous considérons que les projets développés dans les trois démarches retenues pour cet article répondent au moins en partie à ces critères. Le tableau 1 présente leurs réalisations selon leur correspondance aux critères que nous avons retenus pour définir l'économie sociale et solidaire. Il permet de constater que les critères relatifs aux associations d'acteurs de même qu'aux finalités sociales sont bien remplis. On peut en dire autant des critères de démocratie et d'autonomie dans l'activité entrepreneuriale garantis par les statut d'organisme sans but lucratif, de coopérative ou de fiducie d'utilité sociale. De même, la formule de mouvement citoyen de Nourrir notre monde est un mode de démocratie directe.

Tableau 1 – L'économie sociale et solidaire dans les initiatives de transition socioécologique

	Unio Marché Laval	NNM GÎM	SDE Louvain
Association d'acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • PRDSL • Organismes communautaires • Entreprise d'ÉSS en sécurité alimentaire • Producteurs • Bailleurs de fonds 	<ul style="list-style-type: none"> • Producteurs et transformateurs • Organismes communautaires • Municipalités • Coopérative 	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Montréal • Arrondissement Ahuntsic-Cartierville • Table de quartier • Citoyens • Organismes communautaires • Desjardins • TIESS Société de développement Angus • Conscience Urbaine

Tableau 1 (suite)

	Unio Marché Laval	NNM GÎM	SDE Louvain
Finalités sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire • Achat local • Éducation 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité-autonomie alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Habitation • Logement social • Sécurité alimentaire
Viabilité économique	<ul style="list-style-type: none"> • Issu de l'incubateur du Pôle régional d'économie sociale • Activité générant peu de surplus, mais profitant d'un soutien public 	<ul style="list-style-type: none"> • Alliage de soutien philanthropique, de financement public et de bénévolat • Expérience de gestion d'un verger en commun • Projets d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien de Desjardins • Contribution de la Ville de Montréal • Contribution de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville • Programmes publics de logement et autres
Structures démocratiques et autonomie	<ul style="list-style-type: none"> • OSBL 	Mouvement citoyen : <ul style="list-style-type: none"> • Collectif régional • Comités de MRC dont trois en OSBL 	<ul style="list-style-type: none"> • Coopératives • OSBL • Fiducie d'utilité sociale constituée en OSBL
Entrepreneuriat	<ul style="list-style-type: none"> • Production • Distribution de denrées • Paniers de dépannage alimentaire • Insertion socioprofessionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Production, distribution et transformation de proximité : serres, jardins, parcs, vergers, système de partage d'équipements, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Logements • Centre communautaire • CPE • Serre • Commerces de proximité, etc.

C'est au niveau de la viabilité économique que la vérification s'avère moins évidente. Les groupes porteurs de ces initiatives considèrent qu'il n'est pas possible d'assurer leur viabilité en générant des surplus tout en répondant de façon solidaire à des besoins sociaux essentiels comme l'alimentation, le logement et la mobilité. On cherche encore comment contribuer à la réduction des inégalités sociales en développant des entreprises qui répondent aux impératifs de la transition socioécologique et on se réfère peu à l'économie sociale et solidaire dans le développement des projets. Les initiatives reposent largement sur le soutien financier de la philanthropie et le recours aux fonds publics pour développer une activité pour laquelle il conviendrait de prévoir comment elle pourrait au bout du compte être génératrice de revenus. Or certains projets pourraient réaliser une capitalisation initiale suffisante pour leur permettre de dégager des surplus et ainsi assurer leur propre pérennité sans renoncer aux soutiens philanthropique et public, mais sans en dépendre totalement. Les participants rencontrés dans le cadre de la recherche ont surtout souligné leur préoccupation de pérenniser le soutien philanthropique et public. Bref, on entreprend autrement, mais pas encore dans la perspective de développer une entreprise viable de façon autonome.

Les exceptions existent toutefois dans le cas des projets de remise en exploitation de vergers dans Avignon et dans la démarche de l'écoquartier Louvain. Il conviendrait aussi de considérer certains projets d'alimentation de proximité comme une gestion de commons lorsque les collectivités locales s'associent activement à leur mise en œuvre. La création d'une fiducie d'utilité sociale³ dans Ahuntsic constitue une avenue de pérennisation des services collectifs, notamment par rapport au logement social et aux ressources communautaires. Le soutien de la ville sera à cet effet déterminant et permettra de mettre à profit l'expertise de la Société de développement Angus pour y parvenir.

Les impacts des initiatives de transition socioécologique sur les systèmes de production, de transformation et de distribution demeurent modestes. Les organismes qui en sont promoteurs gagneraient à établir des liens avec les entreprises, notamment avec les producteurs agricoles et leur association syndicale. Le développement des collectivités « zéro émission nette » (Collectivités ZÉN) dans des régions comme Laval et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine offre toutefois une occasion de relier plus étroitement ces acteurs. La principale contribution des initiatives à la lutte contre les changements climatiques et à la promotion de la transition socioécologique passe par l'éducation populaire pratiquée par les organismes communautaires, une approche qui est en mesure de mettre ces enjeux à la portée de tout le monde. Le soutien de la philanthropie et de fonds publics permet aux groupes communautaires d'occuper une place centrale dans les initiatives axées sur la réponse aux besoins sociaux et à la transition socioécologique. Ces initiatives reposent sur leur ancrage territorial et sont davantage centrées sur la proximité de leurs services que sur le développement d'une culture de gestion collective soucieuse de leur portée économique. L'économie sociale et solidaire offre l'occasion de faire l'apprentissage d'une gestion entrepreneuriale collective essentielle pour l'atteinte de la viabilité économique.

Passer de l'innovation à la transition socioécologique

La transition socioécologique suppose le passage d'un système extractiviste, productiviste et générateur de gaspillage de ressources à un système axé sur la réponse aux besoins essentiels et la préservation des écosystèmes. Un tel changement systémique constitue, selon Benoît Lévesque (Bouchard, 2021), une rupture qui se réalise dans la durée. Il relève d'un processus qu'Audebrand (2024) présente en quatre étapes : 1) nommer les innovations, 2) les interrelier, 3) les fortifier et 4) les promouvoir comme système émergent en remplacement du système dominant. C'est dans la mesure où elles s'inscrivent dans cette boucle d'innovation écosystémique que les initiatives de transition socioécologique ont un avenir comme levier de transformation socioécologique.

Les démarches de développement des communautés territoriales constituent un premier niveau de connexion des innovations entre elles (2) et fournissent un milieu susceptible de les alimenter (3). Mais l'émergence d'un nouveau système (4) suppose le passage à un autre niveau de concertation et de partenariat. Lévesque affirme que, pour réaliser une telle transition, « l'intervention de l'État est indispensable, car les systèmes dominants sont verrouillés » (Bouchard, 2021, p. 151). Elle n'est donc possible que si les communautés réussissent à provoquer une transformation des rapports de force au nom de la justice écologique en ralliant dans un mouvement social les forces vives des communautés (Vaillancourt, 2023). Malgré une préoccupation collective croissante pour la transition socioécologique, cette grande convergence demeure actuellement un horizon pour l'action, une alternative largement à bâtir. L'économie sociale et solidaire, étant donné sa forte institutionnalisation et son enracinement au Québec dans les mouvements de lutte contre les inégalités (Arseneault, 2018), offre à cet effet une occasion pour se rallier aux initiatives en cours dans les démarches de développement des communautés territoriales. La réconciliation sur le terrain entre l'action communautaire autonome et l'économie sociale et solidaire permettrait de renforcer les réseaux engagés en développement social en leur ouvrant un espace d'accès à la dynamique économique. Une telle réconciliation créerait les conditions d'une mobilisation importante, rendant possible un changement d'échelle afin d'inciter le pouvoir à soutenir une refondation du modèle économique (Asselin, 2022).

La plupart des acteurs rencontrés dans notre recherche souhaitent que l'action produise des changements réels sur les problèmes et les enjeux écologiques dont l'actualité a démontré l'urgence. Mais les discours que nous avons recueillis montrent qu'ils ne comprennent pas leur volonté de s'inscrire dans la transition socioécologique comme une remise en question radicale de l'économie de croissance. La période politique actuelle au Québec est marquée par la valorisation de l'entreprise privée, y compris dans les services publics, aux dépens des programmes publics. Ce contexte contraste avec la dynamique des années 1960-2000 caractérisée au Québec par la capacité de proposition de la société civile à travers les revendications et la participation aux grandes concertations que furent, entre autres, les États généraux du monde rural (1991) ou les négociations qui ont conduit à la Politique de reconnaissance de l'action communautaire (Québec, 2001) et la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Québec, 2002). Le constat de l'écart au Québec entre les initiatives en cours et la revendication d'un changement de système rejoint celui du Labo de l'économie sociale et solidaire en France qui affirme au terme d'une enquête menée dans seize territoires que « les dynamiques collectives que nous avons visitées n'ont aujourd'hui pas conduit leur processus de transition jusqu'à lui faire acquérir un caractère systémique » (Alphandéry *et al.*, 2020, p. 13). Il y a encore un travail à faire pour que les acteurs collectifs s'approprient suffisamment l'analyse sociale et environnementale afin de remettre sérieusement en question le modèle économique dominant.

L'une des grandes forces des initiatives de transition socioécologique est leur inscription dans des démarches de développement de communautés territoriales dont la gouvernance, basée sur la concertation intersectorielle et la délibération citoyenne, permet de « (re)créer du collectif [qui] reste le moyen le plus efficace pour sortir du sentiment d'impuissance » (Masset, 2023, p. 24), sentiment particulièrement fort quand il est question d'enjeux écologiques. Si les initiatives de transition socioécologique arrivent à s'inscrire dans une coalition imposante, elles peuvent contribuer à l'émergence d'un mouvement social pour la justice écologique et la mise en place d'un modèle économique de postcroissance (Audebrand, 2024). Pour construire ce vaste mouvement social, il faut fédérer les actions en cours.

CONCLUSION : L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET LA TRANSITION SOCIOÉCOLOGIQUE

Relier les initiatives de transition socioécologique à l'expertise québécoise en économie sociale et solidaire offre une avenue pour inscrire les préoccupations sociales dans l'élaboration d'une économie déliée de l'impératif de la croissance et du profit et dédiée au bien-vivre et à la justice écologique (Senay *et al.*, 2023). Les initiatives de transition socioécologique devraient profiter de la longue histoire et de la place importante de l'économie sociale et solidaire dans la société québécoise pour permettre aux démarches de développement des communautés territoriales de devenir des acteurs d'une société axée sur la justice sociale et écologique. De telles initiatives permettraient d'accéder aux ressources que le Québec a développées pour l'expansion de cette économie dont le modèle, ayant déjà fait ses preuves dans de nombreux secteurs, est en mesure de jouer un rôle clé dans la transition juste et la transformation sociale. Sa principale force est de contribuer à démocratiser l'activité économique, à susciter et soutenir les innovations et, de ce fait, à entretenir l'espoir comme moteur de l'action.

Les gouvernements canadien et québécois, en dépit des pressions populaires, en sont encore aux plans d'action environnementale misant sur l'innovation technologique sans manifester un réel intérêt pour adopter, voire imposer, des mesures permettant d'agir efficacement sur le passage d'une économie de croissance à une économie du bien-vivre. Les élus municipaux, aux premières lignes lorsque surviennent des catastrophes liées aux changements climatiques, sont de plus en plus en mode revendication pour que s'applique une saine subsidiarité entre les paliers national et local. La nouvelle génération d'élus municipaux qui, selon Pedneaud-Jobin (2023, p. 51), sont conscients de former « un gouvernement de proximité qui assume du leadership dans tous les dossiers qui affectent le territoire », constitue des alliés que les communautés territoriales gagneraient à associer à leurs efforts de développement. Dans les divers territoires où nous avons mené nos recherches, de telles alliances entre les élus et l'action collective émergent et se développent. Nous avons constaté que les municipalités et les MRC tendent à soutenir la mise en œuvre de projets issus des compétences sociales des associations. Il s'agit d'exemples concrets de ce que peut apporter l'application des principes de l'économie plurielle et des efforts menés pour un ré-encastrement du social et de l'économie dans le développement des communautés.

NOTES

1. Voir la présentation de la recherche sur le site du Collectif des partenaires en développement des communautés : <https://www.collectifpdc.org/recherches>
2. Une municipalité régionale de comté est un territoire administratif réunissant un certain nombre de municipalités locales (villes et villages) qui correspond à une communauté de communes en France. Les MRC sont rattachées à l'une ou l'autre des 17 régions administratives du Québec.
3. Au sujet des fiducies d'utilité sociale, voir <https://tiess.ca/outils/support-de-presentation-powerpoint-sur-les-fus>

RÉFÉRENCES

- Alphandery, C., Jirglova, N., Kirchner, O., Laboulais, F., et Sibille, H. (2020). *Dynamiques collectives de transitions dans les territoires. Étude*. Paris, FR : Le Labo de l'économie sociale et solidaire. URL : https://www.lelabo-ess.org/system/files/inline-files/2021.01.06_etude_finale_dctt.pdf [12 février 2025].
- Arseneault, G. (2018). *L'économie sociale au Québec. Une perspective politique*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Asselin, H. (2022). La transition énergétique est-elle possible au Québec sans refondation du modèle d'occupation du territoire? Dans Zaga Mendez, A., Bissonnette, J.-F. et Dupras, J. *Une économie écologique pour le Québec. Comment opérationnaliser une nécessaire transition*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec, pp. 43–59.
- Audebrand, L. (2024). L'entreprise à l'ère de la postcroissance. Webinaire : L'économie sociale, un projet de transformation socioécologique? *Praxis*. URL : https://praxis.encommun.io/n/T0cGL_dp1EdAY76s4rnhXo4bQ/ [12 février 2025].
- Bouchard, M. J. (2021). *L'innovation et l'économie sociale au cœur du modèle québécois. Entretiens avec Benoît Lévesque*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Bourque, D., Goglio, C., Hamel, A., Le Dorze-Cloutier, G., et Morin, L. (2024). Défis de la transition socioécologique pour les praticien-ne-s en intervention collective. *Intervention*, 159, 37–47. doi:10.7202/1111611ar.
- Chavagneux C. (2024, 15 avril). Un monde sans croissance? Nous le connaissons déjà mais ce n'est pas celui qui est souhaitable. *Alternatives économiques*. URL : <https://www.alternatives-economiques.fr/christian-chavagneux/un-monde-croissance-connaissons-deja-nest-celui-qu/00110348> [12 février 2025].
- Ciaffi, D. (2019, mai). L'administration partagée des biens communs. Une révolution silencieuse en cours dans plus de 150 villes italiennes. *L'Encyclopédie du développement durable*, 260.

- Favreau, L. et Hébert, M. (2012). *La transition écologique de l'économie: la contribution des coopératives et de l'économie solidaire*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Guay-Boutet, C., Martin-Déry, S. et Huot, G. (2022, février). *Économie sociale et transition socioécologique : quel cadre commun?* Territoires innovants en économie sociale et solidaire. URL : https://tiess.ca/download/documents/TIESS-TSE-Transition_Synthese.pdf [12 février 2025].
- Jetté, C., Bourque, D., Goglio, C., Hamel, A., Lachapelle, R., Le Dorze-Cloutier, G., Morin, L., & Parent, A.-A. (à paraître). Les démarches collectives de développement territorial au Québec : la difficile articulation des principes de justice sociale et de justice environnementale en contexte de transition socioécologique. *Les Politiques sociales*.
- Jetté, C. et Goglio, C. (2023, 6 juillet). *La participation citoyenne au service de la transition socioécologique : le projet d'écoquartier Louvain Est à Montréal*. Paris, FR : Congrès de l'AlFRIS.
- Lachapelle, R., et Bourque, D. (2020). *Intervenir en développement des territoires*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Le Treut, H. (2022). *Climat et civilisation. Un défi incontournable expliqué à ceux qui veulent changer le monde*. Toulouse, FR : Éditions-Érès.
- Lachapelle, R. (2023). *Développement social, transition socioécologique et philanthropie en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*. Centre de recherche et de consultation en organisation communautaire-UQO, Cahier n°23-01, p. 100. URL : https://static1.squarespace.com/static/6601b07dc4fac4033bb651a2/t/66b235fba4ef722163813481/1722955263033/Lachapelle_2023_Monographie_+Gaspésie+-+Îles-de-la-Madeleine.pdf [12 février 2025].
- Lévesque, B. et Petitclerc, M. (2008). L'économie sociale à travers les crises structurelles et les grandes transformations (1850-2008). *Économie et Solidarités*, 39(2), 14-37.
- Masset, D. (2023). Savoir mobiliser la peur face à la menace climatique. *Relations*, 822, 21-24.
- Morin, L., Racine, S., Bourque, D., Parent, A.-A., Lachapelle, R., Jetté, C., Grenier, S., Foisy, D., Savard, S. et Mbacké Gueye, S. T. (2023, printemps). Développement des communautés et transition socioécologique : étude de huit (8) démarches de développement territorial au Québec. *Le Cahier du RQIIAC 2023*, 5, 7-10.
- Organisation des Nations Unies (ONU). (2024). *La promotion de l'économie sociale et solidaire au service du développement durable*. Rapport établi par le secrétariat de la CNUCED transmis à l'Assemblée générale par le Secrétaire général (A/79/351). URL : <https://digitallibrary.un.org/record/4063386?ln=en&v=pdf> [12 février 2025].
- Pedneaud-Jobin, M. (2023). *Libérer les villes. Pour une réforme du monde municipal*. Réparation XYZ.
- Parent, A.-A., et Bourque, D. (2016). La contribution des travailleurs sociaux à la réduction des inégalités sociales de santé. *Intervention*, 143, 5-14.
- Québec (2001). *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*. Québec, QC : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. URL : <https://bel.uqtr.ca/id/eprint/1261/> [12 février 2025].
- Québec (2002). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Ch. L-7)*. URL : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/l-7> [12 février 2025].
- Québec (2013). *Loi sur l'économie sociale*. URL : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/E-1.1.1> [12 février 2025].
- Senay, M.-H., Cunningham, J., et Ouimet, M.-J. (2023). *Pour une transition juste : tenir compte des inégalités sociales de santé dans l'action climatique*. Institut national de santé publique du Québec, QC : Gouvernement du Québec. URL : <https://www.inspq.qc.ca/publications/3342> [12 février 2025].
- Stake, R. E. (2006). *Multiple case study analysis*. New York, NY: Guilford Press.
- Vaillancourt, C. (2023). *La fin du néolibéralisme. Regard sur un virage discret*. Montréal, QC : Écosociété.

LES AUTEURS

René Lachapelle est chargé de cours au Département des sciences sociales à l'Université du Québec en Outaouais.
Courriel : rene.lachapelle@uqo.ca

**Lachapelle, Gueye, Morin, Bourque, Hamel, Parent,
Le Dorze-Cloutier, Jetté, & Savard (2025)**

Serigne Touba Mbacké Gueye est professeur agrégé à l'École de travail social à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Courriel : serignetoubambacke.gueye@uqat.ca

Lucie Morin est professeure au Département de psychosociologie et travail social à l'Université du Québec à Rimouski. Courriel : lucie_morin@uqar.ca

Denis Bourque est professeur au Département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais. Courriel : denis.bourque@uqo.ca

Ariane Hamel est assistante de recherche au Département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais. Courriel : hama28@uqo.ca

André-Anne Parent est professeure à l'École de travail social de l'Université de Montréal. Courriel : andre-anne.parent@umontreal.ca

Geneviève Le Dorze-Cloutier est candidate au doctorat en service social à Université de Montréal. Courriel : genevieve.le.dorze-cloutier@umontreal.ca

Christian Jetté est professeur titulaire à l'École de travail social de l'Université de Montréal. Courriel : christian.jette@umontreal.ca

Sébastien Savard est professeur titulaire à l'École de travail social de l'Université d'Ottawa. Courriel : ssavard@uOttawa.ca

www.anserj.ca

Official journal of the
Association of Nonprofit and Social Economy Research (ANSER)

Revue officielle de
l'Association de recherche sur les organismes sans but lucratif et l'économie sociale (ARES)

ISSN: 1920-9355